



**7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie et  
19 rue Canterelles,**

**Béziers  
(Hérault, Languedoc-Roussillon)**

*Etude de bâti*



**Rapport final d'opération**

Volume 1 : texte

**Par Chris Wild et Julian Munby**  
Avec la collaboration de M. Philippe, P. Rieunier, A. Pezennec, P. Ournac, C. Beauchamp et de  
Dendrochronology Consulting

Arrêtés de prescription : 07/287-7085 et 07/288-7086

No Insee commune : 34032

**Novembre 2012**



## Sommaire

---

### **SECTION 1 : DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Fiche signalétique.....	2
Mots-clés du thésaurus.....	3
Générique de l'opération.....	4
Notice scientifique.....	5
État du site.....	6
Copie du cahier des charges de fouille archéologique - rue de l'Argenterie.....	7
Copie du cahier des charges de fouille archéologique - 19 rue Canterelles.....	9
Copie du projet de proposition d'études pour l'enregistrement et l'analyse du bâti historique validé par la région Languedoc-Roussillon (DRAC-SRA).....	11

### **SECTION 2 : RESULTATS DE L'ENQUETE DE BATI**

#### **SECTION 2.1 : RESULTATS DE L'ENQUETE DE BATI -19 RUE CANTERELLES**

<b>I</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>24</b>
	I.1 Rapport descriptif.....	24
	I.2 Enquête photographique.....	24
<b>II</b>	<b>SYNTHESE DES RESULTATS - RUE CANTERELLES.....</b>	<b>25</b>
	II.1 Phase 1.....	25
	II.2 Phase 2.....	26
	II.3 Phase 3.....	27
	II.4 Phase 4.....	27
	II.5 Phase 5.....	28
	II.6 Phase 6.....	29
<b>III</b>	<b>LES OBSERVATIONS ARCHEOLOGIQUES.....</b>	<b>29</b>
	III.1 Description du rez-de-chaussée.....	29
	III.2 Description du premier étage.....	39
	III.3 Description du deuxième étage.....	46

III.4	Description du troisième étage.....	48
III.5	Résultats des sondages.....	50

## **SECTION 2.2 RESULTATS DE L'ENQUETE DE BATI -RUE DE L'ARGENTERIE**

<b>I</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>53</b>
I.1	Contexte historique.....	53
<b>II</b>	<b>SYNTHESE DES RESULTATS – RUE DE L'ARGENTERIE.....</b>	<b>61</b>
II.1	Développement historique de la rue de l'Argenterie.....	61
II.2	La maison médiévale - Phase 1, c.1485-90.....	61
II.3	La maison postérieure - Phase 2, 17e siècle.....	65
II.4	La maison postérieure - Phase 3, 17/18e siècle.....	66
II.5	La maison postérieure - Phase 4, 18e siècle.....	67
II.6	La maison moderne - Phase 5, 19e siècle.....	68
II.7	La maison moderne - Phase 6, 20e siècle.....	69
<b>III</b>	<b>LES OBSERVATIONS ARCHEOLOGIQUES - RUE DE L'ARGENTERIE.....</b>	<b>70</b>
III.1	Parcelle 45, 13 rue de l'Argenterie.....	70
III.1.1	Parcelle 45, rez-de-chaussée du 13 rue de l'Argenterie.....	70
III.1.2	Parcelle 45, cave du 13 rue de l'Argenterie.....	77
III.1.3	Parcelle 45, premier étage du 13 rue de l'Argenterie.....	78
III.1.4	Parcelle 45, deuxième étage du 13 rue de l'Argenterie.....	87
III.1.5	Parcelle 45, troisième étage du 13 rue de l'Argenterie.....	92
III.2	Parcelle 46, 11 rue de l'Argenterie.....	96
III.2.1	Parcelle 46, rez-de-chaussée du 11 rue de l'Argenterie.....	96
III.2.2	Parcelle 46, cave du 11 rue de l'Argenterie.....	98
III.2.3	Parcelle 46, premier étage du 11 rue de l'Argenterie.....	98
III.2.4	Parcelle 46, deuxième étage du 11 rue de l'Argenterie.....	102
III.2.5	Parcelle 46, troisième étage du 11 rue de l'Argenterie.....	104
III.3	Parcelle 90, 7-9 rue de l'Argenterie .....	107

III.3.1	Parcelle 90, rez-de-chaussée du 7-9 rue de l'Argenterie.....	107
III.3.2	Parcelle 90, cave du 7-9 rue de l'Argenterie.....	111
III.3.3	Parcelle 90, premier étage du 7-9 rue de l'Argenterie.....	112
III.3.4	Parcelle 90, deuxième étage du 7-9 rue de l'Argenterie.....	113
III.3.5	Parcelle 90, troisième étage du 7-9 rue de l'Argenterie.....	114
III.4	Parcelle 91, rue de l'Argenterie.....	115
III.4.1	Parcelle 91, rez-de-chaussée.....	116
III.4.2	Parcelle 91, premier étage.....	118
III.4.3	Parcelle 91, deuxième étage.....	119
III.5	Parcelle 92, rue de l'Argenterie.....	120
III.5.1	Parcelle 92, rez-de-chaussée.....	120
III.5.2	Parcelle 92, premier étage.....	122
III.5.3	Parcelle 92, deuxième étage.....	122
III.6.	Parcelle 94, rue de l'Argenterie.....	123
III.6.1	Parcelle 94, cour.....	123
<b>IV</b>	<b>MAISON, 7 RUE DE L'ARGENTERIE, BEZIERS (34). ETUDES</b>	
	<b>XYOLOGIQUE ET DENDROCHRONOLOGIQUE D'UN ENSEMBLE DE</b>	
	<b>BOIS PROVENANT DE NIVEAUX DE PLANCHERS ET DE PLAFONDS ET</b>	
	<b>DU PAN DE BOIS.....</b>	<b>125</b>

## Table des illustrations

<b>Figures.....</b>	<b>144</b>
Figure 1 : Carte de localisation de la commune de Béziers.....	144
Figure 2 : Localisation du site dans la commune de Béziers.....	145
Figure 3 : Cadastre Parcelle 132 – 19 rue de Canterelles.....	146
Figure 4 : Plan napoléonien du secteur étudié (rue Canterelles).....	147
Figure 5 : Cadastre Parcelles 45, 46, 90, 92 et 94 – 7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie.....	148
Figure 6 : Plan napoléonien (rue de l'Argenterie).....	148
Figure 7 : 19 rue Canterelles, rez-de-chaussée.....	149
Figure 8 : 19 rue Canterelles, premier étage.....	150
Figure 9 : 19 rue Canterelles, deuxième étage.....	151
Figure 10 : 19 rue Canterelles, troisième étage.....	152
Figure 11 : 19 rue Canterelles, fouille coupes 1, 2, 4, et 5.....	153
Figure 12 : 19 rue Canterelles, coupe est du bâtiment.....	154
Figure 13 : Rue de l'Argenterie, phase plan.....	155
Figure 14 : 13 rue de l'Argenterie, coupe nord.....	156
Figure 15 : Rue de l'Argenterie, rez-de-chaussée.....	157
Figure 16 : Rue de l'Argenterie, cave.....	158
Figure 17 : Rue de l'Argenterie, premier étage.....	159
Figure 18 : Rue de l'Argenterie, deuxième et troisième étage.....	160
<b>Planches.....</b>	<b>161</b>
Cliché 1 : Elévation intérieure nord, 19 rue Canterelles, montrant le remplissage d'un arc	
Cliché 2 : Détail de décoration du plafond, 19R1	
Cliché 3 : Passage de porte partiellement charpenté en bois sous un escalier, 19R1	
Cliché 4 : Blocage avec des éléments en pierre de taille d'un arc (droite) et remodelage postérieur 19R1	
Cliché 5 : Mur en pierre de taille situé sous une élévation de blocaille, cage d'escalier 19R1	
Cliché 6 : Murs avec enduits extérieurs de la cour 19R4	
Cliché 7 : Mur en pierre de taille avec un fruit, élévation sud 19R4	
Cliché 8 : Mur en pierre de taille avec un fruit, corbeau inséré, et passage 19R6	
Cliché 9 : Passage de porte en pierre de taille, élévation nord 19R4	
Cliché 10 : Mur de blocage en pierre de taille insérée entre 19R4 et 19R5	
Cliché 11 : Mur sud de 19R5, montrant la jonction des phasages, corbeau et tenons	

Cliché 12 : Mur sud 19R5, détail de corbeau

Cliché 13 : Passage 19R6, côté sud

Cliché 14 : Pierre de taille réutilisée dans le jambage nord de l'arc d'entrée, 19R6

Cliché 15 : Mur nord 19R6, arche insérée formant une entrée vers 19R7

Cliché 16 : Jambage arrondi de mur de blocaille dans l'arc d'entrée vers 19R7

Cliché 17 : Fragments de céramique utilisés comme bandeau dans l'arc d'entrée vers 19R7

Cliché 18 : Mur de blocage dans l'arc d'entrée, côté nord, vers 19R7

Cliché 19 : Arc dans l'élévation ouest 19P1

Cliché 20 : Passage de porte coupée dans le côté sud de l'arc, élévation ouest 19P1

Cliché 21 : Fenêtres percées dans l'élévation nord, avec tuiles posées verticalement à droite, 19P1

Cliché 22 : Arc dans l'élévation est 19P1

Cliché 23 : Mur sud en bois et tuile 19P11

Cliché 24 : Détail de décoration du plafond, 19P1

Cliché 25 : Pierres angle, avec blocage en pierre de taille à gauche, 19P2

Cliché 26 : Élévation ouest à l'intérieur de la cage d'escalier 19P3

Cliché 27 : Tenon avec linteau de pierre, dans un mur en pisé, 19P3

Cliché 28 : Passage de porte inséré du deuxième étage dans un mur en pisé, 19P3

Cliché 29 : Fenêtre remodelée dans la cage d'escalier, 19P3

Cliché 30 : Mur est, 19P5, avec colonne en pierre de taille, extrême gauche

Cliché 31 : Fenêtre d'angle obstruée, 19P4

Cliché 32 : Fenêtre obstruée (centre) et passage de porte (droite), mur est, 19P5

Cliché 33 : Arche et alcôve, mur sud 19P5

Cliché 34 : Détail d'alcôve, mur sud, 19P5

Cliché 35 : Alcôve avec blocage en pierre à l'extrémité ouest du mur sud, 19P5

Cliché 36 : Mur ouest, 19P5

Cliché 37 : Pièce 19D1, montrant un sol très dégradé

Cliché 38 : Élément de décor avec festons de plâtre floral gaufré 19D4

Cliché 39 : Vue générale, 19T1

Cliché 40 : Détail d'ossature de porte, 19T2

Cliché 41 : Hotte de cheminée, mur ouest, 19T2

Cliché 42 : Encadrement de fenêtre avec vitraux d'origine, 19T3

Cliché 43 : Prise de vue pendant la fouille, 19R4

Cliché 44 : Caniveau 015, 19R6

Cliché 45 : Sol en dalles de terre cuite 006, 19R4

Cliché 46 : Façades de boutique, Parcelle 45

Cliché 47 : Détail de l'amorce d'une arche, 45R1



Cliché 48 : Blocage en pierre de taille du mur nord, 45R1  
Cliché 49 : Ouvertures ébrasées, mur est, 45R1  
Cliché 50 : Fenêtre haute et conduit de cheminée, 45R2  
Cliché 51 : Arc dans mur sud, 45R4  
Cliché 52 : Détail de marque de tailleur de pierre (centre) à l'intérieur de l'arche, 45R4  
Cliché 53 : Passage de porte et fenêtre insérée dans l'arc, mur est, 45R4  
Cliché 54 : Mur nord de la cour existante, 45R5  
Cliché 55 : Traces de l'emplacement de la tour d'escalier (centre et droite), mur est, 45R5  
Cliché 56 : Traces de l'emplacement de la tour d'escalier (droite), et fenêtre obstruée (gauche), mur est, 45R5  
Cliché 57 : Mur sud, 45R5 avec arc démoli (gauche)  
Cliché 58 : Grand arc, avec un arc plus petit (gauche), et possible voûte (droite), 45R7  
Cliché 59 : Arc dans le mur sud (gauche) et fenêtre obstruée et porte, 45R7  
Cliché 60 : Cave 45C1  
Cliché 61 : Cave 45C2 avec des soupiraux et niche (centre)  
Cliché 62 : Mur nord de blocaille en pierre de taille, 45P1  
Cliché 63 : Détail des différentes couches d'enduit de plâtre, mur nord 45P1  
Cliché 64 : Décor peint en trompe l'oeil sur enduit, mur nord, 45P1  
Cliché 65 : Fragment de papier peint, mur est, 45P1  
Cliché 66 : Ouverture obstruée (rose) et enduit peint, mur ouest, 45P1  
Cliché 67 : Décor sur enduit peint, mur ouest, 45P1  
Cliché 68 : Ouverture obstruée, mur nord 45P2  
Cliché 69 : Ouverture de fenêtre, rétrécie sur RHS, 45P2  
Cliché 70 : Cheminée obstruée, mur est 45P2  
Cliché 71 : Arche dans une cloison, et ouverture de fenêtre remodelée, 45P3  
Cliché 72 : Pierre de taille réutilisée dans une ouverture de fenêtre remodelée, 45P3  
Cliché 73 : Enduit peint antérieur (gauche) couvert par un enduit peint postérieur, 45P3  
Cliché 74 : Grand poteau dégrossi dans le mur en pans de bois, 45P4  
Cliché 75 : Plafond, 45P4  
Cliché 76 : Enduit peint, mur sud, 45P6  
Cliché 77 : Détail d'enduit peint, décor en trompe l'oeil, mur sud, 45P6  
Cliché 78 : Fragment d'enduit peint, le plus ancien, mur sud, 45P6  
Cliché 79 : Mur en pan de bois et colonne de pierre reconstruite (droite) 45D1  
Cliché 80 : Mur en pan de bois, 45D1  
Cliché 81 : Détail de papier peint, mur ouest, 45D1  
Cliché 82 : Poutre avec chanfrein, et détail du plafond, 45D1

Cliché 83 : Plafond, 45D1

Cliché 84 : Remplissage de cloison en pan de bois, mur nord, 45D2

Cliché 85 : Mur ouest, 45D3, avec colonne de pierre (droite), coiffée avec des corbeaux

Cliché 86 : Mur sud composé de carreaux de pavement en terre cuite et pan de bois, 45D3

Cliché 87 : Plafond, 45D3

Cliché 88 : Mur ouest en pan de bois, 45D5

Cliché 89 : Mur ouest, 45T1, montrant l'élévation accrue du toit

Cliché 90 : Détail de tuiles de toiture, 45T2

Cliché 91 : Cloison en pan de bois et mortier de chaux, mur nord 45T2

Cliché 92 : Colonne de pierre, avec des marques de tailleur de pierre (centre) 45T5

Cliché 93 : Détail de tuile de toiture, 45T8

Cliché 94 : Élévation extérieure nord, Parcelle 46

Cliché 95 : Élévation extérieure ouest, Parcelle 46

Cliché 96 : Cave 46C1, avec niche murale (gauche)

Cliché 97 : Fenêtre de l'escalier remodelée, 46P1

Cliché 98 : Mur sud avec blocage monté en pierre de taille, 46P2

Cliché 99 : Ouvertures obstruées dans les murs est (gauche) et sud (droite), 46P2

Cliché 100 : Élévation de mur en pisé, 46P3

Cliché 101 : Détail de fenêtre, 46P3

Cliché 102 : Détail du plafond décoré, 46P3

Cliché 103 : Escalier vers le troisième étage, 46D1

Cliché 104 : Mur sud, 46D2, avec des colonnes en pierre de taille (gauche et droite)

Cliché 105 : Ouverture obstruée dans le mur est, 46D2

Cliché 106 : Fragments architecturaux en pierre de taille réutilisés, 46T1

Cliché 107 : Structure de la charpente, 46T1, avec poutre transversale raccourcie et renforcée (centre)

Cliché 108 : Corbeau décor, mur sud, 46T1

Cliché 109 : Mur sud monté en réutilisant des tuiles de toiture plate, 46T1, avec ouverture bouchée avec de l'enduit de plâtre

Cliché 110 : Marque de charpentier sur du bois du grenier, 46T1

Cliché 111 : Lucarne au dessus de l'escalier, avec une ouverture plus ancienne obstruée à droite, 46T1

Cliché 112 : Point de jonction entre le mur sud de 46T2 (gauche) et la colonne de 45T2

Cliché 113 : Vue générale, 46T2

Cliché 114 : Façade, Parcelle 90

Cliché 115 : Détail de décoration de larmier, 90R6

Cliché 116 : Façade de la tour d'escalier, Parcelle 90

Cliché 117 : Vue générale, 90R1, avec porte obstruée dans le mur est (centre)

Cliché 118 : Passage de porte et détail de lanterneau, 90R1  
Cliché 119 : Fenêtre et détail de lanterneau, 90R1  
Cliché 120 : Poutres du plafond renforcées avec des solives métalliques, 90R1  
Cliché 121 : Ouvriers entreprenant des rénovations dans l'immeuble, Parcelle 90  
Cliché 122 : Plafond voûté, 90R3  
Cliché 123 : Vue générale, 90R4  
Cliché 124 : Détail de pilastre d'escalier, 90R6  
Cliché 125 : Détail de balustre et de palier, 90D1  
Cliché 126 : Pilastre précoce, escalier et mur moderne 'en nid d'abeille', 90C1  
Cliché 127 : Plafond voûté en brique et trappe d'accès obstruée, 90C2  
Cliché 128 : Passage de porte obstruée muni d'un linteau métallique de profil en I , 90C2  
Cliché 129 : Vue générale, 90P2  
Cliché 130 : Détail du chapiteau de la colonne en fonte, 90P2  
Cliché 131 : Conduits de cheminée, 90D2  
Cliché 132 : Encadrement de porte (cloison démolie), et vue de la charpente, 90T1  
Cliché 133 : Rehaussement en brique de la colonne en pierre de taille, 90T1  
Cliché 134 : Corbeau récent en brique, 90T1  
Cliché 135 : Détail de charpente, 90T1  
Cliché 136 : Poutre transversale dans le plancher, et détail d'assemblage de la charpente, 90T1  
Cliché 137 : Détail de l'assemblage de la faîtière, 90T1  
Cliché 138 : Passage de porte percée/réaménagée, 91R1  
Cliché 139 : Mur est, 91R1, montrant le point de jonction (gauche) et le passage de porte obstrué  
Cliché 140 : Point de jonction entre 91R1 (gauche) et 91R2  
Cliché 141 : Mur Sud, 91R2, avec arc partiellement dégagé (droite)  
Cliché 142 : Ouverture de fenêtre réaménagée, 91P1  
Cliché 143 : Passage de porte réaménagée, avec jambage de droite mal aligné, 91P2  
Cliché 144 : Passage de porte inséré, à droite des pierres d'angle sur le côté inférieur du jambage, 91P2  
Cliché 145 : Cheminée avec pierres d'angle, 91P2  
Cliché 146 : Traverse dormante, 92R1  
Cliché 147 : Ouverture de fenêtre obstruée, 92R1  
Cliché 148 : Arc en pointe, élévation sud, 92R1  
Cliché 149 : Ouverture circulaire centrée au dessus de la porte, 92R2  
Cliché 150 : Mur en pierre de calcaire, 90R3  
Cliché 151 : Traces d'emplacement d'escalier, 90R4  
Cliché 152 : Ouvertures de fenêtre réaménagées dans le mur nord 90R4

Cliché 153 : Puits en pierre taillée, Parcelle 94

Cliché 154 : Vue de la parcelle 43 depuis la cour 94

Cliché 155 : Élévation sud de la cour, enduit extérieur et conduit de brique moderne, Parcelle 90

Cliché 156 : Accès vers la cave, lanterneau inséré et maçonnerie réutilisée, Parcelle 90

Cliché 157 : Mur de défense médiéval (droite), mur de soutènement en talus (centre) et 19 rue Canterelles (à gauche, situé sous la structure en gris foncé au dessus de la toiture)

Cliché 158 : Passage médiéval à travers la rivière d'Orb, avec les immeubles situés sur la rue Canterelles (avant droite)

**Section 1 :**

**Données administratives, techniques et scientifiques**

## Fiche signalétique

### Identité du site

**Région** : Languedoc-Rousillon

**Département** : Hérault

**Commune** : Béziers

**Lieu-dit/adresse** : 19 rue Canterelles

7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie

**Code INSEE de la commune** : 34032

**Coordonnées Lambert** : X : 7175 Y : 62494

**Cadastre** : parcelle LX132 (19 rue Canterelles)

parcelles MN 45, 46, 90, 91, 92, 94 (rue de l'Argenterie)

**Propriétaire du terrain** : Associations Foncières urbaines

### Référence de l'opération

**Arrêtés de prescription n°** : no 07/287-7085 et 07/288-7086

**Arrêté de désignation n°** : néant

**Responsable scientifique de l'opération** : Chris Wild

**Opérateur et organisme de rattachement** : Oxford Archaeology

**Contrôle scientifique de l'opération** : DRAC-SRA Languedoc-Roussillon

**Nature de l'aménagement** : travaux de réhabilitation

**Nature de l'intervention** : études du bâti

**Maître d'ouvrage des travaux** : Associations Foncières urbaines

**Aménageur** : Sébli

**Dates d'intervention sur le terrain** : 19 septembre 2007 au 2 novembre 2007

### Information sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 2

Nombre de pages : 244

Nombre de planches hors texte : 158

Nombre de figures : 18

## MOTS CLES DES THESAURUS

### Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	supérieur	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	ancien	<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	récent	<input checked="" type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Protohistoire	<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)		
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)		
<input type="checkbox"/>	Indéterminé		

### Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input type="checkbox"/>	Nb	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse	<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie	<input type="checkbox"/>	St. indéterminée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Floré	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	Structure agraire			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure	<input checked="" type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input checked="" type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor	<input checked="" type="checkbox"/>	Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Foyer			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre		

### Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)

--

## Générique de l'opération

### Suivi scientifique

DRAC-SRA Languedoc-Roussillon :  
*Jean-Pierre Giraud, Conservateur régional de l'Archéologie*

### Oxford Archaeology

*Chris Wild, Responsable d'opération*  
*Julian Munby, Responsable du service monuments historiques OA*

### Suivi administratif

DRAC-SRA Languedoc-Roussillon : *Dossier suivi par Christian Olive*

Maître d'ouvrage : *Association Foncières Urbaines*

Oxford Archaeology : *Chris Wild*  
*Julian Munby*

### Suivi technique

Aménageur : *Sebli*

Maître d'ouvrage : *Association Foncières Urbaines*

### Equipe scientifique

	<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
Responsable scientifique	Chris Wild	Oxford Archaeology (Lancaster)
Responsable Services monuments historiques	Julian Munby	Oxford Archaeology (Oxford)
Personnel	Pascal Rieunier	OA Méditerranée
	Alan Pezzenc	OA Méditerranée
	Perrine Ournac	OA Méditerranée
	Céline Beauchamp	OA Méditerranée
Etude historique	Michel Philippe	Freelance



## Notice scientifique

En octobre 2007, Oxford Archéologie Méditerranée a entrepris un programme d'enregistrement de deux ensembles de bâtiments au cœur de la ville historique de Béziers (34). Ce travail a été réalisé en préambule à la rénovation des propriétés pour en connaître leur architecture, leur matériaux, leur évolution et leur importance.

### 19 rue Canterelles

Cette structure est située dans le quartier sud-ouest du centre historique, en façade de la rue médiévale qui mène à la porte des Canterelles, celle-ci contrôlant l'accès du pont sur la rivière Orb. Ce bâtiment de trois étages se trouve dans un alignement de maisons mitoyennes le long d'une forte pente menant de la ville à l'Orb et avait été fortement modifié pour accueillir, en dessous d'appartements, un magasin en rez-de-chaussée.

Son analyse détaillée a révélé différentes phases de constructions suggérant que le bâtiment actuel est l'amalgame de deux bâtiments préexistants. L'élévation la plus ancienne apparaît être le mur sud, à l'arrière. Elle faisait partie d'un mur de soutènement datant du XIII<sup>ème</sup> siècle, qui suivait la pente jusqu'au nord de l'actuelle rue de la Tible. La partie ouest de ce mur peut toujours s'apercevoir de l'extérieur, mais il est malheureusement impossible de définir sa relation avec les éléments défensifs qui s'échelonnent de l'ouest de la Rue de la Tible jusqu'à la Rue Canterelles. La petite section du fruit à son extrémité ouest, Rue Canterelles sert en fait de base à l'un des piliers d'une arche de soutien.

Ces arches ont été par la suite partiellement comblées jusqu'à former de larges alcôves au premier étage d'une structure en pierre. Ce bâtiment appuyé contre la face nord du mur de soutènement apparaît avoir été d'une hauteur de trois étages avec encorbellement pour soutenir les poutres de chaque niveau de plafond. Un passage a été créé dans le comblement des arches, au rez-de-chaussée, de façon à servir de puits de lumière et pour permettre le passage de matériaux depuis la rue de la Tible.

Le mur ouest de cette structure se continuait dans la rue Canterelles. Dans sa partie ouest se trouvait une large arche occupant presque toute la longueur de l'élévation et ouverte apparemment jusqu'à la hauteur du plafond du premier étage.

Cette arche était à l'origine un arc brisé mais a été transformée, dans sa partie nord, en un arc de plein cintre et probablement comblée en même temps que la construction d'un corps de bâtiment en façade du 19 rue Canterelles. Des ouvertures ont été creusées entre le 19 et le 21 de cette rue au premier étage, l'une d'elles étant aujourd'hui occupée par un escalier, cela prouvant que la porte actuelle est une addition plus tardive. Le pisé a été le matériel de construction utilisé lors de ces modifications du mur ouest.

Une fenêtre au premier étage de ce nouveau bâtiment, dans le mur est laisse à penser que l'espace de ce côté était ouvert. Il y avait donc une cour s'étendant sur toute la largeur de ce nouveau bâtiment de façade et de celui appuyé sur le mur de soutènement. Sur cette emplacement fût construit une maison, avec encore une fois une fenêtre à l'est au premier étage, montrant encore une fois que l'est, au moins à

cette hauteur n'était pas construit. La cour actuelle fût certainement créée à ce moment.

La propriété subit une réorganisation importante au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec la construction d'une nouvelle façade et de cloisons internes faites de cadres en bois remplis par des carreaux posés verticalement. La dernière modification a été la conversion, dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, de cette grande maison en volumes plus petits, magasin et appartements, séparés par des cloisons de briques creuses.

### **Rue de l'Argenterie**

Ce site comprend plusieurs phases de constructions, la partie la plus ancienne se trouvant au sud-est. Ce bâtiment a été largement retouché, particulièrement sa façade rue de l'Argenterie. Trois arches, séparées par des colonnes en pierre de taille, formaient l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment d'origine. La petitesse de la baie sud et l'absence de colonne suggèrent que le bâtiment a été réduit, probablement lors du percement de la rue Général au sud. L'accès aux étages supérieurs se faisait par une tour d'escalier à l'arrière. Dans la cour à l'arrière du bâtiment ont été trouvés des traces d'un four partiellement enterré. Via cette cour on accédait à une cave à voûte en berceau. Au premier étage, les murs nord, sud et ouest étaient en pierres. Une cheminée se trouve contre le mur est alors que le mur ouest de façade présentait la continuation des colonnes du rez-de-chaussée, s'élevant jusqu'au troisième étage, bloquées par des cadres en bois remplis de carreaux posés verticalement. En plusieurs endroits du premier étage ont été retrouvés des traces de peintures murales. Elles ont été appliquées en six phases, la plus ancienne datant peut-être du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les autres bâtiments apparaissent organisés dans leur phase la plus ancienne autour d'une cour en L. Au sud se trouvait une structure en pierre de trois étages avec une tour d'escalier à son angle nord-est. La limite sud au rez-de-chaussée était originellement une arcade, qui a été incorporée dans le mur actuel.

Sur le côté nord de la cour se trouvait un autre bâtiment à trois étages, avec un rez-de-chaussée sensiblement plus haut, peut-être pour aménager des fenêtres dans la cave dont l'accès s'effectuait également par la cour.

Le côté ouest de la cour s'étendait plus loin que sa limite actuelle jusqu'à un bâtiment trapézoïdal, qui jouxte le côté nord de la cour du 13 rue de l'Argenterie. Ce bâtiment était en retrait de la rue de l'Argenterie, par où on y accédait mais s'avancait jusqu'à la voie dans la rue Bonisi, avant la création du cadastre napoléonien. La partie au nord de cette extension n'a pu être datée précisément mais semble être à associer avec le premier bâtiment. Après une première phase la maison a été étendue vers le nord et sa façade sera refaite au XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **Etat du site**

Le bâtiment du 19 rue Canterelles et le complexe de structures de la rue de l'Argenterie ont fait l'objet d'une étude et d'enregistrements dans le cadre de travaux de réhabilitation. Certaines parties ont été étudiées après dépiquetage et, bien que certains éléments aient été retirés ou par la suite recouverts, la majeure partie de la structure historique du bâti reste apparente au terme des analyses.



# CAHIER DES CHARGES DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE

Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Languedoc-Roussillon  
5 rue de la Salle l'Evêque  
CS 49020  
34967 Montpellier Cedex 2

## **BEZIERS -**

**7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie  
(parcelles MN 45, 46, 90, 91, 92, 94)).**

### **Service régional de l'Archéologie**

Affaire suivie par: Christian Olive  
tél: 04 67 02 32 77  
mél: christian.olive@culture.gouv.fr

Montpellier le 19 juillet 2007

## **Cahier des Charges d'étude de bâti.**

Le rapide diagnostic de bâti de bâti réalisé en juillet 2007 sur le pâté de maison devant être restructuré entre les rues de la Rôtisserie, l'Avenue Alphonse Mas, la rue du Général Miquel et la rue de Bonsi / Argenterie, a révélé de très nombreux vestiges médiévaux (cf. rapport de diagnostic). Nous nous plaçons ici au centre historique de Béziers, dans le secteur sauvegardé et dans le périmètre de nombreux sites classés MH.

Les découtages des maçonneries ont mis au jour des éléments architecturaux présentant une importance de premier plan pour la connaissance de l'architecture médiévale en centre ville de Béziers : portes, fenêtres, méthodes de constructions notamment à pans de bois ou clayonnages, plafonds peints, revêtements muraux peints, etc.

L'étude de cet ensemble de bâtiments s'avère en conséquence indispensable dans la mesure où ils s'avèrent uniques et parfaitement conservés.

Elle se déroulera en deux phases, de manière à ne retarder en aucune manière l'avancement des travaux et pour que l'échéancier de la restructuration puisse être coordonné au mieux avec les investigations archéologiques.

### **PHASE 1 :**

Cette phase comprendra l'étude rapide des immeubles cadastrés sous les n° MN 46, 90, 91, 92, 94.

- Le but est de retrouver la cohérence des plans et de la disposition des unités d'habitation urbaines, de retrouver leur chronologie, leur dynamique par rapport à la cour centrale, leur méthode de construction et les éléments architecturaux caractéristiques.

- Ces immeubles ont fait l'objet de découtages importants, mettant ainsi au jour la structure des murs. La possibilité est offerte par le maître d'ouvrage de mettre à disposition des ouvriers pour parfaire ce travail.

### **PHASE 2**

Cette seconde phase concernera exclusivement l'immeuble cadastré sous le n° MN 45 qui présente une unité exceptionnelle et des vestiges parfaitement conservés (peintures murales, plafonds, murs à clayonnages, etc.).

- L'étude de cet immeuble visera à retrouver le plan d'origine, l'aménagement interne, les méthodes de construction, la décoration, l'unité (ou pas) des différents éléments caractéristiques par rapport à la chronologie et à l'évolution éventuelle du plan (peintures, plafonds, pans de bois...).
- Il sera nécessaire d'envisager deux, trois ou quatre analyses les plus appropriées pour recueillir les datations sur la mise en œuvre des éléments de bois (plafonds, clayonnages) – prélèvements à définir avec le SRA, l'ABF et le maître d'ouvrage. Le comblement de maçonnerie entre les clayonnages sera également examiné voire analysé si nécessaire.

Le but de cette étude sur ce bâtiment exceptionnel est de rechercher l'homogénéité de la construction qui semble antérieure au XVe s. (?), de reconnaître le plan, la distribution des étages, leur destination avec un éventuel séchoir au dernier étage (?), et de connaître le mode de construction, observé pour la première fois en détail à Béziers.

Les éléments de cette étude permettront au Service de l'Archéologie, à l'Architecte des Bâtiments de France et au Service du Secteur Sauvegardé de prendre les mesures adaptées à ce type de vestiges.

Le Conservateur régional de l'Archéologie  
Jean-Pierre Giraud

Cf Plans et documents graphiques dans le rapport de diagnostic.



# CAHIER DES CHARGES DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE

Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Languedoc-Roussillon  
5 rue de la Salle l'Evêque  
CS 49020  
34967 Montpellier Cedex 2

**BEZIERS -**  
**19 rue Canterelles**  
**(parcelle LX 132).**

Service régional de l'Archéologie

Affaire suivie par: Christian Olive  
tél: 04 67 02 32 77  
mél: christian.olive@culture.gouv.fr

Montpellier le 19 juillet 2007

## Cahier des Charges d'étude de bâti.

Le rapide diagnostic de bâti réalisé en juillet 2007 sur l'immeuble cadastré LX 132 et situé au 19 rue Canterelles à Béziers a révélé de nombreux vestiges de bâti ancien (bâti civil et fortifications) englobé dans les maçonneries en élévation.

Les principaux éléments appartiennent à une fortification, gros mur épais de plusieurs mètres, percé d'ouvertures (d'origine ?) et équipé de corbeaux. Ce rempart ou cet élément de fortification appartient au dispositif de défense de la colline Saint Jacques et est visiblement antérieur aux murs de la maison qui lui est adossée vers l'extérieur et qui inclue des éléments XIVE ou XVe s. Il pourrait donc bien appartenir à un système de défense remontant au XIIe s. au moins.

Il n'a apparemment pas à être mis en relation avec la Porte Canterelles, détruite à la fin du XIXe s. et qui se trouvait un peu plus bas sur la pente, au niveau de la rampe Canterelles et dont la mise en place remonterait au XVI/XVIIe s.

L'ensemble de ces éléments mérite d'être étudié afin d'apporter de nouvelles informations sur le système défensif de la ville de Béziers et sur le développement urbain au moyen-Âge, deux aspects encore très mal connus de la ville, que nous avons la chance de voir se rencontrer dans cet immeuble.

L'étude de l'immeuble vise donc à comprendre:

- ~ Les traces de fortifications (fonction, place dans le dispositif de défense, méthodes de construction, estimation de la datation).
- ~ Un sondage rapide et limité, si les conditions de sécurité le permettent, peut être envisagé à l'avant du rempart.
- ~ La compréhension de l'immeuble (date de mise en place par rapport aux éléments remarquables (encadrements de portes, fenêtres, arcs, plafonds, etc.), cohérence du plan, méthode de construction) sera recherchée rapidement, afin de confronter la cohérence de l'immeuble par rapport au rempart sur lequel il est appuyé.
- ~ La chronologie des constructions, évolution du plan, dernière phase d'aménagements (plafonds en gypserie simple, huisseries XVIIIe s., refaçadage au XIXe s.) sera rapidement étudiée.

Le but principal de cette étude reste à identifier et dater la portion de fortification par rapport à la maison qui y est appuyée et qui présente des éléments de datation. L'étude rapide de la maison permettra d'avoir un aperçu de l'expansion urbaine dans ce secteur de la ville.

Jean-Pierre Giraud  
Conservateur régional de l'Archéologie

Pour les pièces graphiques, se reporter au rapport de diagnostic archéologique.

**SEBLI**

**Etude de bâti à 7, 9, 11, 13 Rue de  
l'Argenterie et No 19 Rue Canterelles,  
Beziers, Languedoc-Rousillon**

**PROPOSITION D'ÉTUDES POUR L'ENREGISTREMENT ET L'ANALYSE DE BÂTI  
HISTORIQUE**

**OXFORD ARCHAEOLOGY**

**Septembre 2007**

# **Etude de bâti à 7, 9, 11, 13 Rue de l'Argenterie et No 19 Rue Canterelles, Beziers, Languedoc-Rousillon**

## **PROPOSITION D'ÉTUDES POUR L'ENREGISTREMENT ET L'ANALYSE DE BÂTI HISTORIQUE**

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1 Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2 L'enregistrement : Méthodologie générale.....</b>	<b>1</b>
2.1 Travaux préparatoires .....	1
2.2 Enregistrement du bâti.....	1
<b>3 Description.....</b>	<b>3</b>
3.1 Rue de l'Argenterie Phase 1 (parcelle MN 46,90, 91,92 & 94) .....	3
3.2 Rue de l'Argentine Phase 2 (parcelle MN 45) .....	4
3.3 19 Rue Canterelles .....	4
<b>4 Le rapport et les archives .....</b>	<b>5</b>
<b>5 Le programme et personnel.....</b>	<b>6</b>
<b>6 Hygiène et sécurité.....</b>	<b>6</b>
<b>Annexe 1 : Expérience d'oxford archéologie dans le domaine du bâti historique....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe 2 : Profil du responsable.....</b>	<b>8</b>



## 1 INTRODUCTION

- 1.1.1 Les sites sont situés Rue de L'Argenterie et Rue Canterelles au sein de la ville historique de Béziers et font l'objet d'une prescription archéologique (Cahier des charges datés du 19 juillet 2007) dans le cadre de travaux de réhabilitation réalisés par la SEBLI.
- 1.1.2 Rue de l'Argenterie consiste en un complexe de bâtiments adjacents disposés autour de petites cours circulaires. Un de ces blocs a révélé des vestiges de plus grande importance sous la forme de pans de bois d'époque médiévale tardive ou du début de l'époque moderne.
- 1.1.3 Rue Canterelles, un bâtiment d'époque plus tardive s'appuie sur une structure d'époque médiévale, qui a été décrite comme un rempart. La structure médiévale est à l'arrière du rez-de-chaussée et en partie sous la rue de Tible à l'arrière de la propriété. Il est possible qu'une partie de cette structure date du XIII<sup>ème</sup> siècle et soit associée à d'autres éléments de défense de la ville de Béziers pour cette période.

## 2 L'ENREGISTREMENT : MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

### 2.1 Travaux préparatoires

- 1.1.4 L'aménageur s'engage à assurer l'accès aux bâtiments en toute sécurité. Ceci inclut le dégagement de débris éventuels ainsi que la fourniture d'éclairage approprié. Des piquetages seront également nécessaires afin d'exposer des éléments précoces. L'étendue spécifique ainsi que les détails de ces travaux seront discutés et identifiés au cours d'une réunion de chantier initiale.

### 2.2 Enregistrement du bâti

- 1.1.5 L'enregistrement du bâti sera entrepris à des niveaux équivalents à ceux définis en Grande-Bretagne par la Commission Royale, en particulier les niveaux II-III et III-IV en fonction des différentes parties de l'étude et tels que définis ci-dessous. Ces niveaux d'enregistrement sont définis par English Heritage dans l'ouvrage *Understanding Historic Buildings: A Guide to Good Recording Practice* (EH, 2006). Ce document établit que :
- 1.1.6 « Le niveau 2 représente un enregistrement descriptif, réalisé dans des circonstances similaires à celui du niveau I mais dans les cas où des informations plus détaillées sont requises. Il peut être réalisé dans le cas d'un bâtiment qui n'est pas jugé comme nécessitant un enregistrement complet ou bien peut servir à amasser des données dans le cadre d'un projet de plus large envergure. Tant l'intérieur que l'extérieur du bâtiment seront observés, décrits et photographiés. Un plan et parfois d'autres relevés seront réalisés mais l'enregistrement graphique ne sera pas normalement exhaustif. »

- 1.1.7 « Le niveau III représente un enregistrement analytique et comprendra une description initiale suivie par un compte-rendu systématique des origines, du développement et de l'utilisation du bâtiment... Il comprendra également tous les enregistrements photographique et relevés nécessaires pour illustrer l'apparence et la structure du bâtiment ainsi que pour supporter l'analyse historique. Un niveau III inclut un plan du bâtiment et d'autres relevés tels que des élévations, des coupes et des dessins de détail. »
- 1.1.8 « Le niveau IV fournit un enregistrement analytique exhaustif et est approprié aux bâtiments d'importance particulière. Tandis que le niveau III s'attache à une analyse et une interprétation afin de clarifier l'histoire du bâtiment qui peut-être déduite à partir de la structure elle-même, l'enregistrement de niveau IV puisera dans l'éventail de toutes les sources disponibles et discutera la signification du bâtiment dans son contexte régional architectural, social, et économique. »
- 1.1.9 La stratégie d'enregistrement consiste de trois éléments principaux : un enregistrement par relevés, photographique et un enregistrement écrits descriptifs (détaillés plus en détails ci-dessous).
- 1.1.10 L'enregistrement par relevés représente un aspect essentiel du travail et inclut des plans au sol, des élévations et des coupes ainsi que des dessins des détails importants à des échelles appropriées. Si possible, ces relevés se basent sur des dessins numériques topographiques existant du bâtiment, rendus disponibles et décalqués au crayon sec sur des films plastiques reconnus stables en vue d'un archivage à long terme ("le calque"). Des annotations archéologiques ou descriptives sont ajoutées à ces dessins. Ces notes permettront d'interpréter le bâtiment et enregistreront les détails en matière de construction, de la structure, de l'histoire et de l'utilisation du bâtiment. Cet enregistrement suit les standard de l'Institute of Field Archaeologists et les conventions mises en place dans *Recording Historic Buildings: a descriptive Specification* (RCHME, 1996). Les plans et coupes des investigations souterraines seraient également dessinés sur calque au crayon sec à des échelles appropriées et selon des conventions archéologiques standards. Les élévations de bâti exposés au cours de sondages sont enregistrés au même niveau que les élévations au-dessus des niveaux de sols.
- 1.1.11 L'enregistrement photographique forme également un élément important de ce travail et consiste à la fois de vues générales (extérieures et intérieures) de toutes les parties du bâtiment ainsi que de vues détaillées de tous les éléments/faits de détails archéologiques perdus ou obscurcis. Ceux-ci comprennent les ouvertures (portes ou fenêtres) bloquées, les changements dans la construction, les traces d'accroches, serrures etc. Il sera particulièrement utile pour enregistrer de manière rapide certains détails structurels. L'enregistrement photographique inclura :
- Des vues générales de l'extérieur du bâtiment
  - L'apparence générale des pièces principales/zones

- Une couverture détaillée de l'apparence externe du bâtiment
- Tout détail externes, structurel ou décoratif, qui est pertinent quant à la conception du bâtiment, ainsi qu'à son développement ou à son utilisation et qui n'apparaît pas de manière suffisante sur les vus générales.
- Vues montrant les relations du bâtiment dans son cadre général ainsi qu'aux autres bâtiments environnants
- Les détails internes structurels, décoratifs ou archéologiques

1.1.12 L'enregistrement photographique sera réalisé à l'aide d'un appareil numérique pour les enregistrements généraux et afin de fournir des illustrations pour le rapport. Des films argentiques 35 mm (noir et blanc et diapositives) seront également utilisés en complément de l'enregistrement numérique pour les vues générales des structures (internes et externes) et des détails spécifiques. Si possible un trépied sera utilisé sous un éclairage en lumière naturelle excepté pour les intérieurs sombres qui nécessiteront l'utilisation du flash.

1.1.13 L'enregistrement écrit viendra en complément des relevés graphiques et comprendra une description des structures et une analyse de leur construction, de leur fonction et de leur utilisation. L'enregistrement consistera d'annotations de relevés et de notes séparées réalisées sur des fiches standards d'Oxford Archaeology. Les investigations du sous-sol seront également enregistrées selon les méthodes et fiches standards d'OA.

1.1.14 En complément de l'enregistrement de terrain, des recherches historiques seront entreprises afin de comprendre le développement du bâtiment dans son contexte historique. Les recherches se concentreront sur les cartes historiques et les principales sources secondaires. Son but sera de placer les bâtiments dans leur contexte général urbain et régional.

1.1.15 Si des vestiges/faits étaient mis au jour pour lesquels les ressources affectées à ce projet apparaissaient insuffisantes pour supporter un traitement adéquat, ces découvertes seraient signalées à tous les partis intéressés afin de discuter d'une solution appropriée.

### **3 DESCRIPTION**

#### **3.1 Rue de l'Argenterie Phase 1 (parcelle MN 46,90, 91,92 & 94)**

1.1.16 Ce groupe de structures sera étudié à l'équivalent d'un niveau II-III. Un des principaux points d'intérêt au sein de ce groupe est le blocage d'ouvertures à travers les murs extérieurs, en particulier vers la cour centrale. S'ajoute à cela une seconde cour (2) à l'arrière et à l'est de ce bloc qui comprend la présence d'un puits (accès à partir des Nos 7 et 9 – parcelle MN90). Parcelle 90 comprend également un soubassement (une cave voûtée).

1.1.17 Une étude des relations ainsi que de la fonction entre les parcelles individuelles et la cour centrale seront également considérées, conformément au cahier des charges. Derrière les parcelles 46 à 91 et 92, le rez-de-chaussée

est à un niveau différent par rapport aux blocs situés à l'arrière. Cette chambre basse représente peut-être les restes du bâtiment originel. Les bâtiments semblent dater essentiellement du début ou du milieu du XVIIIème siècle avec des phases successives d'altérations.

### **3.2 Rue de l'Argentine Phase 2 (parcelle MN 45)**

- 1.1.18 Ce bâtiment est situé à l'angle sud-ouest de ce groupe et requiert un niveau d'étude et d'enregistrement supérieur (équivalent aux niveaux III-IV) par rapport au reste du bloc résidentiel des parcelles MN 46, 90-92 et 94. Le bâtiment est une structure à pans de bois et clayonnage, qui présente des similarités avec les traditions du nord de la France ou de l'Angleterre, et qui contient des éléments qui ne sont pas particulièrement communs dans le sud de la France bien qu'ils aient déjà été observés dans d'autres bâtiments à Béziers. Le bâtiment pourrait remonté au début du XVIème siècle. La façade est une addition du XIXème siècle et le cahier des charges requiert également une étude des relations entre celle-ci et les diverses phases antérieures du bâtiment.
- 1.1.19 Plusieurs types de comblement de maçonnerie ont été observés entre les clayonnages y compris des pierres liées au mortier à chaux et des briques d'époque moderne. Certaines pièces comprennent également des pans latéraux (horizontaux) sur la face interne du mur. Il existe au moins quatre phases structurelles dans la plupart des pièces, mais étant donné que le plâtre n'a pas été enlevé complètement, il est difficile d'estimer les niveau d'intégrité de chaque phase dans l'ensemble du bâtiment.
- 1.1.20 Les poutres principales de l'armature sont substantielles et en bonne condition. Certaines ont clairement été altérées ultérieurement afin de rehausser la hauteur de plafond. Certaines poutres étaient équipées de corbeaux qui ont été rehaussés par une addition de plâtre décoratif. Des architraves associées ont également survécus.
- 1.1.21 Les poutres principales ont un diamètre d'environ 0,45 m par conséquent pourraient contenir un nombre suffisant d'anneaux de croissance. Cependant il n'est pas connu à ce stade combien d'aubier aura survécu et donc quelle sera la finesse de l'éventail de datation. Une spécialiste en dendrochronologie devra être consulté afin de déterminer si le bois des structures s'avèrent approprié pour des échantillons dendrochronologiques.

### **3.3 19 Rue Canterelles**

- 1.1.22 Il existe un changement sévère entre les niveau de sol moderne à l'avant (rue de Canterelles) et l'arrière (rue de la Tible) du bâtiment. Le principal élément d'enregistrement retenu par le Cahier des Charges est lié à la structure médiévale découverte à l'arrière du rez-de-chaussée qui est actuellement en dessous du niveau de la rue de Tible. Il apparaît clairement que No 19 s'appuie sur ce mur qui est décrit comme un mur de rempart, bien que cette interprétation ne soit pas à ce stade certaine. La structure médiévale est

définitivement d'importance mais son contexte n'est pas pour le moment bien compris.

- 1.1.23 Le mur de rempart contient deux ouvertures ; une au niveau d'un premier étage qui apparaît sous la forme d'une alcôve, mais qui pourrait présenter des traces structurelles supplémentaires une fois étudiée. Cette dernière semble indiquer qu'il y avait une structure additionnelle à cette façade du mur de rempart et qu'elle était probablement également de nature défensive ou fortifiée. L'ouverture basse a révélé une pièce décentrée par rapport à l'accès principal à travers le mur de rempart. Ceci montre que plutôt que d'être un mur spécifique, cette structure rappelle un élément de bâtiment fortifié (entrepôt ou salle de garde?) qui était peut-être décentré vis à vis de la Porte de Canterelles (le principal accès occidental dans la ville médiévale).
- 1.1.24 La base du rempart, à droite de la porte d'accès dans le rempart lui-même, se présente à un angle d'environ 40° à partir du niveau de sol exposé jusqu'à une hauteur d'à peu près 1,1 m, tandis que la base du rempart à gauche de l'accès était perpendiculaire. A l'arrière de cet accès dans le rempart, existait une ouverture bloquée, qui semble être quelque chose comme une chute ou un conduit. Il n'a pas été possible de déterminer si cet élément s'ouvrait de manière horizontale ou bien formait un conduit en pente dans le mur arrière. La distance entre l'avant de l'accès et l'arrière du rempart était d'environ 6 m.
- 1.1.25 Le bâtiment pourrait dater du XV<sup>ème</sup> siècle, mais à en juger par la forme des arcs du mur du rempart, il pourrait être de la moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle et ainsi faire partie des défenses de la ville de cette époque, lié à la Porte Canterelles et à la rampe de Canterelles.
- 1.1.26 La structure défensive nécessite un enregistrement équivalent aux niveaux III-IV. Une sondage est également requis, s'il est possible de fouiller, afin d'examiner les restes sous le niveau de sol de cette structure. Les résultats de ce dernier seraient enregistrés à un niveau de détail comparable.
- 1.1.27 Le reste du No19 nécessite un enregistrement de niveau I/II similaire à celui qui sera réalisé pour les parcelles de la Rue de l'Argenterie. Seuls le rez-de-chaussée et le premier étage sont accessibles. La structure principale apparaît être en maçonnerie mais comprend également des structures de support en bois bien qu'aucune n'ait encore été observée..

#### **4 LE RAPPORT ET LES ARCHIVES**

- 1.1.28 Un rapport final présentera en détail les résultats de l'enregistrement et du sondage. Il sera conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

- 1.1.29 Le rapport d'étude sera remis à l'aménageur et à la D.R.A.C. en version papier et numérique sur CD. Il sera remis sous un délai maximum de 1 an à compter de la fin des opérations de terrain.
- 1.1.30 Une archive contenant tous les relevés de terrain, les négatifs de photos, les diapositives, les annotations descriptives et le rapport final sera dressée et remise à la DRAC à l'issu du projet.
- 1.1.31 Les archives du site seront préparées en vue d'un stockage à long terme, et en l'absence de directives régionales, conformément aux normes en vigueur en Grande-Bretagne<sup>1</sup>.

## **5 LE PROGRAMME ET PERSONNEL**

- 1.1.32 Il a été prévu que l'étude de terrain sera pour une durée totale maximum de six semaines (deux semaines pour la rue Canterelles et quatre semaines pour la rue de l'Argenterie).
- 1.1.33 L'opération sera dirigée et menée par Chris Wild dont le curriculum vitae se trouve en annexe. Il sera accompagné d'un autre archéologue.

## **6 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

- 1.1.34 Tous les travaux seront effectués conformément à la législation en matière d'hygiène et de sécurité applicables.

---

<sup>1</sup> Les directives en vigueur sont conformes aux documents *Guidelines for the preparation of excavation archives for long term storage* (Walker 1990 - UKIC) et *Standards in the Museum Care of Archaeological Collections* (Museums and Galleries Commission 1992).

### ANNEXE 1 : EXPÉRIENCE D'OXFORD ARCHÉOLOGIE DANS LE DOMAINE DU BÂTI HISTORIQUE

OA possède un département entièrement dédié à l'étude du bâti, qui rassemble une équipe de plusieurs spécialistes.

OA possède une longue expérience de projets d'analyse de bâtiments, à la fois dans le cadre d'études archéologiques de bâtiments et de relevés non destructifs. OA est un expert archéologique auprès des Palais Historiques Royaux, traitant certains des bâtiments historiques les plus spectaculaires de Grande Bretagne tels que la Tour de Londres, Hampton Court et la Palais de Kensington. Les projets récents entrepris par OA ont compris un éventail diversifié de bâtiments publics, de châteaux ruraux, d'églises et de bâtiments de fermes de toutes époques.

L'étude d'évaluation d'environnement pour la liaison ferroviaire du Tunnel sous la Manche incluait l'évaluation des impacts sur de nombreux bâtiments historiques y compris la gare St Pancras. OA a par la suite contribué aux relevés et à la fouille de nombreux bâtiments classés dans le cadre du projet. D'autres travaux d'OA incluent la fouille extensive et le relevé d'élévations à Somerset House, sur les édifices gouvernementaux du XVIIIème siècle et à No. 4 St Jame 's Square au cours des travaux d'altérations de cette demeure urbaine raffinée. Les travaux à l'étranger ont inclus un programme de recherches de grand envergure au Château de Mayenne (Pays de la Loire).

Les recherches récentes ont inclus une étude de bâtiments médiévaux à Oxford et Abingdon, la Tour de Boarstall pour le National Trust et la Grange de Swalcliffe Tithe pour le compte du Patrimoine Anglais. Oxford Archaeology donne également des avis sur l'analyse et conservation archéologique des églises dans le diocèse d'Oxford. Dans la période consécutive à la mise en place de PPG 15<sup>2</sup>, OA a entrepris un nombre accru de relevés du bâti sur des édifices domestiques, agricoles et industriels pour le compte de clients très divers tels que des aménageurs privés, des partisans pour la conservation de l'environnement, des particuliers, depuis des chaines de brasserie à des sites du patrimoine d'intérêt national comme le Chatham Dockyard. Les projets récents comprennent l'abbaye médiévale de Stoneleigh, la gare d'Oxford de 1851 et un nombre important de maisons et de bâtiments de ferme d'époques médiévale et moderne. Dans les dernières années, OA a entrepris des études à l'échelle nationale de colombiers, entrepôt à glace des XVIIIème et XIXème siècles et de ponts, dans le cadre du programme de protection de monuments mis en place par le Patrimoine Anglais. OA a développé une expertise considérable dans le domaine de l'enregistrement des structures industrielles, et travaille actuellement à Tondou, Aberdare, Woolwich Arsenal et Chatham Dockyard.

Julian Munby, le responsable du département, est également le conseiller personnel en matière d'archéologie pour le Diocèse d'Oxford.

<sup>2</sup> PPG 15 (Planning Policy Guidance 15) est un document gouvernemental de conseils concernant la gestion des bâtiments classés monuments historiques à l'usage des autorités locales, des aménageurs, des propriétaires terriens et autres particuliers et organisations.

**ANNEXE 2 : PROFIL DU RESPONSABLE****CURRICULUM VITAE**

Chris Wild

Chargé d'études OA North

Date de naissance	19/04/1971
Employé pa OA depuis	1993

**Education**

BSc (Hons) Archaeological Sciences, Bradford

**Compétences professionnelles**

L'expérience de Chris pour Lancaster University/Oxford Archaeology est varié et concerne de nombreux domaines. Il est essentiellement impliqué dans les enregistrements de bâti et les fouilles, particulièrement de bâtiments d'usage industriel et vernaculaire. Depuis 1998, il est le principal spécialiste du bâti mais également topographe pour OA North. En plus d'une expérience extensive dans l'usage de la station total et du GPS, Chris a une connaissance approfondie des logiciels CAD et de leur application aux études de bâti. Ceci inclue des modèles en 3 dimensions de structures historiques utilisant à la fois les données enregistrées sur le terrain et les sources historiques.

Aux cours de la crise de la fièvre aphteuse en 2001, Chris a travaillé comme chargé de conservation du bâti en Cumbria en détachement auprès de DEFRA (Department for Environment, Food and Rural Affairs), afin de surveiller le nettoyage de bâtiments traditionnels. A la suite de ce travail, il a participé à la production d'une proposition régionale, en conjonction avec English Heritage, Lancashire County Council et Cumbria County Council, afin d'adresser le problème du déclin croissant des bâtiments de fermes. Ce projet entraîna une étude exhaustive des structures construites en argile sur la plaine de Solway en Cumbria. Il a également activement participé au développement de la publication d'Historic Scotland : "*Guide for Practitioners 4: Measured Survey and Building Recording For Historic Buildings and Structures(2004)*" et fut consulté à propos des méthodes d'enregistrement lors e la production par English Heritage de "*RecordDIM: Guidance note for Measured Drawing for Built Heritage Documentation (forthcoming)*". Il a dirigé des projets sur des types variés de bâtiments et des périodes différentes y compris des châteaux et complexes de fermes d'époque médiévale, des maisons du début de l'époque moderne et des structures vernaculaires, industrielles, domestiques et militaires du XVIIIème à nos jours.

Au cours des dernières années, Chris a également travaillé dans le domaine de l'archéologie industrielle y compris la fouille de demeures domestiques et rurales de bas statut, par exemple dans les banlieues de Manchester, à Syer's Court Piccadilly, Bradley Street, à Ancoats, et de Bengal Street/Shilling Court, à Ancoats. Il a également entrepris les fouilles et l'enregistrement du bâti de structures associées à plusieurs industries, en particulier l'industrie textile mais également la métallurgie, le verre et la poudre.

**Expérience professionnelle**

1998-present: Chargés d'études Oxford Archaeology North (anciennement Lancaster University Archaeological Unit)

1995-1998: Chef de secteur, Lancaster University Archaeological Unit

1991-1992, 1993-1995: Assistant de fouilles, Lancaster University Archaeological Unit

1992: Assistant de fouilles, Birmingham University Field Archaeology Unit

Chris a complété deux stages de 6 mois en archéologie préventive dans le cadre de ses premières années de licence.



***Domaines d'intérêts particuliers***

Chris s'intéresse à toutes les périodes archéologique mais particulièrement l'archéologie industrielle et vernaculaire.

***Principaux projets***

Etudes de bâti : Auchindrain Historic Township (Argyll) ; Ferme monastique (Faversham) ; Old Abbey Farm (Cheshire) ; St Conan's Kirk (Argyll) ; Lyme Park (Cheshire) ; Axwell Hall (Gateshead) ; Two Lions Public House à Penrith ; le château de Lancaster ; le château de Kendal (Cumbria) ; le château de Wigmore (Herefordshire) ; les mines de plomb de Nenthead (Cumbria) ; Saltom Pit Engine House (Whitehaven) ; l'exploitation de charbon de Frickley (West Yorkshire) ; l'usine à chaux de Craven (North Yorkshire) ; MOD West Freugh (Wigtonshire).

Direction de fouilles d'un site funéraire à incinérations de l'âge du Bronze à Allithwaite (Cumbria) ; prieuré médiéval de Cartmel et de Seathwaite (Cumbria) ; fouilles de périodes industrielles à at Syer's Court Dwellings à Manchester ; Piccadilly Mill (Manchester) ; Trencherfield Mill (Wigan) ; et Oakenrod Mill (Rochdale).

Participation aux fouilles romaines de Kirkham (Lancashire) ; St Nicholas' Yard, (Carlisle) ; la cité greco-romaine de Zeugma en Turquie ; Northwest Ethylene Pipeline (Cumbria) ; l'élargissement de l'autoroute A1 (North Yorkshire), and le détournement de Stainburn à Whitehaven (Cumbria).

***Profil personnel***

Seize années d'expérience de terrain sur des sites variés depuis les fouilles de sites préhistoriques jusqu'à l'enregistrement de bâtiments industriels du XXème siècles. Une connaissance approfondie des méthodes d'enregistrement du bâti ainsi que des outils topographiques, photographiques et informatiques. Expérience aguerrie de la rédaction de rapports et de publications.

***Publications***

Excavations at Priory Gardens, Cartmel, *Trans Cumberland and Westmorland Arch Soc Vol C*, 2000.

Excavations at Seathwaite, Cumbria, *Trans Cumberland and Westmorland Arch Soc 3<sup>rd</sup> Ser Vol I*, 2001

Krupa M and Heawood R 2002, *'The Hotties': Excavation and Building Survey at Pilkington's No 9 Tank House, St Helens, Merseyside*. Lancaster Imprint

A Bronze Age Cremation Cemetery at Allithwaite, Cumbria, *Trans Cumberland and Westmorland Arch Soc 3<sup>rd</sup> Ser Vol III*, 2003

A & G Murrays and the Cotton Mills of Ancoats, Miller, I, and Wild, C, *forthcoming Lancaster Imprint*



## **Section 2 :**

**Contexte de l'opération, descriptions et synthèse des résultats**

## **SECTION 2.1 RESULTATS DE L'ENQUETE DE BATI -19 RUE CANTERELLES**

### **I INTRODUCTION**

Le 19 de la rue de Canterelles se situe à l'intérieur du centre historique de Béziers (**Fig. 2 et 3**). Le terrain comprend un bâtiment donnant sur la rue Canterelles (Parcelle 310 du cadastre napoléonien), alors qu'à la partie plus haute, à l'arrière, se trouve un immeuble donnant sur la rue de la Tible (où le Boulevard Jean Macé descend vers la rue Canterelles). L'immeuble était vide au moment de l'étude et était, en général, dans un état raisonnable, bien que certaines zones à l'intérieur de l'immeuble ne soient pas sûres et s'avèrent inaccessibles, notamment de grandes parties du deuxième étage. A l'intérieur de la partie arrière de l'immeuble, une fosse test en forme de L a également été creusée à la main, afin d'examiner le potentiel de caractères subsistants associés avec le mur substantiel de pierre de taille en cet emplacement.

#### **I.1 Rapport descriptif**

Des rapports écrits utilisant des fiches ont été réalisés de tous les principaux éléments de l'immeuble, tant intérieurs qu'extérieurs, ainsi que de tous les caractères ayant une signification historique ou architecturale ou bien appartenant à son usage ou à sa fonction passés ou présents. Une attention particulière a été portée aux relations entre les zones de l'immeuble où on a pu constater là où son développement ou des altérations pouvaient être observées. Ces rapports sont essentiellement descriptifs, bien que l'interprétation soit portée en majorité sur le site comme souhaité.

Des plans d'architecte de la structure existante ont été modifiés manuellement afin de montrer la forme et la localisation des traits structurels, et/ou de traits d'un intérêt historique, architectural et industriel. Les plans de terrain annotés manuellement ont été digitalisés à partir d'AutoCAD afin de produire les plans définitifs.

#### **I.2 Enquête photographique**

Un archivage photographique de l'immeuble a été réalisé, à partir à la fois de photos générales et de photos d'intérieur, prises en utilisant à la fois des formats digitaux et des diapositives 24 x 36 couleur. Des photos générales des élévations extérieures ont été prises en format digital et en 35 mm. La description de l'immeuble, qui suit, va souligner le plan et la fonction de l'immeuble ainsi que tous les caractères architecturaux et historiques, installations et ajustements. Une discussion sur les découvertes suivra qui souhaite expliquer comment les traits de l'immeuble sont liés à son

développement et à son usage.

Six grandes phases d'activité ont été identifiées dans la construction de l'immeuble, et quoi qu'aucune preuve de datation exacte n'ait été trouvée, une chronologie relative a été établie pour chacune. La section II fournit une synthèse des résultats de l'étude du bâti, suivi par une description pièce par pièce de l'immeuble accompagnée d'un catalogue des clichés.

## **II SYNTHÈSE DES RESULTATS - RUE CANTERELLES**

L'enquête détaillée a révélé plusieurs phases de construction, dans cet immeuble complexe, et a identifié plusieurs caractères anciens significatifs, en relation avec la ville médiévale de Béziers.

### **II.1 Phase 1**

La phase structurelle primaire

La partie la plus ancienne de l'immeuble semble être un mur situé au sud à l'arrière du bâti actuel. En préalable au projet, on avait émis l'hypothèse que ce pouvait être une partie de l'enceinte urbaine défensive de la ville médiévale, probablement en relation avec la porte positionnée seulement à une centaine de mètres en bas de la même rue à la Porte Canterelles. Alors que la poterie découverte dans la fosse dans la fondation du mur suggère que le mur était vraiment en place durant cette période, le détail stratigraphique du mur, combiné avec une particularité topographique locale, suggèrent que le mur n'était en aucune manière défensif. La rue Canterelles suit un ravin naturel de la ville médiévale vers la rivière d'Orb, et le côté sud de la rue, à l'emplacement du numéro 19, qui se situe au pied d'un escarpement abrupt, haut approximativement de 15 m (Cliché 157). L'enceinte défensive de la ville ne suivait pas les courbes de niveaux de la colline autour du sommet du ravin, mais plutôt la direction la plus courte à travers la vallée, depuis les escarpements de chaque côté, avec une guérite défensive placée au pied de la vallée, pour contrôler la traversée de l'Orb (Cliché 158). Une partie du côté sud de l'enceinte subsiste encore là où elle descend dans la rue Canterelles depuis la crête jusqu'au côté ouest de la rue de la Tible (Cliché 157). Il n'a pas été possible, en revanche, d'avoir accès pendant l'étude afin d'examiner les matériaux les techniques de construction pour des fins de comparaison dans le cadre de cette étude. Un grand mur de soutènement, qui consolide le coteau, continue depuis les vestiges de l'enceinte à travers l'escarpement à l'est (Cliché

157). Il n'était pas possible d'examiner cette structure en détail, ni sa relation avec l'élément subsistant de l'enceinte urbaine défensive. Il reste donc d'époque incertaine, mais il a y des similitudes significatives avec le mur observé à l'intérieur du 19 rue Canterelles, et il semble être sur le même alignement. Le mur est formé d'une série de voûtes, lesquelles semblent diminuer de hauteur, avec des colonnes légèrement en talus intercalées. Bien que celles-ci soient construites en moellons ou en pierres non appareillées comme observées dans le numéro 19, la base de ces colonnes n'est pas visible et peut être de style similaire. Une voûte, plus petite, observée dans l'immeuble pourrait être la voûte qui termine le mur de soutènement et cela peut expliquer la présence d'une imposte décorative sur le côté est. Un petit tronçon de mur avec un fruit dans le 19 rue Canterelles, semble représenter la base de l'un des piliers des voûtes de soutènement. La voûte, partiellement visible à l'ouest dans la partie supérieure du mur, semble avoir été la voûte finale du mur, car non seulement elle franchit en demi-arc au contraire des voûtes complètes à l'ouest. On présume que le mur de soutènement continuait plus loin à l'est, mais sans arcs de décharge, étant donné la grande réduction dans sa hauteur car la différence du niveau du sol entre le sommet et le pied de la pente se réduisait.

## II.2 Phase 2

La voûte située à l'intérieur du 19 rue Canterelles a été par la suite comblée partiellement créant de grandes alcôves au premier étage d'une structure construite en pierre jouxtant le côté nord du mur. Il est probable que le couloir sous le mur sud était inclus dans cette modification, mais il n'est pas clair si un drain ouvert, de construction soigné, est associé ou pas avec ce couloir, ou à l'origine avec la voûte. Le fait que le drain soit positionné au centre du couloir suggère fortement le premier, et que sa fonction était de collecter des eaux de ruissellement dans le sol qui s'infiltrait probablement de la pente au sud. En effet, l'ouverture au côté sud représente probablement un 'entonnoir', canalisant l'eau du sol depuis le dessus jusqu'à un point, *circa*.15 m en dessous du niveau du sol, rend peu probable une communication avec le niveau du sol au sud.

L'immeuble, de plan rectangulaire, situé au nord du mur de soutènement semble avoir été construit sur trois étages, avec des corbeaux insérés dans les murs de soutènement pour porter les poutres des planchers et plafonds de chaque étage. Construit en pierre, le bâtiment s'étendait à 3,5 m au nord du mur, et avait probablement deux entrées dans sa façade nord. Au dessus du niveau du rez-de-chaussée, l'emplacement des alcôves démontre qu'il s'étendait au delà de l'actuel mur ouest dans le numéro 21, suggérant que le mur du rez-de-chaussée était, soit un mur intérieur, soit un rétrécissement de la structure. La première hypothèse semble plus probable, car le premier étage

n'était pas séparé en deux propriétés le long de la limite actuelle jusqu'au moment où l'utilisation du poteau de bois et les cloisons remplies de tuiles posées à horizontale semblent avoir été utilisées de préférence à la pierre. Cependant, la partie nord du mur ouest, construite sur la façade de la rue Canterelles, semblerait être antérieure aux autres murs dans cette partie de l'immeuble, suggérant qu'elle peut être contemporaine avec le mur de soutènement ou bien l'immeuble jouxtant sa façade nord. A l'intérieur de ce mur se trouve une grande voûte de 6,5 m d'ouverture, et apparemment ouverte jusqu'à la hauteur de l'actuel plafond du premier étage. Celle-ci était à l'origine en arc brisé, et le manque d'éléments pour un retour de ce mur vers le sud à l'intérieur de l'immeuble, suggère qu'elle formait probablement l'élévation est d'une propriété voisine. Cela expliquerait aussi comment l'accès à la propriété bâtie sur le côté nord de ce grand mur de soutènement était maintenu.

### **II.3 Phase 3**

Cette grande voûte a été par la suite reconstruite sur son côté sud en plein cintre, et fut probablement rebouchée en même temps. Cela semble stylistiquement contemporain avec ce qui semble être un arc de décharge subsistant dans le mur est, suggérant que l'immeuble était à cette époque construit sur la partie frontale du 19 rue Canterelles. Des encadrements de porte ont été pourvus entre le 19 et le 21 rue Canterelles au niveau du premier étage, suggérant probablement une seule propriété, et que la partie en façade du numéro 19 formait une extension de la propriété à l'ouest. Une fenêtre au niveau du premier étage du mur est de ce nouvel immeuble suggère que le terrain à l'est était ouvert, facilitant l'accès pour l'immeuble à l'arrière, probablement sous la forme d'une allée, car la propriété en façade était plus étroite d'environ 1 m que celle à l'arrière.

### **II.4 Phase 4**

La phase suivante de remodelage semble condamner l'accès à l'arrière sur les deux côtés de la propriété, avec des murs de moellons. Celui dans l'élévation est incluait aussi une fenêtre, suggérant qu'il jouxtait une cour (une porte au niveau du premier étage dans la partie nord du mur est démontre que la façade sur rue était occupée). Cette fenêtre avec une embrasure évasée semble aussi être de style médiéval, étant placée horizontalement dans le mur et suggérant une phase antérieure au 17<sup>e</sup> siècle. Étant donné que la partie est de la propriété était incorporée dans l'immeuble élargie à cette époque, il est probable que la cour actuelle a été créée durant cette reconstruction. D'autres épisodes mineurs de modifications semblent concerner principalement la communication entre les structures contigües. Fait intéressant, deux de ces interventions dans le mur ouest sont en pisé, démontrant qu'une large gamme de matériaux était utilisée localement pour

la reconstruction. La construction en pisé est bien connue en France et elle aurait fourni un matériau idéal pour des modifications à petite échelle. Une telle superficie de mur incorporait l'ouverture de porte au niveau du second étage, dans le mur ouest, entre les numéros 19 et 21 rue Canterelles. Elle était positionnée à l'intérieur de l'actuelle cage d'escalier mais en face du palier. Cela démontre que l'escalier actuel n'est pas seulement un remplacement mais qu'un exemple antérieur n'aurait pas pu présenter la même configuration. Le fait que les marches les plus basses soient en pierre et reposent immédiatement à l'extérieur de la voûte dans l'élévation ouest au rez-de-chaussée et au premier étage, suggère fortement que l'escalier était à l'origine positionné dans l'angle sud-ouest de la structure, mais c'était le plus probablement un escalier à vis plus serré, plutôt que l'exemple en quart de tour actuellement présent. Les escaliers des immeubles médiévaux étaient généralement à l'arrière de la propriété et souvent hors œuvre, comme au 13 rue de l'Argenterie, ou à l'intérieur d'une cour, comme c'est courant dans la région.

L'addition d'un cellier sur le côté est du couloir sous les propriétés en façade rue de la Tible semble aussi dater de cette phase, avec des tessons de céramique d'époque utilisées dans les joints durant la construction de la voûte d'entrée.

## **II.5 Phase 5**

La propriété a subi un épisode de reconstruction majeur au cours du 19<sup>e</sup> siècle, comme dans d'autres parties de la ville. De nouvelles façades ont été ajoutées dans toutes les rues à travers le quartier médiéval et de nouvelles rues ont été percées à certains endroits pour augmenter la lumière, améliorer l'aspect et généralement moderniser la ville. En effet, la propriété contigüe sur le côté ouest (21 rue Canterelles) porte la date peinte de 1894, en haut de la façade, suggérant que de telles modifications à l'intérieur de cette partie de la ville peuvent avoir été relativement tardives. L'intérieur de l'immeuble a été reconstruit dans un style courant en France au 19<sup>e</sup> siècle, avec des plafonds décorés, des fenêtres verticales, des architraves en collier et des portes en panneaux insérées dans de nouvelles cloisons, formées en utilisant une charpente en bois, comblées avec des tuiles posées verticalement dans un mortier de chaux rose-gris (observé aussi rue de l'Argenterie), suggérant que cela était une technique omniprésente dans la ville durant cette période.

L'escalier a été déplacé à cette époque dans la position qu'il occupe actuellement, avec de nouveaux murs fermant la cour dans sa configuration actuelle. Toutes les cheminées existantes semblent avoir été reconstruites, et une cheminée supplémentaire installée au troisième étage. Cette maison du 19<sup>e</sup> siècle semble avoir été d'un statut relativement haut et était probablement le logis d'un marchand avec une boutique au rez-de-chaussée. Il est clair qu'à cette époque, la partie nord de l'immeuble



était la plus soignée, avec le décor de la boutique du rez-de-chaussée, et probablement un grand salon au dessus. La présence d'un plâtre décoré au palier du second étage suggère que les chambres étaient situées à l'arrière de la propriété à ce niveau. La pièce frontale du second étage n'a pas de plafond décoré comme en dessous, suggérant que c'était probablement une bibliothèque ou un bureau, alors que l'étage supérieur semble avoir été sous-divisé en de petites chambres, probablement pour des bonnes.

## II.6 Phase 6

La dernière phase de modification a été la transformation de ce grand logis en immeuble de rapport séparés, la boutique au rez-de-chaussée, étant probablement elle aussi baillée à un locataire. Cette réorganisation a été entreprise en utilisant presque exclusivement des cloisons de brique creuse, avec une nouvelle devanture de boutique vitrée également insérée dans la façade. Une grande partie de cette réorganisation comprend l'insertion de kitchenettes, salles de bain et WCs pour chaque appartement. Cela semblerait dater du milieu ou de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, et une bonne partie de cette structure avait été retirée avant l'enquête.

## III LES OBSERVATIONS ARCHEOLOGIQUES

### III.1 Description du rez-de-chaussée

**Pièce R1** : cette pièce se situe au rez-de-chaussée côté façade nord, à l'entrée de l'immeuble (**Fig. 7 et 12**). La porte sur la rue (sur le côté ouest) a des pierres d'angle (et trois goujons), avec une simple porte et une lucarne au dessus. La partie est de la porte est une grande voûte en segment s'élevant vers le côté est. Elle semble avoir été large et haute de 2,95 m et elle est formée de pierres de taille (Cliché 1), avec une section beaucoup plus étroite et chanfreinée, représentant peut-être la réutilisation d'un matériau médiéval. Cette voûte semble avoir été partiellement comblée au 19<sup>e</sup> siècle, durant la Phase 5, pour former une façade de rue plus étroite, antérieurement au remodelage de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Phase 6), quand une porte vitrée et une fenêtre haute ont été insérées.

Les murs ouest et est de la Pièce R1 sont faits de blocaille de pierre, liée avec un mortier léger de chaux clair brun-crèmeux, avec des inclusions de sable. Tous les deux semblent de la construction d'origine de cette partie frontale de l'immeuble actuel (Phase 2), et sont probablement contemporains de la voûte sur la façade qui la jouxte. Il y a peut-être une cheminée d'origine dans le mur ouest (Phase 2), remodelée au 19<sup>e</sup> siècle (Phase 5) avec de la brique creuse dans un mortier

de chaux.

Le mur sud de la pièce R1 a été en grande partie reconstruit en brique creuse datant de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Phase 6), mais il conserve des pierres d'angle en pierre calcaire dans une porte à son côté ouest, vers la cour R3, datant probablement de la Phase 3. L'encadrement de porte, qui a un linteau de bois cintré, et est arrondi sur sa face extérieure, a été rétréci sur son côté est d'au moins 22 cm, par un mur de briques creuses dressées sur le côté, datant probablement de la fin du 19<sup>e</sup> ou du début du 20<sup>e</sup> siècle.

*Passage d'entrée* : le sol du passage d'entrée à l'ouest est 30 cm plus bas que la pièce de devant, qui a un sol de béton moderne dans la 'boutique' sur le devant R1, durant la Phase 6. Il y a des marques dans le plafond et le sol du précédent mur de couloir de brique creuse et de tuile (Phase 6). Le mur est de l'escalier a un coffrage de bois avec un remplissage de tuile, ce qui suggère que l'escalier date du 19<sup>e</sup> siècle (Phase 5).

*Les plafonds* : une porte dans le mur, au pied de l'escalier, aurait conduit vers ce qui était autrefois une pièce à l'arrière. Une indication présente dans le mur nord de cette pièce était visible comme marque dans le plafond, depuis le montant nord de la porte à travers le mur est de la pièce R1. Immédiatement au nord de cette marque se trouve un morceau de béton (60 x 30 cm) dans les murs latéraux, ce qui montre qu'une grande poutre a été supprimée.

Dans la partie frontale (N) de la pièce R1, le plafond est compartimenté en tiers par deux poutres de grande taille (25 cm de largeur), probablement de la Phase 3 ou de la Phase 4. Elles sont profondément chanfreinées, avec des traces d'outils rugueux pour faciliter le plâtrage, dont il reste les vestiges sur chaque mur. Le plâtre comprenait un mortier léger de chaux rouge-rosâtre, similaire à celui utilisé dans les panneaux du mur d'escalier du 19<sup>e</sup> siècle, ce qui le daterait de la Phase 5. La poutre nord a été réparée avec des plaques de fer sur chaque côté, alors que la poutre sud a deux assemblages à recouvrement grossièrement découpés remplis de plâtre, de fonction incertaine, peut-être impliquant la réutilisation de la poutre.

Le plafond dans la pièce frontale date de la Phase 5, et il comprend trois panneaux décorés, festonnés en gaufre, dans un plâtre fin, recouvrant un plâtre rouge rosâtre et des lattes (Cliché 2). Le rebord du plâtre était soutenu par des planches de bois, que l'on peut toujours voir. Vers le sud, le plafond de plâtre dans la salle de derrière diffère, démontrant une différence de statut de ces deux espaces dans l'immeuble du 19<sup>e</sup> siècle. Il est compartimenté en deux panneaux par une poutre, similaire à celles de la partie nord de la pièce. Cette poutre a été coupée par l'escalier, et deux autres

poutres ont été insérées et reliées à la construction de l'escalier, et partiellement soutenues par un poteau réutilisé en forme de L, dressé sur un coussin de pierres d'angle amincies qui formaient aussi le montant nord de l'encadrement de porte donnant accès sous l'escalier (Cliché 3). Le linteau de cet encadrement comprend un élément réutilisé, arqué et aminci, finement travaillé, cloué sur la face du montant nord. Sur le côté sud, le linteau repose sur un poteau en bois similaire, mais plus petit, qui se tient sur le sol.

*L'escalier* : l'armoire située sous l'escalier révèle que les six premières marches sont en pierre, en bois au dessus, et qu'il s'agit probablement des restes d'un précédent escalier. Le mur de cloison de l'escalier a une ossature en bois, faite de petits poteaux et de barres horizontales, remplie de briques de 30 mm de épaisseur, placées horizontalement, liées dans des bancs de mortier épais rouge-rosâtre, lequel a été aussi utilisé comme enduit sur les briques pour créer une surface lisse au mur. Une petite ouverture de fenêtre non vitrée (25 cm de côté) dans le mur est, au sud de la porte de la cage d'escalier, est une insertion tardive.

L'enlèvement du plâtre dans la cage d'escalier a révélé une stratigraphie complexe. Le mur sud de l'escalier, près de la cour R3, a une ossature en bois, avec un remplissage de tuile posée verticalement, et date du remodelage principal de Phase 5. Dans le mur ouest, au dessus du niveau du plafond, se trouve un important comblement de blocaille et de tuile remplissant la voûte de Phase 2 en pierres de taille, grossièrement disposées, subsistant à l'intérieur de la pièce au premier étage.

*La voûte (P1)* : la voûte suivait la trace d'angle ronde de la voûte demi-arc plein-cintre observée dans la partie sud de la voûte au premier étage (mur ouest). La voûte semble avoir été coupée par une poutre (maintenant disparue) qui traversait à l'origine la pièce R1 au niveau du plafond. Un jointolement vertical, légèrement abîmé, continue sous l'emplacement de la poutre, marquant la limite nord d'un rebouchage de 60 cm de large composé de petite blocaille et de tuile de toiture, dans un mortier de chaux gris pâle représentant peut-être un remodelage de la voûte durant la Phase 3 ou 4. Cette reconstruction suit la courbe de la voûte descendant vers une colonne en pierre de taille large de 35 cm (Cliché 4), coiffée d'une imposte large de 50 cm (légèrement endommagée mais probablement avec les pierres de taille d'origine), décalée à l'intérieur de la voûte pendant la phase 3. Cette blocaille était buttée verticalement contre le comblement principal (Phase 4) de la voûte, qui était composée d'un blocaille noyée dans un mortier de chaux tendre, marron pâle. Celui-ci est recouvert par un mortier rose pâle de consistance similaire, lequel semble en continuité avec celui du plafond et datant de la Phase 5. La colonne soutenant la voûte est buttée sur sa face sud par

un mur en pierre de taille, comprenant de grands blocs rectangulaires (Cliché 5), et un mortier de chaux dur, jaune crèmeux, construit à 90 cm sous le plafond. A son extrémité nord, le mur sud était décalé de la colonne. L'espace de 30 cm de large entre le mur et la colonne avait un remplissage composé de blocs de pierre grossièrement équarris dans un mortier blanc dur. Ce remplissage peut dater de la Phase 2, et les divers types de construction sont plutôt liés à la méthode de construction qu'une différence d'époque. Au sud, et au dessus du mur en pierre de taille, le remplissage est butté par un mur plus récent, composé davantage de pierres angulaires et rondes, noyées dans un mélange importante de mortier de chaux dur, marron pâle, et datant probablement de la Phase 3.

**Pièce R2** : la pièce R2 est située à l'est de la cour R3, et préalablement aux cloisons tardives, communiquait avec les pièces R1, R3, R4 et R5 (**Fig. 7**). Le mur nord est un remplacement de la Phase 6, de ce qui était probablement une continuation de bois et de tuile de celui observé dans le coin sud-ouest de la pièce R1. Le mur ouest comprend de minces poteaux de bois et des barres dans un remplissage de tuiles fines posées horizontalement, similaire à celui observé dans la cloison est de la cage d'escalier, bien que le liant et l'enduit soient d'un mortier de chaux sableuse beaucoup plus gris, mais il date probablement de la même Phase 5. L'appui en bois de l'ossature est posé sur un mortier de chaux, sable-crèmeux de 0,50 m, lequel recouvre un rebord en pierre, les deux probablement vestiges d'un mur précédent. Du côté nord, le mur ouest jouxte le bord extérieur du jambage de pierre de taille en grès, de la porte située entre les pièces R1 et R3. Une autre porte située dans le mur ouest était probablement à l'origine d'une fenêtre, et il a un linteau de bois légèrement courbé, situé à 2,9 m au dessus du niveau du sol, arrondi sur chaque face avec des goujons interne et externe de chaque côté pour le logement de volets.

*Le mur sud* : Le mur sud de la pièce R2 est en pierre appareillée recouverte d'un enduit de chaux marron-crèmeux, et date probablement de la Phase 2. Cet enduit recouvre partiellement l'ouverture d'une porte dans la pièce R4, suggérant que la porte était obstruée au moment de l'application de l'enduit du mur, mais fut rouverte par la suite. Une porte au côté est du mur sud, permettant l'accès dans la pièce R5, a un encadrement de pierre de taille arrondi, avec des goujons en saillie depuis le mur est. Le plafond à l'intérieur de la pièce R2 est une construction de planche sur un espacement d'environ 10 cm, comblé d'un mortier de chaux rouge rosâtre avec des inclusions de pierres de grès et de chaux, typique du style du 19e siècle, datant de la Phase 5.

**Pièce R3** : celle-ci forme la cour à l'intérieur de la propriété existante. Tous les murs sont couverts d'enduit épais à l'intérieur de la cour (Cliché 6), mais toutes les élévations, à l'exception du mur ouest, ont été examinées sur leurs faces internes. Il n'a pas été possible de retirer l'enduit de ciment

fort à l'intérieur de la cour (Phase 6), et l'analyse a été en outre gênée par la présence de grandes quantités de guano de pigeon.

Dans le coin sud-ouest de la cour, des restes de mur subsistent dans l'enduit d'une précédente salle de douche de Phase 6. Celle-ci avait un toit à une seule pente, et un conduit d'évacuation associé subsiste au niveau du sol, sortant de la cour par le côté ouest du mur nord. Directement au dessus se trouve une trappe d'accès, large de 0,5 m, et composée d'une construction métallique et une porte, laquelle est grippée et fermée, mais permettait l'accès dans l'armoire sous l'escalier dans la pièce R1.

Une fenêtre obstruée en arc voûté, située dans l'élévation ouest, semble retenir des traces de l'emplacement d'un larmier en saillie (qui a pour fonction d'éviter l'infiltration de l'eau de pluie), suggérant une période antérieure, probablement de Phase 3 ou 4. Il y a une fenêtre similaire à deux panneaux, mais sans qu'un larmier soit attesté, directement au dessus, au niveau du premier étage, et une petite fenêtre carrée décalée au sud du second étage. Il n'y a pas de traces de fenêtres au troisième étage. L'ouverture obstruée au rez-de-chaussée peut avoir formé à l'origine un encadrement de porte de Phase 3 ou 4 dans la propriété contigüe.

*Mur sud de la cour* : l'élévation sud a des grandes ouvertures rectangulaires aux premier et deuxième étages, celle au premier étant la plus grande. Les deux ont des goujons externes pour loger des volets. Les linteaux sont formés de grandes voliges, de poutres de section rectangulaire s'étendant du mur est au mur ouest de l'immeuble. L'élévation est de la cour a des fenêtres rectangulaires de proportion similaire à celles de l'élévation ouest aux premier et deuxième étages. Une fenêtre carrée au dessus, au troisième étage, forme partie de la propriété adjacente et a un balcon de fer forgé de la fin du 20e siècle. A l'intérieur de l'élévation nord, il y a de grandes ouvertures de cages d'escalier à tous les niveaux, chacune contenant des battants de huit panneaux, renfoncés de la face externe à l'intérieur d'ouvertures plus larges. D'autres jeux de fenêtres sont situés à chaque palier ; il manque un cadre à celle sur le palier du troisième étage.

**Pièce R4** : c'est la pièce sud-ouest du rez-de-chaussée, avec communication vers les pièces R2-R6 (**Fig. 7**). La pièce R5, à l'est, est seulement une partie cloisonnée de cette pièce, les deux formant une seule pièce à l'origine (Phase 2) occupant toute la largeur de l'immeuble. La pièce est ouverte à la hauteur du plafond du premier étage, le plancher endommagé du premier étage ayant été retiré avant l'enquête. La pièce conserve un plancher carrelé, sous 20 cm de blocaille. Un sondage archéologique réalisé dans le sol a révélé des éléments d'un sol de pierre antérieur, avec un drain central aligné nord/sud.

*Mur sud dans R4* : l'élévation sud a préalablement été interprétée comme faisant peut-être partie de défenses associées avec une porte dans l'enceinte médiévale, située c.100 m plus loin à l'ouest le long de la rue Canterelles.

Le mur ouest existant comprend plusieurs phases. Jusqu'à 1,95 m sous le côté ouest du mur, la structure la plus ancienne (Phase 1), était composée de blocs de pierre de taille en calcaire, posés de façon régulière, formant un fruit d'approximativement 11,5° (Cliché 7) s'étendant de 40 cm au delà de la ligne verticale de la surface du mur. Il a été muni d'un retour avec des pierres d'angle à son extrémité est dans le couloir plus tardif R6, et il continue au delà du mur ouest, lequel jouxte son parement, dans la propriété voisine. Un petit anneau de métal au centre de la partie en pierre de taille du mur, à approximativement 1 m au dessus du niveau du sol, date probablement d'une époque relativement récente.

Ce mur est recouvert par un mur appartenant à la Phase 2 construit de manière plus grossière, lequel forme une voûte au dessus d'un couloir contemporain R6 (Cliché 8), et continue dans R5 à l'est. Les pierres sont beaucoup plus petites et grossièrement disposées que celui en dessous, et ont une taille moins régulière. La voûte elle-même est un simple arc en pierre de taille, dont le jambage est, le plus bas, comprend des blocs de pierre de taille réutilisés, arrondis sur leurs côtés sud. Le mur continue vers le haut jusqu'au niveau du plafond à la hauteur du sol et il est lié d'un mortier de chaux marron. Il semble avoir été coupé par une zone légèrement en saillie de c.1 m<sup>2</sup>, logeant un corbeau en saillie, à 2,15 m au dessus du sol. Celui-ci comprend deux blocs de pierre de taille formant un corbeau convexe en quart de rond (largeur 29 cm et hauteur 42 cm), en saillie de 26 cm depuis la surface du mur (clichés 7 et 8). La maçonnerie de comblement autour du corbeau est similaire à celle du mur environnant. Il est, on présume, contemporain de deux empochements de poutre légèrement plus hautes dans le mur, chacune de 25 cm de côté et logeant les extrémités fortement délabrées des poutres du plafond, qui auraient été soutenues par une poutre plus grande portée par le corbeau en dessous.

Le mur ouest de Phase 2, qui jouxte le parement en pierre de taille du mur sud, comprend un mélange de blocaille de pierre angulaire et de pierre arrondie, et a deux poutres dans la surface du mur à sa jonction. La plus haute débord de 5 cm et représente le côté ouest de la poutre du plafond soutenue par les corbeaux le long du parement du mur sud. La poutre la plus basse est beaucoup plus grande et semble être l'extrémité d'une poutre en bois à l'intérieur de la propriété voisine. Sur son côté nord, le mur ouest est jouxté par le mur nord, lequel est une continuation de celui de R5. Ce mur est entièrement enduit, excepté pour les deux encadrements de porte de pierre de taille

permettant l'accès dans R2 et R3. L'encadrement est (dans R2) a une voûte peu marquée, et une réduction de section carrée autour de sa surface à l'intérieur de sa face de R4 (Cliché 9). Trois goujons sur le côté est de l'encadrement de porte sur cette surface logeaient la charnière de la porte. Il a aussi une pierre de seuil en deux parties, bien apparente, que l'on distingue du niveau du sol dans chaque pièce. L'encadrement de porte ouest, permettant l'accès dans la cour (R3) fait la hauteur entière du rez-de-chaussée, la base du mur au dessus étant portée sur un plat linteau de bois au même niveau que la surface du mur dans R4. L'encadrement de porte a une embrasure légèrement évasée, et une réduction plus marquée que celui à l'est, de section carrée, avec trois goujons sur son côté ouest

**Pièce R5** : c'est une petite pièce située dans l'angle sud-est du rez-de-chaussée qui avait une longueur de 3,5 m, 2,3 m vers l'extrémité sud (contre le mur sud, Phase 1/2), et 1 m large à la partie nord, contre le mur partition nord. La pièce R5 est cloisonnée depuis R4, par un mur ouest en coude, qui jouxte à la fois les murs nord et sud (**Fig. 7**), et est construit d'une seule couche de blocs de belle pierre de taille de calcaire (Cliché 10), dont beaucoup révélant des marques d'outil. Les blocs font généralement 1 m x 0,5 m x 0,2 m d'épaisseur, ayant de fines couches de mortier de seulement 3 mm, et ils sont liés dans un mortier de chaux gris pâle très sableux. Les 1,85 m plus au sud du mur sont perpendiculaires au mur sud, mais, vers le nord, le mur fait un angle d'approximativement de 19° vers l'est. Il y a une porte immédiatement au nord du coude, avec un linteau plat sous une lucarne en arc brisé au dessus (Cliché 10). Il a aussi une réduction de section carrée sur son côté ouest (dans R4). Trois trous rectangulaires ont également été observés dans le mur ouest, chacun de 0,11 m de largeur et de 0,15 m de haut, avec les deux au sud bouchés par du mortier (Cliché 10). Deux sont formés à l'intérieur d'une blocaille de pierre, ce qui requiert que le bloc a été coupé spécialement pour l'emboîture, alors que la troisième est positionnée à la jointure entre les pierres, nécessitant seulement le coin d'un simple bloc écourté. Au sommet de cette jonction avec l'élévation sud, le mur ouest a un large creux de 20 cm<sup>2</sup> au sommet, pour permettre apparemment à une poutre, supportée par le corbeau dans l'élévation sud de R4, de passer jusqu'à un corbeau de hauteur similaire à l'intérieur de l'élévation sud dans R5. Cela semble représenter un remodelage, car les corbeaux supportaient, on présume, des poutres sans relation alignées nord/sud. Il est probable que le mur ouest était inséré alors que la poutre supportée par les corbeaux était un alignement repositionné, car si le mur ouest de R5 était antérieur à la poutre passant au travers, il n'y aurait pas eu besoin de corbeau dans l'élévation de R5, positionnée seulement à 30 cm à l'est. Cela suggère une datation probable de Phase 4 pour le mur, lequel était presque certainement

construit antérieurement à la Phase 5, lorsque des modifications semblent avoir été entreprises dans la charpente de bois avec un comblement de tuile. Le mur ouest (de sa partie sud) est lié au mur est à la hauteur du haut du mur par une mince poutre en acier de section en I, de 14 x 5 cm, positionnée à 70 cm du mur sud, et représentant probablement une insertion de Phase 6. Le mur nord de cette pièce est d'environ 1 m de large et referme l'espace entre l'extrémité nord du mur ouest et le mur est de la phase plus précoce. Le mur nord est composé de blocs calcaires taillés couvert d'enduit de chaux avec un arc brisé et une porte donnant accès vers la pièce R2.

*Mur sud dans R5* : le mur sud comprend deux phases, la partie ouest étant une continuation depuis R4, formant le blocage de Phase 2 d'une grande ouverture voûtée. Son extension est positionnée à 0,7 m du mur ouest et elle a plusieurs joints vidés ou non utilisés marquant son bord interne (Cliché 11). Le bord externe n'a pas de pierre d'angle, bien qu'il contienne un fragment de pierre taillée, peut-être en réutilisation. Le mur plus ancien de la Phase 1 à l'est, était composé de blocs de pierre de taille grossièrement équarris et posés, liés par un mortier de chaux gris pâle, avec de la blocaille et des fragments de tuile. Quoique similaire au remplissage de Phase 2 de la grande voûte, qui utilisait un mortier semblable, le mur de Phase 1 comprend un travail de la pierre de meilleure qualité, disposée de façon plus régulière, plutôt que la blocaille disposée de manière plus aléatoire à l'ouest. Un autre corbeau fait saillie depuis le mur sud à 2,15 m au dessus du niveau du sol et à 30 cm de l'élévation ouest, jouxtant le bord interne de la voûte comblée. Plus bas, un bloc de 29 cm de large sur 15 cm de haut, débordé de 12 cm depuis le parement du mur, avec un bord inférieur légèrement convexe. Celui-ci soutient une plus grande pierre (29 x 27 cm), avec un profil convexe en quart de rond, débordant de 26 cm du parement du mur, et avec un débordement de 6 cm de haut autour du sommet (Cliché 12). Il aurait supporté une poutre sur toute la longueur du mur sud, et il avait trois emboîtures carrées associées, chacune 80 cm de côté et séparée 1 m au dessus et à l'est (Cliché 11). Quatre trous, comblés avec du mortier de chaux, blanc léger de dimension similaire peuvent représenter les autres emboîtures.

*Mur est* : le mur est est emboîté dans le mur sud au niveau du rez-de-chaussée, à une hauteur de 3 m au dessus du sol en blocaille, suggérant un retour vers le nord par le mur de la Phase 1. Ce mur a un alignement différent de celui du premier étage, qui est décalé au nord-est, et a, on présume, une relation avec la structure de Phase 2. Une emboîture de 12 cm de côté dans le mur, à 1,75 m au dessus du sol de blocaille et à 1,1 m du mur sud, fait 0,16 m de profondeur, et semble avoir supporté une barre, de 60 mm de haut, arrondie de 20 mm dans la surface du mur, pour une longueur de 2,3 m depuis l'élévation sud. Depuis ce point le mur est reconstruit au nord, bombant de 0,1 m et



comprenant des pierres plus petites et moins angulaires, liées dans un mortier de chaux plus rose, avec une plus grande concentration d'inclusions de chaux. La jonction avec la partie nord de ce mur est obscurcie par un enduit de chaux très dur, gris pâle et un passage de porte à l'intérieur du mur nord, (entre R5 et R2) mais il semble le plus probable que le mur (nord) jouxte celui à l'est, confirmant sa période plus tardive. Le jambage externe de la porte dans le bout est du mur nord semble également avoir été coupé dans le mur est (Cliché12). Il a un linteau peu prononcé de pierre de taille en segment, avec des jambages amoindris de même pierre de taille et de section carrée. Un goujon sur la face sud du jambage est suggère la position de la porte d'origine.

**Pièce R6** : ce couloir de Phase 2 s'étend depuis la Pièce R4 en dessous du mur substantiel sud de la propriété, qui a donné plus tard accès à la pièce R7 de Phase 4 (**Fig. 7**). Il fait 1,05 m de large et communément 2,1 m de hauteur, s'étendant en dessous de la limite de propriété en façade rue de la Tible au sud, comme un passage construit en pierre comprenant plusieurs phases. Seule la partie frontale (nord) du côté ouest du couloir est en relation avec le mur original de Phase 1 à l'ouest du couloir, formant le retour de la colonne de pierre de taille en talus, dans la pièce R4 (Clichés 7 et 8). Le bloc le plus large s'étend de 95 cm en bas du couloir, à l'intérieur d'un retour mesurant 2,6 m, et comprenant de la blocaille de pierre de taille, liée dans un mortier très sévère d'un pâle blanc-crèmeux, et avec de petits galets et des fragments de tuile utilisés comme filets entre les appareils des pierres taillées. A son extrémité est, l'angle est formé d'une blocaille plutôt que des blocs de pierre de taille, qui sont utilisés dans l'extrémité nord. Celles-ci sont jouxtées par une section de mur large de 75 cm, laquelle déborde depuis le parement du mur, d'un mètre au dessus du niveau actuel du sol de terre, apparemment formant la base d'une voûte à travers le couloir. Celle-ci est jouxtée par le plafond plat du couloir, lequel penche du nord au sud. A son extrémité nord, le couloir a une entrée voûtée, de 80 cm d'épaisseur, formée de blocaille placée de façon aléatoire, sauf sur sa face est, laquelle a deux blocs de pierre de taille réutilisés bien posés, formant les pierres d'angle au mètre le plus bas du mur visible (Cliché 14), la plus basse s'étendant probablement au niveau du sol, dont l'excavation a révélé comprendre un drain de pierre de taille bien disposé, avec un canal central.

A son extrémité sud, le mur ouest a une autre partie de blocaille placée de façon aléatoire sur 95 cm au delà de la deuxième voûte possible. Celle-ci jouxte un rétrécissement du couloir de pierres d'angles en pierre de taille (Cliché 13 et 15), lequel continue dans la limite de l'excavation au sud et a ce qui semble être un plafond en blocs de pierre de taille bien disposé. Une barre de fer à travers le

plafond, à 70 cm de la surface de ce rétrécissement, semble représenter le bout du plafond, avec un vide au sud représentant le plus probablement une chute. Une 'coulée' d'argile à cette extrémité du couloir (Cliché 15) suggère aussi que ce matériau avait coulé en bas de cette chute à la suite de son abandon. Ce rétrécissement de l'extrémité sud du couloir est également en pierre d'angle sur son côté est (Cliché 15), mais déborde au moins de 30 cm à l'extrémité sud du passage souterrain. (**Fig. 7**). Entre la pierre d'angle la plus haute de ce jambage et le plafond se trouve un vide de 8 cm d'épaisseur, comblé de blocailles arrondies et de mortier d'argile rouge.

Ces pierres d'angles sont joutées sur leur côté est par le comblement de blocaille d'une voûte de pierre de taille, de Phase 4, (Cliché 15) qui continue au sud et est dans la Pièce R7. Ce comblement de blocaille remplit la moitié sud de la voûte, et il a un jambage de pierre de taille bien fait et amoindri à l'extrémité nord du comblement. Le jambage a des goujons et une agrafe de métal, pour une barre de porte, sur la surface du passage (Cliché 16). Le quart de rond nord de la voûte arrondie est ouvert, donnant l'accès vers R7. La voûte elle-même a été insérée dans le mur de pierre de taille grossièrement disposé, qui forme le côté est du passage. A l'intérieur de la construction de la voûte, posé dans le mortier sableux gris pâle, se trouve un seul grand tesson de bord de poterie en croûte de tarte (Cliché 17), qui date ce caractère d'approximativement 17ème / 18ème siècle.

**Pièce R7** : on y accède depuis le couloir R6, à travers la partie nord de la voûte insérée dans le mur est du couloir (**Fig. 7**). La pièce, qui semble être un cellier de stockage datant de la Phase 4, est pleinement enduite et semble être une construction simple, avec un toit en voûte de tunnel, alignée perpendiculairement au passage, avec une forme en plan rectangulaire et environ 4 m long par 2 m large. L'entrée voûtée depuis R6 fait 43 cm d'épaisseur et *c.*3,5 m de large, avec le mur obstrué subsistant pendant seulement 1,2 m de la partie sud de la voûte. L'extrémité sud du mur obstrué est appuyée sur une petite niche de soutien sur le mur de pierre de taille bien disposé à l'extrémité sud de R7 et R6 (Cliché18). La pièce était pleine de grandes quantités de débris domestiques contemporains.

### III.2 Description du premier étage

**Pièce P1** : c'est une grande pièce au devant du premier étage (**Fig. 8 et 12**). Les plans d'architectes les plus récents montrent qu'elle est cloisonnée en cinq petites pièces, on présume comme un appartement. La preuve du cloisonnement central de Phase 6, aligné nord/sud, et un autre cloisonnement est/ouest, subsistent dans les surfaces de mur, comme de la brique creuse, liée dans du ciment et datant on présume de la moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

*La voûte* : le mur ouest est le plus complexe, et il est traversé par une voûte asymétrique (Cliché 19) formée de blocs de pierre de taille de calcaire, continus depuis l'arche plus septentrionale dans le mur ouest de la cage d'escalier du rez-de-chaussée. Cette voûte semble comprendre deux phases distinctes, avec ces blocs de pierre de taille formant le côté sud de la voûte et d'une taille plus régulière, communément de 31 cm de large et 27 cm haut, excepté au sommet, qui est formé par trois blocs beaucoup plus étroits. Cet élément de la voûte a le profil d'un demi arc plein-cintre (qui continuait à former une voûte complète, qui se serait étendue vers la rue au nord), et doit représenter une reconstruction de la voûte, datant le plus probablement de la Phase 3. Le côté nord, cependant, a un profil en arc centré sur quatre points, composé de blocs de hauteur similaire à ceux au sud, mais de largeur variable, de 25 cm à 36 cm. Son jambage nord est presque vertical au niveau du sol, positionné à 0,5 m du mur frontal, suggérant qu'il s'agit le plus probablement de la partie plus précoce, datant de la Phase 2. Ce profil présente un lien entre le matériel de blocaille situé entre la ligne des pierres taillées d'angle et la naissance d'un arc arrondi qu'on a observé au-dessous de l'escalier sur le rez-de-chaussée. Évidemment, après le réaménagement de la partie sud de l'arche au premier étage (P1), l'espace intérieur de cette voûte a été réduit d'1,5 m.

Au nord de la voûte, le mur est composé de blocs de pierre équarrie, disposée dans un mortier gris pâle, bien qu'il s'agisse plus probablement d'un rejointement plus tardif, car il semble identique à celui du comblement de la voûte et de celui utilisé comme enduit mural. La voûte elle-même est liée sur son côté nord par un mortier de chaux argileux marron-jaunâtre, (mais plus pâle, et du mortier sableux sur le côté sud, suggérant deux phases de construction). Il y a plusieurs phases de comblement dans la voûte, démontrant de nouveau le phasage complexe à l'intérieur du mur ouest, comme cela a été observé ailleurs dans la structure.

Environ 1,4 m d'obturation au nord de la voûte est composé principalement des blocs angulaires de blocaille grossière, noyés dans un mortier jaune crémeux, avec utilisation de fragments de tuile de toiture cassée (Cliché19). Un trou de 7,5 à 16 cm entre les pierres de la voûte et l'obturation est comblé avec du ciment très moderne (20<sup>e</sup>/21<sup>e</sup> siècle). Au bord sud de la voûte est inséré dans un

encadrement de porte, partiellement découpé dans la voûte (Cliché 20), démontrant qu'il est plus tardif que la reconstruction de cette partie de l'arc, suggérant une période de Phase 4. La porte (75 cm de large et 1,8 m de haut), a des pierres angulaires en pierre de taille et un linteau de bois. Cet encadrement de porte a été par la suite transformé en placard. Un autre jambage de porte subsiste à 1,35 m au nord, qui, bien que recouvert de plâtre, semble avoir des blocs de pierre de taille. Au nord de ce jambage se trouve un morceau de blocaille de 1,25 m dans un mortier rouge-rosâtre, entourant une autre armoire (70 cm de large) comme celle au sud, et probablement à l'origine un passage de porte (Cliché 19). Au nord de celui-ci, l'obturation restante de la voûte comprend de l'argile marron-jaunâtre pâle, avec de très petites inclusions de grès, sable et mortier de chaux, représentant apparemment un comblement de pisé, très probablement utilisé à l'origine pour l'obturation de la voûte pendant la phase 3.

*Mur nord* : le mur nord appartient à une phase de restauration de la propriété datant du 19<sup>e</sup> siècle (Phase 5), et il est butté contre les extrémités abimées de chacun des murs est et ouest. On peut suggérer que la façade du bâti a été réduite vers le sud durant cette phase. Il est construit de blocaille de pierre grossière, dans un mortier de chaux sableux, gris pâle avec des fragments de tuile de toiture. L'élévation contient deux fenêtres hautes en pierre, chacune à l'origine avec des lucarnes au dessus (Cliché 21) bien que celles-ci aient été obstruées à l'extérieur avec de la tuile et du ciment. Les fenêtres consistent en de doubles vantaux, munis de poignées décorées et des fermetures, et avec des volets intérieurs rabattables, datant probablement du 19<sup>e</sup> siècle. A l'est de la fenêtre est, l'élévation nord comprend des tuiles posées verticalement, communément de 25 cm<sup>2</sup>, posées en couches (Cliché 21), et liées dans un mortier de chaux dur, gris. Celui-ci est recouvert d'un enduit de plâtre de finition, recouvrant une couche à base de mortier rose, similaire à celui trouvé partout ailleurs dans les modifications de Phase 5.

*Mur est* : l'élévation est de pierre, et elle contient une voûte à tête ronde qui franchit le mur entier dans P1 (Cliché 22). Elle est de construction similaire à la partie de Phase 3 de la voûte dans le mur ouest, toutefois, la trace de cette voûte n'est pas élongée vers le nord et donc, reste en conformité avec les dimensions de cette pièce. La voûte est liée dans un mortier de chaux gris, et est probablement originaire de cette partie du mur. Au contraire de celui du mur ouest, le comblement de la voûte est amoindri de 22 cm, et consiste en de petits blocs équarris nettement disposés, communément de 25 x 15 cm, liés dans un mortier de chaux marron pâle. A approximativement 2,45 m de l'élévation nord se trouve une trace large de 30 cm d'un mur aligné est-ouest, comprenant des pierres petites et angulaires (Cliché 22), liées dans un mortier jaune blanc-grisâtre,

avec de petites inclusions de sable. Elle semble s'asseoir sur un bloc de 55 cm<sup>2</sup> de pierre de taille, au même niveau que la surface du mur. Le reste de mur semble être celui d'un mur à deux parois, avec des pierres occasionnelles au travers, qui se termine c.15 cm sous la voûte. Le fait que le blocage de l'ouverture de l'arc continue au delà du sommet de cette élévation suggère que ce mur est antérieur, datant presque certainement de la Phase 2. Il aurait été beaucoup plus simple d'arrêter le blocage sur la hauteur complète de la voûte si le mur aligné est/ouest avait été inséré à une époque plus tardive. En outre, la surface découpée de ce reste de mur est recouverte par un mortier de chaux, plus gris, moins sableux, qui semble contemporain au premier blocage. Immédiatement au sud, la voûte a été coupée pour un large conduit de cheminée, par la suite rétréci avec de la tuile, le plus probablement au 19<sup>e</sup> siècle. Au nord de ces traces de mur, une porte (75 cm de large, 2 m de haut), enduite de mortier gris sableux, présente des jambages chanfreinés. Ce qui semble contemporain du mur obstrué dans la voûte. L'encadrement de porte est obstrué d'un mortier de chaux et d'argile marron-jaunâtre avec des pierres de blocaille arrondies.(Cliché 22), suggérant que cela est antérieur au remodelage majeur du 19<sup>e</sup> siècle et datant probablement de la Phase 4. Au niveau du sol, une grande poutre venant de la propriété voisine (17 rue Canterelles) coupe le blocage de la voûte, démontrant non seulement que son édification est antérieure à la poutre et l'organisation actuelle de la propriété, mais illustre aussi la pente raide de la colline, avec le changement significatif dans le niveau du plafond entre les deux propriétés.

*Mur sud* : le mur sud de Phase 5 est en pans de bois, les vides entre les poteaux comblés avec de la tuile posée verticalement, similaire à l'élévation nord, mais pas aussi régulièrement disposée (Cliché 23), et avec un mortier plus rose. L'ossature de bois, a été montée avec des chevrons verticaux larges de 10 cm, à mi-hauteur assemblés dans une barre horizontale, avec un renforcement en diagonal dans l'angle sud-ouest, qui porte la charpente de l'escalier, positionné immédiatement au sud.

*Sol et plafond* : au niveau du sol, une poutre centrale (large de 18 cm) alignée nord/sud semble avoir supporté le plancher. Le plafond a été divisé en quatre parties par des poutres alignées est/ouest, grossièrement chanfreinées et travaillées pour une surface incurvée de plâtre (comme dans R1), bien que les poutres soient de dimension plus petite que dans R1 en dessous, et aussi celles en D1 au dessus. Chaque enfoncement du plafond contient un moulage décoratif en rectangle, similaire à ceux dans R1 en dessous (Cliché 24) lequel recouvre un mortier rose et cache des boiseries dans un plafond de style dite '*à la française*'. La totalité du plafond est ainsi, excepté pour une section large de 1,5 m dans la baie sud, en planches plus larges, comme en R2, en dessous. Il s'agit probablement

d'une modification plus tardive pour supporter le poids d'une salle de bains (indiquée dans cette position sur le plan récent de la salle D1, au dessus). Ailleurs, les poutres du plafond portent des solives nord-sud espacées de 50 cm, dans un style peu courant des périodes tardives, suggérant une date relativement ancienne pour ce plafond. Un autre enlèvement du plâtre du plafond a démontré que la poutre centrale respectait les pierres de taille de la voûte dans toutes les élévations. Cependant, dans tous les murs, la poutre était maintenue avec un mortier plus gris que dans le mur autour, suggérant qu'il s'agissait d'une insertion plus tardive.

**Pièce P2** : c'est une petite pièce, créée durant le remodelage de Phase 5 de la propriété, sur le côté est du palier du premier étage (**Fig. 8**), et séparée du palier par un mur de tuiles posées de champ, similaire à l'élévation nord de P1. Il y a une lucarne horizontale à six carreaux au dessus de la porte depuis le palier, bien qu'elle ait été plus tard repeinte, suggérant un changement d'usage. Un conduit vertical de brique, coffré, dans le coin nord-est de la pièce, recouvre la suite du mur est de Phase 3, depuis P1, qui a de grandes pierres angulaires en pierre de taille immédiatement au sud du conduit, et aussi sur le côté opposé d'une grande ouverture d'1,6 m dans toute sa hauteur. Elle est obstruée à partir de 2,1 m du niveau du sol avec de grands blocs de belle pierre de taille de calcaire rectangulaire (Cliché 25), dans un mortier de chaux crémeux. Sous cette hauteur, les 25 cm nord de l'ouverture ont été obstrués probablement durant la Phase 4, avec des pièces irrégulières plus petites, formant le jambage d'une ouverture rétrécie soulignée par un mortier de chaux gris foncé beaucoup plus doux, lequel est obstrué alternativement par de la blocaille et de la tuile, avec du mortier de chaux sableux blanc-grisâtre, probablement aussi durant la dernière partie de la Phase 4. Le jambage de pierre de taille sud de l'ouverture forme la surface nord du mur nord de la pièce P4, et s'étend plus loin vers l'est, car l'immeuble s'élargit désormais à ce point (**Fig. 3**).

**Pièce P3** : c'est la cage d'escalier et palier (**Fig. 8**). Tous les murs datent de la Phase 5, comprenant une ossature de bois avec un comblement de tuile verticale, comme le mur sud P1, excepté pour le mur ouest qui est de pierre. L'enlèvement du plâtre mural sur le mur ouest à l'intérieur de la cage d'escalier a révélé à nouveau une autre stratigraphie complexe. Un joint de parement vertical depuis le niveau du rez-de-chaussée, où il était marqué par des pierres angulaires en pierre de taille, est caché par les marches d'escalier au niveau du premier étage, mais il semble supporter l'extrémité nord d'une poutre relativement grande de 18 cm de côté, alignée nord - sud, à 2,1 m au dessus du niveau du premier étage (Cliché 26). Au dessus de cette poutre, le mur avance vers le nord par une saillie de 50 cm, mais moins vertical que dans les élévations en blocs de pierre de taille grossière. L'examen de ce côté du mur suggère qu'il a été reculé au nord au moment de l'insertion

d'une poutre de bois horizontale, laquelle soutient trois assises de blocs de pierre plus larges (68 cm) moyennement bien dressées, s'étendant vers le mur sud de l'escalier (Cliché 26). A l'extrémité nord de la poutre, celle-ci semble avoir été coupée par une zone de comblement irrégulière, avec une largeur maximum de 50 cm et faisant saillie 65 cm au dessus du mur de pierre de taille . Toutes sont recouvertes par une zone marron-jaunâtre de murage de pisé (Cliché 26), avec de la chaux, du sable et des inclusions très occasionnelles de charbon, datant probablement de la Phase 4. Celle-ci est coupée par une zone de blocage de moellons et de tuile (30 cm de large et 70 cm de haut), à 50 cm de l'élévation sud, suggérant qu'elle et la zone similaire décrites au dessus semblent toutes les deux représenter les empochements de poutre pour le deuxième étage, coupées dans le mur d'argile, probablement comblé durant la Phase 5. Le mur d'argile contient aussi deux plus petits empochements (13 x 17 cm), avec des linteaux de pierre (30 x 11 cm) (Cliché 27). La plus au nord de celles-ci était principalement comblée avec de la tuile de toiture, alors que celle 60 cm au sud était comblée avec un mortier de chaux rouge-rose. Les deux linteaux sont partiellement enduits par le mur en pisé, suggérant qu'il s'agit de caractères contemporains. L'enlèvement du comblement de l'empochement nord a révélé de l'argile à une profondeur de 35 cm qui pourrait être un mur porteur en pisé. Une porte a été percée dans le mur en pisé, au niveau du second étage à 75 cm de l'élévation sud de P3 (Cliché 28). Un jambage de mortier de chaux rose dur a été enduit autour du parement visible du mur. L'encadrement de porte a été par la suite comblé, soit durant la Phase 4 ou la Phase 5, avec de la blocaille aléatoire dans un mortier de chaux de couleur crémeux.

Le mur sud de l'escalier a été percée d'une fenêtre à huit panneaux, placée à l'intérieur d'une ouverture plus grande (Cliché 29). L'escalier et le palier du premier étage ont été couvert de carreaux de pavement en terre cuite (19,5 cm de côté), comme les contremarches de l'escalier, avec un bord de marche en bois saillant. Entre le premier et le deuxième étages, le mur central de l'escalier est ouvert au dessus du niveau de la rampe, formant une grande fenêtre de 78 cm de large, autorisant le maximum de lumière dans la cage d'escalier.

**Pièce P4** : c'est une petite pièce sur le côté est de la cour. Elle représente l'endroit où la propriété s'étend le plus vers l'est, 1 m de plus en comparaison avec la largeur du rez-de-chaussée (**Fig. 8**). L'extension sud de la pièce semble à l'origine avoir été créée par une continuation du mur en pierre au niveau du rez-de-chaussée (entre les pièces R2/3 et R4/5), mais délimitée plus tard par une cloison en coude, et retirée par la suite. Le mur a été construit en pans de bois avec un remplissage de tuiles posées à l'horizontale, lambrissé de panneaux en bois au dessus de 90 cm, et avec une fenêtre dans la partie sud. Ce mur jouxte un poteau grossièrement chanfreiné (15 x 10 cm) à son

extrémité sud, lequel supporte une grande poutre (25 cm de large) qui traversait l'immeuble et supportait le deuxième étage au dessus. Elle est positionnée directement au delà du croisement de mur au niveau du rez-de-chaussée, suggérant une insertion après la démolition du mur au niveau du premier étage. A son extrémité est, la poutre est supportée par une colonne, dont les pierres d'angles avaient 50 cm de large (Cliché 30). Les pierres d'angle s'étendent depuis la poutre à 1,2 m au dessus du niveau du sol, où subsiste la trace d'un découpage dans le mur, continuant à l'origine à l'ouest durant la Phase 2, démontrant que le mur à ce niveau n'était pas en pans de bois, et que ce mur en pierre avait une fenêtre à son extrémité est. Le côté nord de la colonne dans l'élévation est est jouté par un mur en pierre de taille, certaines grandes (40 x 30 cm) et liées dans un mortier de chaux sableux gris pâle, probablement datant de la Phase 3. Une grande ouverture, large de 1,7 m, a été percée à travers ce mur, pour former une fenêtre (80 cm de large x 1,1 m de haut), (Cliché 31). La fenêtre avait un linteau de bois et des pierres d'angle en pierre de taille. Celles sur le côté nord étant réutilisées avec de profonds chanfreins (17 x 17 cm), alors que celles au sud semblent droites. Le percement pour l'insertion de la fenêtre a été comblé avec des blocs plus petits, grossièrement équarris, liés par un mortier de chaux jaunâtre dur. Par la suite, l'embrasure de fenêtre, et le parement tout entier du mur est, ont été couverts par un enduit de chaux-argile, marron-rouge, picoté sur sa surface pour recevoir une couche d'enduit de finition blanc. La fenêtre a été par la suite bouchée avec de la blocaille et de la tuile, dans un mortier de chaux sableux blanc-gris, qui semble relativement ancien, mais date probablement de la dernière partie de la Phase 4. Le mur nord est également recouvert d'un enduit similaire de chaux-argile marron-rouge et joutte le mur est, avec également un grand retour en pierre d'angle vers P2, ce qui forme actuellement le jambage est deux encadrements de porte dans le mur nord. Ce dernier est construit d'une ossature en bois, avec un comblement de tuiles posées à la verticale au delà de ce niveau.

**Pièce P5** : elle occupe la partie sud du premier étage, au sud de la cour (**Fig. 8**). Le plancher, au moment des travaux relevés, était plus en place, par conséquent aucun accès dans cette pièce n'a été possible. Le mur est, une continuation de l'alignement depuis P4, différait de celui du rez-de-chaussée, était perpendiculaire au mur sud, plutôt qu'à l'avant de la propriété. La colonne, à la place d'une précédente cloison en pierre entre P4 et P5, a été butée contre le côté sud par des blocs de pierre de taille grossièrement disposée. Le mur avait une autre fenêtre obstruée, de 90 cm de large également couverte d'un enduit argileux rouge (Cliché 32). A sa jonction avec le mur sud, une autre ouverture obstruée semble continuer sur toute la hauteur du mur. Cette ouverture faisait 1 m de large environ, avec un seuil, *in-situ*, mais cassé, au niveau du sol. Le mur continuant apparemment



dessous, derrière le mur décalé du sol du rez-de-chaussée (Cliché 32).

*Voûte dans le Mur Sud* : le mur sud portait des traces d'un sol, situé immédiatement au dessus du seuil dans le mur est. Celui-ci continuait à travers l'élévation vers le bord de la partie ouest de deux grandes alcôves situées au niveau du premier étage à l'intérieur du mur sud. Immédiatement au dessus de ce niveau, à environ 1 m du mur est se trouve une large et fine imposte, datant de la Phase 1, marquant le point de départ d'une voûte de pierre de taille qui s'élève rapidement vers l'ouest, apparemment dans un arc très doux. (Cliché 33). La partie saillante de cette voûte ferait plus de 10 m, et il semble plus probable qu'elle formait seulement la moitié d'une portée, rencontrant une élévation de mur qui remonte depuis le mur sud de Phase 1 dans R5 en dessous. Ce type de voûte est relativement courante dans les immeubles médiévaux de la région, supportant l'escalier d'une cour (Grandchamp 1992). A l'heure actuelle, il est plus probable que la voûte faisait partie d'un tronçon d'un grand mur de soutènement qui buttait contre l'enceinte urbaine à environ 100 m à l'ouest, durant la Phase 1.

Au niveau du premier étage, la colonne de pierre de taille en talus a été remodelée, bien que cette hypothèse reste encore à confirmer. Elle forme maintenant la division centrale entre deux grandes alcôves insérées au niveau du sol durant la Phase 2 (Cliché 33). Les ouvertures des deux alcôves avaient des feuillures destinées à recevoir une menuiserie mobile ou fixe, et dans l'alcôve est, la pierre inférieure du jambage est, réutilise un fragment de pierre récupéré (Clichés 33 et 34), probablement d'époque romaine ou grecque. Les deux alcôves semblent identiques, bien que celle de l'est qui fait 1,45 m de large, 0,45 de profond et 1,85 m de haut au sommet du plafond voûté en tonneau a pu être étudiée. Les murs des trois côtés ont été construits en pierre de blocaille, lourdement enduits d'un mortier crémeux, avec de la tuile et liés dans un mortier de chaux très sableux, qui semble typiquement médiéval. L'enlèvement du plâtre mural autour et à l'intérieur de l'ouverture ouest a révélé que les murs de côté sont pauvrement adaptés dans le mur du fond, qui fait un tour jouté par les pierres de la voûte, qui est plus régulièrement construite. Le mur du fond contient une ouverture rectangulaire, à 25 cm au dessus de l'actuel sol en carreaux de pavement probablement du 19<sup>ème</sup> siècle (Cliché 34). Il mesure 75 cm de haut et 60 cm de large, décalé légèrement à l'ouest du centre, et il est obstrué par un bloc très grand probablement de pierre de taille, avec de plus petites pierres en amas, le tout lié dans un mortier de chaux argile rougeâtre, similaire à celui observé comme enduit dans P4. Étant donné que l'alcôve semble effectivement taillée dans la roche, l'ouverture ne pouvait pas être une fenêtre, mais plus probablement une petite armoire à l'intérieur de l'alcôve. L'alcôve située à l'ouest était partiellement obstruée avec des tuiles

plates posées horizontalement. (Cliché 35), similaires à celles observées à l'intérieur des murs de cloison, liées dans un mortier de chaux gris. L'obturation est la plus probablement contemporaine à la construction du mur ouest au niveau du premier étage, laquelle comprend une ossature en bois, avec comblement de tuile, et est positionnée à travers l'ouverture dans le mur sud.

Le mur de phase 1, à l'est de la voûte, n'était dégagé que partiellement, mais il semble être composé de blocs de pierre de taille de qualité moyenne (Cliché 33), contenant un simple corbeau convexe coupé d'environ 80 cm à partir du mur est. On ne distingue pas si celui-ci est inséré, mais il est d'un style différent des deux autres corbeaux situés à l'est, dans le comblement de la voûte, qui ont une plus grande incurvation de la pierre supérieure.

*Mur ouest* : Le mur ou cloison ouest est une ossature de bois avec un comblement horizontal de tuile, datant de la Phase 5, et a été coupé à son extrémité sud par environ 75 cm de brique creuse de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Cliché 36). Ces travaux ont probablement été réalisés au même moment que des modifications à l'intérieur de la propriété voisine (21 rue Canterelles). L'ossature de bois a été posée sur une sablière en bois (un assemblage par recouvrement, mais trop délabrée pour l'identifier) portée sur le mur en pierre de R5, et décalée d'environ 10 cm vers l'est. A son extrémité nord, la cloison en ossature de bois et de tuile butte contre un mur de pierre, qui serait le seul élément qui a survécu au premier étage du mur nord de R4/5. Celui-ci a des pierres angles à partir de 90 cm au dessus du niveau du sol. Le mur nord actuel pourrait être daté aussi de la Phase 5, formant le mur sud de la cour, et il est en pans de bois, remplis avec des tuiles posées verticalement, semblables à celles utilisées dans les murs de la cage d'escalier.

### III.3 Description du deuxième étage

*Pièce D1* : c'est la pièce frontale du second étage (**Fig. 9 et 12**). Elle est de dimensions similaires à la pièce P1 au premier étage en dessous. Toutes les cloisons du 20<sup>e</sup> siècle lui ont été récemment retirées (Cliché 37). Le plancher orienté est/ouest, supporté par des solives orientées nord/sud, a été très mal conservé. Il n'a pas permis l'accès dans la pièce permettant d'effectuer une étude détaillée des multiples phases de construction probablement présentes dans les murs est et ouest. Le plafond a trois poutres transversales plâtrées comme dans P1, mais sans les panneaux décoratifs, suggérant un statut plus bas. Le mur est a été entièrement enduit, à l'exception d'une petite partie, révélant une construction de blocaille aléatoire, y compris des blocs de pierre de taille en réutilisation. Le mur ouest, plus visible, est aussi de construction de blocaille, avec probablement quelques reconstructions en arrière et autour des conduits de cheminée depuis le premier étage.

L'élévation nord loge deux fenêtres, de proportion et de style similaires à celles dans P1, mais sans les lucarnes au dessus (Cliché 37). Le restant du mur est enduit. Le mur sud, comprenant une charpente de bois comblée avec des tuiles disposées verticalement, est similaire à celui en dessous, dans P1 et constitue probablement une construction continue.

**Pièce D2** : c'est un petit placard cloisonné depuis le côté est du palier D3 (**Fig. 9**). Il est de construction similaire à celui de P2, en dessous, mais sans lucarne au dessus de la porte. Dans l'angle nord est, un conduit monte depuis P2, alors que la majeure partie de la pièce était lourdement enduite, et remplie de débris, rendant impossible toute inspection détaillée de la construction du mur.

**Pièce D3** : c'est le palier et la cage d'escalier depuis le premier étage, de style et de construction similaire (**Fig. 4**). Le mur est cependant n'a pas été décapé à ce niveau, à cause d'une sérieuse infestation de pigeons.

**Pièce D4** : c'est un corridor actuel, donnant accès vers le côté est de la cour plus bas entre la grande pièce façade (D1) et deux pièces (D5 et D6) à l'arrière (**Fig. 9**). Le mur ouest du corridor était en pans de bois avec un remplissage de tuiles posées verticalement, avec une grande fenêtre d'environ 90 cm de large située dans une position quasiment centrale. La tablette de fenêtre semble avoir été élargie à l'intérieur, avec un mur en brique creuse, pour la renforcer en dessous (**Fig. 9**). Les murs est et nord semblent être une continuation contemporaine des murs formant la petite pièce D2. Une porte près de l'extrémité sud permet l'accès à D5, et elle a une petite fenêtre non-vitrée (35 x 28 cm) au nord, donnant de la lumière naturelle depuis la cour. Cette petite fenêtre très simple, sans architrave, contraste avec des panneaux décoratifs sur le plafond, le mur nord et au sommet du mur est, où subsistent *in-situ* les restes très endommagés de festons de plâtre floral gaufré (Cliché 38).

**Pièce D5** : il n'y avait pas d'accès possible dans cette pièce, laquelle semble similaire à celle directement en dessous (pièce P4), composée de cloisons, probablement en pans de bois et de tuile disposée verticalement butté contre le mur est. Au niveau du premier étage, la partie est du mur nord est formée par l'angle rentrant de l'élargissement de l'immeuble dans cette position. Au contraire du premier étage, le mur de cloison sud était encore en place et il y avait une fenêtre (de fonction incertaine) au milieu, non-vitrée d'environ 35 cm de côté, donnant D6.

**Pièce D6** : cette pièce avait aussi un sol particulièrement dangereux, avec la plus grande partie de l'élévation sud en pierre obscurcie par des portes étayées. Les murs étaient généralement enduits et semblaient être la continuation de ceux plus bas. Il n'y avait aucune indication de l'élévation de l'arc

de voûte visible au niveau du premier étage dans l'élévation sud, ni de l'élévation de la colonne située au dessus du tronçon de mur en fruit. Un simple corbeau convexe, positionné vers l'extrémité est du mur sud, et semblable à celui au niveau du premier étage, supporte une poutre de plafond longitudinale, alignée approximativement nord/sud. Deux autres poutres sont montées sur des coussins en bois à l'intérieur du parement retailé du mur, suggérant probablement une date plus tardive. Les autres sont par ailleurs soutenues par une poutre alignée est/ouest. Le mur ouest semble être construit en pans de bois et de tuiles posées à l'horizontale, avec des réparations tardives de brique creuse. Le mur nord a été construit également en pans de bois, avec de la tuile posée verticalement, percée par une grande fenêtre dominant la cour, comme au niveau inférieur. Un poteau de bois vertical subsiste dans le centre de la pièce, sur la ligne de la cloison est du corridor D4, suggérant que cette cloison continuait à l'origine à une distance significative dans D6.

#### III.4 Description du troisième étage

**Pièce T1** : le troisième étage consiste seulement en la partie en façade de l'immeuble, au nord de l'escalier, avec au sud, celle occupée par le rez-de-chaussée de la propriété indépendante en façade sur la rue de la Tible, (**Fig. 10 et 12**). Il y avait deux greniers sous les toits, s'élevant depuis le mur de la façade nord. Ils mesuraient seulement 1,27 m de haut et faisaient 36 cm d'épaisseur, et étaient percés d'une fenêtre centrale à deux panneaux (61 cm de large), à l'intérieur de la pièce ouest (T1). Le toit est d'une pente unique et date du 20<sup>e</sup> siècle ; les pannes, les chevrons et les baguettes ont été tous découpés à la machine et recouvrent du feutre et de la tuile, ce qui est confirmé par des lattes de bambou à demi sectionnées, du fil de fer et du placo-plâtre (Cliché 39). Le toit avait cinq pannes, chacune comprenant deux morceaux coupés à l'aide d'une scie circulaire (70 x 20 cm). Une fenêtre Velux posée au-dessous de la cloison située entre les pièces T1 et T2, démontrant que l'ouverture est une insertion récente, permettant l'arrivée de la lumière à chacune des pièces. La cloison elle-même était construite d'une charpente en bois comblée avec des tuiles posées de champ, chacune de 23 mm d'épaisseur, liées et enduites sur chaque surface avec 3 mm de mortier de chaux crémeux. La charpente des cloisons, cependant, est moins substantielle que sur les étages inférieurs, avec seulement deux poteaux entre un encadrement de porte, à l'extrémité sud de la cloison, et le mur nord. L'encadrement de porte contient une porte à trois panneaux, légèrement boisés sur la face est, et avec une simple épingle et attache sur le jambage nord, et de simples charnières. Le linteau semble pris en tenon dans les jambages, celui du sud est plus large de 80 mm et est pris en tenon dans ce qui semble être une panne d'origine buttée par le mur sud de T1/T2. Le mur ouest est

construit de blocaille de calcaire locale et de quelques tuiles de réutilisation, avec un mortier de chaux crémeux, similaire au mur nord. La nature des petits fragments de blocaille rend difficile les associations chronologiques avec le mur nord, mais ce dernier semble vraiment recouvrir l'extrémité nord découpée du mur est, comme observé aux niveaux inférieurs.

Le mur sud, composé de poteaux coupés grossièrement, larges de 75-85 mm et séparés de 60 - 80 cm, butte contre le mur ouest. Étant donné la hauteur plus importante de ce mur, comparé à la cloison située entre les pièces T1 et T2, il inclut aussi une poutre horizontale, 2,13 m au dessus du plancher. Celle-ci est probablement attachée sur son côté sud, mais cette relation est peu claire. Un lavabo situé dans l'angle sud ouest de la pièce a été attaché au mur sud et soutenu par un panneau de plâtre, le long de son côté nord.

**Pièce T2** : le mur sud de cette pièce est une continuation de celui dans T1, avec une charpente de bois similaire. Une porte positionnée immédiatement à l'est de la cloison à T1 dispose de goujons en saillie sur le jambage est de son côté nord, et d'un linteau plat immédiatement sous la poutre dans la charpente de bois. Cette poutre a un joint d'assemblage pour un poteau vertical (Cliché 40), qui s'élève au dessus de la porte, et qui semble se poursuivre en dessous, dans l'ouverture de porte. Cependant, cela ne pourrait pas être possible, car la porte fournit la seule communication entre T1 et T2, suggérant qu'il s'agit d'un exemple de la méthode de construction *ad-hoc*. Une voûte superficielle sous le linteau de bois plat est un modelage en plâtre, d'un type similaire à celui utilisé dans la construction des cloisons.

Le mur est est une construction de pierre, et il semble être similaire au mur ouest dans T1, à l'exception d'une poutre horizontale de bois large de 17 cm observée à la surface d'une petite zone de mur décapée, près de l'élévation sud. Il isole une couche de mortier de chaux jaune et de la tuile de toit de réutilisation, suggérant que cela fait partie d'une réparation, plutôt qu'une partie de la structure. A 1,2 m du mur sud, une hotte de cheminée construite de tuile posée verticalement (Cliché 41) remonte depuis le 2<sup>e</sup> étage. Bien qu'il n'y a pas d'indication dans le parement du mur à ce niveau, une marque de suie, de 1,3 m de large, à 0,75 m au nord (Cliché 41), nous indiquent vraisemblablement l'emplacement du foyer à ce niveau. Un autre conduit, plus petit, buttait aussi le mur est, à 1,8 m de sa jonction avec l'élévation nord, démontrant que des conduits indépendants étaient installés pour les foyers aux étages en dessous. Le mur nord est similaire à celui dans T1, logeant une ouverture carrée (50 cm de large), décalée à l'ouest du centre dans T2, avec une planche et une poignée de porte, suspendue par des charnières du 20<sup>e</sup> siècle sur le côté est.

**Pièce T3** : c'est une petite pièce au-dessous de la partie nord de l'escalier, avec des murs charpentés

de bois et une porte basse dans le mur est, arrondie sur le côté intérieur et avec des goujons sur le jambage nord. Cette pièce était probablement utilisée pour le stockage car elle a accès au dessus de l'escalier sur les côtés ouest (1 m au dessus du niveau du sol) et sud (2,2 m au dessus du niveau du sol). L'inspection interne n'était pas possible, à cause de la nature instable du plancher et de grandes quantités de fientes de pigeon.

**Pièce T4** : elle comprend l'escalier supérieur et le palier du troisième étage. Tout est charpenté de bois et de construction de tuile posée verticalement, semblable aux autres parties de l'immeuble. L'escalier est fermé et en coude, avec des marches en colimaçon autour d'un poteau central de bois. Le palier permet l'accès à T2 et T3, où il y a aussi un accès obstrué dans la partie sud de l'immeuble, via une entrée superficiellement voûtée vers celle dans T2. Il y a aussi un encadrement de porte obstrué immédiatement au sommet de l'escalier permettant précédemment l'accès dans une pièce à l'est, qui a par la suite été annexée dans la propriété voisine. Au nord de cet encadrement de porte se trouve une fenêtre (35 cm de côté) apportant de la lumière dans cette pièce depuis la cage d'escalier, mais celle-ci a aussi été obstruée par la suite. Le plafond du palier fait 2,13 m de haut et a une couverture de plâtre. Le palier est en planches de bois, d'une largeur variable (93 à 265 mm). Le mur sud de la cage d'escalier comprend trois panneaux charpentés de bois, les deux extérieurs ont deux barres horizontales formant les tablettes de deux fenêtres, celle de l'est plus petite et sans aucune fourniture présente. La fenêtre ouest a quatre ouvertures, avec l'ouverture est plus basse, retenant un carreau de verre très fin (probablement du 19e siècle) et la plus haute à l'ouest retenant neuf petits carreaux de verre en plomb (Cliché 42), suggérant la forme de vitrage d'origine dans la cage d'escalier.

### III.5 Résultats des sondages

Un sondage test en forme de L, mesurant 2,2 m sur son axe est/ouest et avec une extension maximum nord/sud de 3,2 m, a été réalisée à l'arrière du rez-de-chaussée dans les pièces R4 et R6 (**Fig. 7 et 11**). Des remblais ont été creusés à la main, jusqu'à une profondeur maximum de 1,4 m, dans la partie sud du sondage. Il a été placée entre les murs sud et ouest de R4, alors que le bras sud de la tranchée était réalisé dans le passage R6, en dessous du mur sud de l'immeuble (Cliché 43).

L'argile vaseuse naturelle verdâtre foncé (031), rencontrée à une profondeur de 1,4 m sous le niveau de l'eau avait probablement été traversée à un degré significatif par une grande structure au fond plat (030), qui faisait plus d'1,1 m de large, franchissant la largeur entière de la tranchée (**Fig. 11**).

Le premier chargement de celle-ci comprenait une argile vaseuse sableuse (029) qui contenait de grandes quantités de céramique, verre et ossements, suggérant une utilisation comme dépotoir, même si cela n'était pas sa fonction première. Elle est percée à 38 cm sous la fondation du mur au sud, les chargements suivants (023-028) comprenant du sable tendre, presque certainement des dépôts aqueux, démontrant que cela n'est pas lié à une coupure de la fondation du mur, mais représente plus probablement, soit une grande fosse qui recoupe légèrement la fondation, soit une réduction dans le niveau des sous-sols naturels pour produire une zone plane au nord, probablement pour un fond ou un immeuble. Les chargements de sable (023-028) qui semblent représenter des épisodes de dépôt, montrent très vraisemblablement qu'une zone de terrain découvert au pied de la pente raide serait régulièrement inondée. Le plus haut de ceux-ci contre la fondation du mur (018) s'étend aussi à l'intérieur de la fondation, entre les blocs de pierre irrégulièrement disposés et une enveloppe de cailloux, suggérant que la matrice du sol d'origine a été retirée et remplacée par cet apport tardif.

Ces dépôts ont été scellés par un dépôt fin plus argileux, bleuâtre (021), lequel contenait des lentilles de graviers mauves sableux, et semble représenter une base de nivellement, jouxtant la fondation du mur. Il est scellé par un autre dépôt fin (019), comprenant de l'argile très riche en graviers, laquelle, avec une nouvelle lentille de sable (020) en dessous de son côté sud, formait une base compactée grossière pour une couche de comblement de sable épaisse de 15 cm au sommet de laquelle était posée une seule couche de blocs de calcaire grossièrement découpés dépourvus de bords tranchants et droits, communément de 10 cm<sup>2</sup>. Ceux-ci formaient la base d'un canal de drainage (015), comprenant des blocs de calcaire bien disposés et joints, communément de 80 x 50 cm, et avec un drainage central longitudinal au fond plat (20 cm de large), avec des côtés chanfreinés, coupés dans la surface de chaque bloc (Cliché 44). Ceux-ci continuent en bas du passage au sud (R6), au delà de la limite de la fosse. A l'ouest de ce drain trois blocs similaires posés sur la tranche semblent avoir été repositionnés, formant le bord d'une 'fosse' rectangulaire (009), de 60 cm de profondeur, et qui semble avoir été remplie avec des débris de démolition, dans une matrice de mortier sableux pâle (007), contenant aussi de la céramique, du verre et des fragments d'os. Celle-ci est scellée, et on présume formait une couche de nivellement pour un sol de tuile (006), comprenant 0,2 m<sup>2</sup> de tuiles molles de céramique non vitrifiée (Cliché 45), et représentant le plus probablement un sol associé avec le remodelage de la propriété au dix-neuvième siècle. Le dernier usage de cette partie de l'immeuble n'est pas clair au sein de la construction de l'élévation, ce qui suggère peut-être que cela avait été abandonné. Un dépôt profond

de 15 cm contenant des morceaux de coke et de charbon de bois recouvrant la surface, peut juste provenir d'un sac fendu, déposé dans le coin de la pièce, mais peut aussi démontrer que la pièce a été dernièrement utilisée comme dépôt de charbon.



## **SECTION 2.2 RESULTATS DE L'ENQUETE DE BATI -RUE DE L'ARGENTERIE**

### **I INTRODUCTION**

La rue de l'Argenterie se situe dans le centre historique de Béziers (**Fig. 2 et 6**). Le terrain à bâtir comprenait plusieurs immeubles, numérotés de 7 à 13 rue de l'Argenterie, marqués comme les parcelles 45, 46, 90, 91 et 94 sur le cadastre (**Fig. 5**). La plupart des structures étaient vides au moment de l'enquête, bien qu'une rénovation considérable ait été entreprise dans certaines zones et progressait en même temps que l'enquête. Toutes les structures étaient en bon état, permettant l'accès à toutes les pièces.

La conduite et méthodologie du projet ont été présentés ci-dessus dans les paragraphes I.1 et I.2

Six grandes phases d'activité ont été identifiées dans la construction des immeubles formant le complexe de la rue de l'Argenterie. Bien qu'aucun indice de datation précis n'ait été mis en évidence pour ces phases, une chronologie approximative a été établie pour chacune.

Une synthèse des principaux résultats se trouve ci-dessous suivie par les résultats de l'enquête historique et les descriptions détaillées pièce par pièce des bâtiments avec en accompagnement une archive photographique.

#### **I.1 Contexte historique**

Une étude historique en relation avec les études relatives aux immeubles 7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie a été menée durant la semaine du 14 au 18 janvier 2008. Elle a eu lieu à Montpellier (Archives départementales de l'Hérault) et à Béziers (Archives Municipales). D'autres services auraient dû être consultés mais, faute de temps, ceci n'a pas été possible, en particulier la Société Archéologique de Béziers (à l'Hôtel Bergé) et le Service Archéologique Municipal de Béziers. Sur place, nous avons bénéficié en particulier des conseils de Jean Louis Vayssettes de l'Inventaire Général qui connaît bien les fonds documentaires anciens et l'architecture urbaine.

Les résultats de cette étude sont plutôt décevants, tant à Montpellier qu'à Béziers : temps d'étude limité, imprécision de la documentation malgré sa richesse, manque d'une aide documentaire à Béziers, en dépit de la bonne volonté du documentaliste présent. Avant le démarrage de l'enquête, les deux rapports préliminaires d'étude de bâti, un peu de documentation iconographique et des

sources principales nécessaires à la recherche ont été repérés dans les inventaires d'archives conservés aux Archives Nationales<sup>1</sup>. Beaucoup de temps a été consacré à chercher la localisation des rues et des habitants, en grande partie faute de précision et d'information. Par conséquent, seules des généralités, une vision impressionniste et non expressionniste, avec des tentatives de relation entre le parcellaire napoléonien et les informations documentaires sont présentés ici. Il n'y avait pas d'information claire sur les immeubles concernés par cette enquête de la rue de l'Argenterie et de la rue Cantarelles, et encore moins sur leurs propriétaires ou leurs occupants.

Pour la période « récente » (XIXe et XXe siècles), il a été programmé de travailler à Béziers sur le cadastre napoléonien (1830) et sur les fiches auxiliaires cadastrales, ces documents qui indiquent, par rue et par parcelle, l'évolution de la propriété, les années, le type de bâtiment, le nombre de pièces, etc. Ces documents n'étaient pas disponibles aux archives municipales, donc il a été de relier les numéros de parcelles du plan à des indications sur les occupants, sur leur profession, etc. Par voie de conséquence, l'enquête a été orientée sur les registres de mutations qui notent le nom de la rue, le nom des habitants, leur métier, le type de bâtiment et son importance, les dates de vente de ces biens ; cela ne concerne que les bâtiments qui ont fait l'objet d'une vente à cette époque ; il n'y a pas de moyen d'identifier les occupants car le numéro de la rue n'est pas indiqué et il y a seulement un numéro de référence qui ne nous intéresse pas. Pour des raisons pratiques, il a été décidé de travailler sur les registres de mutation couvrant la période 1830-1913.

Pour la période antérieure à la Révolution, il n'existe pas de terrier de la ville de Béziers ; ces documents sont essentiels pour la connaissance de la population; ce sont des inventaires de la population, rue par rue (et côté de rue par côté de rue), avec le nom de l'institution (le roi, l'évêque, un abbé, etc.) dont ils relèvent pour leur parcelle et à qui ils paient une sorte de taxe foncière. La recherche a été reportée sur deux types de documents. Les registres de compois sont des sortes d'inventaires cadastraux prenant en compte les propriétés bâties et non bâties : ce sont des documents fort utiles. Ils sont souvent dressés par «bourg», c'est-à-dire une sous-division géographique et administrative. Il y en a douze à Béziers. Par exemple, la rue de l'Argenterie dépend du bourg de Nissan pour la partie est, celle qui nous intéresse ; et du bourg de Lespignan pour la partie ouest donnant sur la rivière d'Orb.

---

1 Pour la documentation, voir notamment Béziers, «Rapport d'étude de bâti, Immeubles n° 7, 9, 11, 13 rue de l'Argenterie», Jean-Paul Wiegant (Service archéologique de la ville de Béziers) et Christian Olive (DRAC, SRA) et alii, Béziers-Montpellier juillet 2007 et «Béziers (34), 19 rue Canterelles, Rapport de diagnostic de bâti», J.-P. Wiegant, Christian Olive et alii, Béziers Montpellier, juillet 2007. Les notes de travail et bibliographiques de Julian Munby, ainsi que de quelques plans anciens de Béziers trouvés sur internet ont été également à disposition .

Cette rue est connue sous divers noms différents, qui peuvent parfois s'appliquer à d'autres rues, ce qui ne facilite pas l'identification<sup>2</sup>.

La rue de l'Argenterie est, au Moyen Age, connue sous deux noms particuliers, celui des chevaliers de Saint-Jean de Jerusalem, qui y avaient un bâtiment et, surtout, celui de rue des Argentiers, du nom des boutiques de bijoutiers, « orfèvres » et joailliers vendant des produits faits en argenterie<sup>3</sup>. Il s'agit de métiers de luxe destinés à des marchands riches, qui ont sans doute construit ou rénové les immeubles où ils demeuraient aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Nous retrouvons ce nom en particulier dans le registre de compois du bourg de Nissan rédigé en 1420 :

«(fol. 22), désignacion de ramon sabbatier habitant de béziers ; premierrament hung hostal en que situe mon habitacion scituat en lo borc de nissa lo cil se confronta duna part an los heritiers de johanmeron sip- en cras argentier desta villa.... également une boutique non située

(fol. 97v), designacion que fay sieur buc-guet et sa molh-; primo hung hostal scituat en lo borc de nissa confronta an los hereties de johan de nantas argentier et au peyre maroti saratre et an la carrieyra publica

(fol. 119), designacion que fay guilhem giscart olier; et premierement ung hostal que es de sa suogra ou el fay son habitacion scituat dins la dita villa de beses etant lo borc de nissa confronta an los hereties de johan de nantas argentier et an dona gaspara et an la carriera publica».

Ici la mention était faite d'un argentier nommé Johan de Nantas et de ses voisins exerçant les métiers de cordonnier (sabbatier?), marchand d'huile (olier?), sans savoir précisément où nous nous situons dans le bourg de Nissan: il est possible que l'expression «cras argentier» se réfère au quartier des argentiers<sup>4</sup> ?

Cette rue est nommée différemment aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : en 1609, rue de la Cavalerie «qui va depuis les boutiques neuves à la Croix de St. circ» ; rue publique allant de la fontaine à la rue dite de malbou et au couvent des augustins ; rue publique dite des boutiques neuves allant de la place à la Croix de Saint Cyrc ; rue des boutiques neuves allant de la place publique aux augustins. Le rôle économique de la rue a changé depuis le Moyen Age et la composition sociale de ses habitants sans doute également. Elle n'est plus caractérisée par les personnes qui l'occupent, mais par les lieux qu'elle permet de rejoindre (couvent des Augustins, place de la Croix de Saint Cyr,

---

2 AD G 452, la rue de la «vieille pararie» peut être identifiée comme «rue des boutiques neuves» alors qu'il s'agit de la rue de la citadelle (ou de la cité), aujourd'hui rue du 4 septembre.

3 Nous nous servons pour l'identification du nom des rues de l'étude précise et détaillée de Lapeyre (Cl.) et Roque (A.), Béziers pas à pas, Editions Horvath, 1984 (signalé par Julian Manby)

4 Arch. Mun. Béziers, CC 17, compois de 1420 pour le bourg de Nissan.

etc.). La rue des Boutiques Neuves fait allusion à un changement du type de commerce et sans doute de la catégorie sociale des occupants. Sur cette période, nous avons quelques informations. Une série de documents retrouvée à Montpellier est intéressante car plusieurs bâtiments de la rue de l'Argenterie appartenant au chapitre de l'évêque de Béziers<sup>5</sup>. L'étude des correspondances avec des registres de compois de la même époque, allant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle aux années 1660, a établis que les noms qui apparaissent sont souvent situés de l'autre côté de la rue de l'Argenterie, au bourg de Lespignan. Le plan de partie du bourg de Nissan (PIC 39) daté de 1709, peut nous aider à nous situer. Le tracé de la «rue des Augustins» fait apparaître un décrochement que l'on retrouve sur le cadastre napoléonien au niveau des parcelles 470 à 474 (472: « maison du dim- de Coste»; 473 et 474: «maison de la veuve Jacob; maison de Guibert, la cave à la veuve Jacob», avec un puits à la limite de la «maison pate et magasin de Vassal»; au derrière de Guibert, existe une partie à Vassal. Le reste de l'immeuble dépend de la maison et parterre de M. de Serignan »)<sup>6</sup>. Voici une liste de bâtiments de la rue de l'Argenterie et des indications pour nous situer.

«5 01 1590, règlement d'un procès entre le chapitre de st nazaire et jaques bertrand marchand sur une boutique par lui achetée devant le notaire rousset le 2 11 1581 de pierre guiraud pour le prix de 450 livres; la boutique est mentionnée dans les registre de compoix de 1522 et en 1517 La parcelle serait 1399, 1404, ou 1405 du cadastre napoléonien; ces trois parcelles concernent des marchands avec boutique

5 08 1596, Règlement de justice au profit du chapitre de st nazaire à l'encontre de jehan bouchin, marchand de Béziers, à propos d'une dette de 66 écus deux livres faisant deux cents livres, pour la vente d'une maison et boutique que ledit bouchin a acquise de la distribution des biens de jaques bertrand marchand de la ville, es bourg de lespignan (Nota: *on est au sud de la rue de l'argenterie...*) alas boutiques neufves et que cidevant appartenait a (pierre?) guiraud, confronte de narbonas avec les hoirs de pierre guiraud et avec françois de valat sr de lespignan et cera avec la rue du puis couvert d'aquillon avec ladite rue des botiques neufves et mr malbas.... La parcelle serait 1399, 1404, ou 1405 du cadastre napoléonien; Malbas serait l'occupant d'une de nos parcelles

23 06 1625, exploit de justice pour le syndic du chapitre de saint nazaire contre jean dacquesmes marchand de béziers et qui le condamne à payer le droit de lod d'une boutique lui appartenant, qu'il a acquise de feu jean rauchin et ses hoirs, située aux boutiques neufves, faisant coin contre la dite rue des boutiques neuves avec rue allant au puits couvert et chapelle st sauveur (Nota: *cette maison est disputée entre le chapitre et le roi; il s'agit de la rue Bonsi, La parcelle serait 1399, 1404, ou 1405 du cadastre napoléonien* **Photo PIC 59**)

Requête (du début du XVII<sup>e</sup> siècle?) pour le syndic du chapitre saint nazere de béziers contre jean blanchet, notaire royal à béziers, en condamnation du droit de lod par lui dû pour raison de l'acquisition qu'il a faite d'une maison assise dans cette rue.... (Nota: *au dos il est écrit qu'il s'agit de la maison de jean auque, derriere la maison de M. de Barlencas, devant un four près la rue de l'argenterie*)<sup>7</sup>.

«Reconnaissance de maisons par le chapitre, au bourg de Nissan; extraits de compoix XVI<sup>e</sup> s XVII<sup>e</sup> chemise «1660»; l'an 1643 le 5 02, lui avons chargé une main qu'il a acquise de jean dacquesmes marchand a moyen qu'il fait apparoir du contrat de vente passé devant notaire raymond thomas le 13 12 1642 laquelle maison avons distraite du compois de raymond daiguesmnes père du présent bourg fol 565, assise ladite maison au bourg de nissan confronte de tarral et midy rue publique allant de la place aux augustins, marin hoirs de jean arribat a

5 AD Hérault, G 452, chem. Reconnaissance maison faisant coin contre la rue des boutiques neuves avec rue allant au puits couvert et chapelle st sauveur (vers St Nazaire)

6 Arch. Mun. Béziers, CC 73, planche 9. Il s'agit d'une hypothèse de travail si la rue des Augustins est bien notre rue de l'Argenterie et si la rue sans nom correspond à la rue de l'Amour mentionnée dans le cadastre napoléonien; mais il y a des incohérences dans la voirie. Nous nous servons du plan DSCN 3017, «Copie d'un plan ancien dressé avant 1789 par le sr Revel, géomètre», avec une échelle en toises marquée sur le plan.

7 AD Hérault, G 452.

présent anthoine lacroix marchand, d'aquillon daniel et anthoine rouet et jean mauragas; (au profit de louis puech, marchand contre jean joseph de chazottes de villeneuve) (*je manque de précisions pour tenter de localiser sur cette longue rue ce bâtiment et ceux de ses voisins; toutes ces maisons sont voisines et l'identification d'une seule permettrait sans doute de les resituer toutes par rapport au cadastre napoléonien ; il ne doit pas y avoir beaucoup de différence dans le parcellaire; il s'agit toujours de marchands...*

chemise «1611», reconnaissance de daniel roux, marchand pour une maison d'haut en bas advenue par la succession de feu anthoine roux son père qui l'avait acquise des héritiers de feu pierre breton apothicaire de béziers confrontant avec jean noyriquet marchand de marin avec raimon daiguesaines marchand au moyen de la maison qua este antiennement des hoirs de pierre guiraud au lieu de jacques turquat, d'aquillon avec le dit reconnaissant au moyen d'une basse court et maubre d'haut en bas de la distribution des biens a feu pierre lagarde de bizan et dudit vaul d'aquillon avec les hoirs a feu jean arribat quand vivait aussy marchand et de narbonnas avec la rue allant de la place publique aux boutiques neufves dicte appelee antiennement la rue de la coutellerie; *la maison existe en 1547; pour changer des marchands, il y a mention d'un apothicaire; on reste dans le milieu bourgeois; à noter la présence d'une basse cour (donc d'un dénivelé?)*;

18 12 1624, reconnaissance par daniel roux marchand tenir du chapitre st nazaire une maison d'haut en bas assise au bourg de nyssan confinant de cera avec jean nairiguet marchand, de marin avec raimond daiguesmes marchand, d'aquillon avec ledit roux au moyen d'une basse cour et membre qu'il a acquis de pierre lagarde de thesan et dudit vent d'aquillon avec les hoirs de jean arribat de narbonnat avec la rue allant de la place publique aux boutiques neufves

reconnaissance par daniel roux pour la maison en 1611; *la maison vient de son père antoine*<sup>8</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la rue apparaît toujours comme un lieu de passage rue de la cottellerie qui va depuis la place à la croix de st cyr; rue qui va de la place aux augustins; rue publique qui va depuis la place à la croix de st circ passant vers les boutiques neuves; rue qui va de la cottellerie autrement des boutiques neuves». Le nom de «cottellerie» fait découvrir un métier nouveau, toujours lié au métal, mais plus populaire, celui des couteliers<sup>9</sup>. La rue de l'Argenterie reçoit aujourd'hui la rue du général Miquel, connue autrefois sous le nom de rue «font du maine», alors parallèle à la rue de l'Argenterie: « dans cette rue s'ouvrait une belle demeure dont le rôle fut particulièrement important pour la vie de la province, le logis des Etats, qui servit aux réunions de cette assemblée, notamment en 1632 »<sup>10</sup>. Le tracé sera modifié au XIX<sup>e</sup> siècle. On retrouve cette rue sous forme de confront dans le compois de 1709, dans la présence du bourgeois Claude Benoit, une maison et dessus d'une autre maison, dont le bas sert de boutique, avec deux ciels ouverts et un puits. Les autres informations (mesures de longueur) de ce registre de compois sont difficiles à traiter :

«(fol. 29), bourg de nissan

(fol. 48v), claud benoit, bourgeois, une maison et dessus d'autre le bas de laquelle sert de boutique appartenant aux hoirs de sapde deux ciels ouverts a eux desquels a un puits au bourg de nissan confronte de tarras hoirs

8 AD Hérault, G 467.

9 Voir à ce sujet AD Hérault, G 452, un document intéressant la «rue des Cotheliers» que je n'ai pas eu le temps de revoir. La partie sud de la rue, au niveau du couvent des Augustins, est appelée rue Peyrolerie ou rue de l'Ancienne Comédie.

10 Lapeyre et Roque, Béziers pas à pas, op. cit. De ce logis, éventré par l'aménagement de l'avenue Alphonse Mas, il reste une belle porte rachetée par la Société archéologique et placée à une entrée latérale du Plateau dans la rue Duchartre

pierre vialles et la rue allant a la fondumaine (*auj. rue général Miquel*) aux augustins midy la dite rue et hoirs de sapde marin les hoirs de jean delas et noble henry de maureilhan et guillaume roube; contient la maison de fonds trante quatre cannes trois huitiemes dessus de sayede cinq cannes un quart et le ciel ouvert deux cannes un quart, fait quatre livres

(49), estienne sapde bourgeois, une maison et le bas dautre servant de boutique le dessus de laquelle apartient aux hoirs claude benouet et ciel ouvert ou bourg de nissan confronte de tarral la rue et les hoirs, midy fulcrand verdier, marin jean delas, acquillon ledit sieur benouet, contient la maison de fond vingt quatre canes, le bas de benouet cinq canes un quart, ciel ouvert quatre cannes et demy, fait deux livres (Nota: *la famille Benoit ou Benouet apparaît dans les comptes de capitation de 1721 et 1722*)

fulcrand verdier mangonnier (Nota: *auj. marchand de fruits*), une maison et dessus d'autre le debas de laquelle apartient a la ville et aux hoirs destienne delas au bourg du roy, confronte de tarral et acquillon deux rues et une autre rue non passant, marin la dite ville et messire antoinne de barbier advocat du roy, contient la maison et fond trois cannes dessus de la ville et de las six canes un quart, fait trois livres quatre sols; une maison et ciel ouvert avec son puids au bourg de nissan confronte de la rue et jean antoinne saint meillan, midy le dit saint meillan et jean pierre milhau marin hoirs messire jean maurin advocat adacquillon hoirs estienne sapde, contient la maison trante deux cannes un quart, ciel ouvert cinq canes cinq huitiemes, fait deux livres huit sols»<sup>11</sup>.

La situation sociale de ce quartier (rue de l'Argenterie, rue Bonsi, rue du Général Miquel) semble changer au XVIIIe siècle, avec une population plus mêlée réunissant des artisans et des «petits métiers» à des officiers (avocat, verdier), des bourgeois et à des « patrons ». Le recensement pour la capitation de 1721 dresse une liste complète des habitants, uniquement par bourg. Cet impôt est perçu sur chaque foyer. Pour le recensement suivant (1722) (CC 78), je note parmi les premiers noms de la liste « Mr Milhau, hoste a la fondumaine », « benouet père et fils » à proximité, qui sous-entendent que nous sommes bien dans le bloc d'immeubles délimité dans le cadastre actuel par la rue Général Miquel et par le début de la rue de l'Argenterie<sup>12</sup>; beaucoup de petits métiers (blanchisseuse, servante, valet...) aux côtés d'artisans chaudronniers, cordonnier, menuisier et de métiers de l'alimentation (mangonnier, tripière etc.) d'un procureur et du receveur du canal (nommé Guibal)<sup>13</sup>.

Ce changement social (et économique) se poursuit au XIXe siècle. L'indisponibilité des fiches auxiliaires cadastrales a rendu difficile toute possibilité d'associer des noms de propriétaires et des informations sur les bâtiments (nombre de pièces, surface, etc.) aux numéros des parcelles du cadastre de 1830. Il a été tenté de saisir des mutations éventuelles (ventes des bâtiments) sur la période du XIXe siècle, à travers les registres d'état de sections des propriétés non bâties et bâties. Les informations données sont surtout de type social. Les métiers de la rue de l'Argenterie

<sup>11</sup> Arch. Mun. Béziers, CC 52, matrice de compois de 1709: nota: la canne est une mesure de longueur voisine de 2 mètres (en moyenne, proche de la toise)

<sup>12</sup> Nous émettons l'hypothèque que l'hôtel de la Font du Maine pourrait figurer parcelle 486 ou 487 dans le cadastre napoléonien. Que la famille Benoit serait parcelle 473 ou 481, etc.

<sup>13</sup> Arch. Mun. Béziers, registres de capitation CC 77 et CC 78.

mentionnent quelques activités qui caractérisaient cette voie au Moyen Age: horloger, orfèvre; il y a quelques marchands (de fer, de cuir, mercier) et plusieurs artisans du cuir (cordonnier, bottier, sellier) et autres (vitrier, maçon). Les surfaces des immeubles pourraient éventuellement faciliter leur identification<sup>14</sup>.

Rue de l'Argenterie :

Nom du propriétaire	Numéro du plan	Type de bâtiment	Surface	Taxe	Date de mutation et propriétaires	Divers
Barthès, Jacques, aîné; sa veuve née Giles	1401	maison	40 m2	38 cents	1856; au Luxembourg? Raymond Seria vannier, époux Escure (1836)	3 portes et fenêtres imposables
Barthès, Jacques	1401	élévation		75 francs		
Salvan, Etienne ; sa veuve et héritiers	1400	maison, rez-de-chaussée et élévation			1854	
Mascon, Antoine ; marchand de fer		étages supérieurs			1860	
Vinaïs, Pierre, marchand mercier	1402	maison, cour	70 m2	67 cent.	1881 ; Caumel, Simon Dominique ; Boulanger Antoine (1836) ; Vigouroux (1840) ; Rey, Jacques	
	1402	élévation		150 francs		
Bonal, Jean François, orfèvre	1403	maison	37 m2	35 cent.	1866 ; Rey, Jacques, cordonnier	
Idem	1403	élévation		100 francs		
Perreal, Pierre ; horloger	1427	maison	60 m2	57 cent.		
Idem	1427	élévation		175 francs	1842	
Fouquet, Raymond, maçon	1430	maison	37 m2	35 cents		
Idem	1430	élévation		75 francs	1858 ; Bigot, Claude, 1841, vitrier	
Marc, Claude	1434	maison	62 m2	59 c		
Idem	1434	élévation		125 frcs		
Abram, Jean, bottier	1434	3 <sup>e</sup> étage		10 francs		
Idem	1431	maison ; cave	27 m2	26 cents		
Idem	1431	élévation		75 francs		
Marc, Claude, marchand de cuir	1431	cave		5 francs	1854 ; Lascaux, Antoine, maître sellier au 2 <sup>e</sup>	

14 Arch. Mun. Béziers, 1G 40/41, Etat de sections des propriétés non bâties et bâties; section F dite de la ville.

Cette étude servira toujours à faciliter les prochaines démarches similaires sur ce sujet. Elle a permis de préparer le terrain, en quelque sorte. Ce qui a le plus fait défaut c'est la pleine maîtrise des toponymes indiqués ou des expressions pour les nommer. C'est surtout valable pour les périodes anciennes dans les fonds vus à Montpellier et à Béziers. L'ensemble des informations obtenues sur les rues et sur les immeubles finira par trouver un sens si des recherches complémentaires sont menées dans l'avenir.

Pour Béziers, il faut mener des recherches complémentaires aux Archives Municipales à propos du cadastre notamment. A Béziers, par faute de temps, de la documentation sur les travaux de voirie, en particulier sur le percement du nouveau tracé de la rue du Général Miquel et le réaménagement de la place des Trois Six n'ont pas été réalisés. Cela pourrait être une source très intéressante s'il y a mention des propriétés achetées pour les travaux (des plans, des noms de propriétaires, peut-être des visites des bâtiments anciens...). La documentation sur la voirie peut concerner également des alignements de bâtiments, des élargissements de rues, des destructions de bâtiments condamnés pour vétusté... (série O des Archives départementales; à voir aux archives municipales également). Avec une meilleure connaissance de la propriété, il serait possible d'aller dépouiller les notaires et de mieux connaître les bâtiments concernés.

Il a été tenté de mettre en rapport la documentation avec les plans des bâtiments de la rue de l'Argenterie. Il nous paraît évident qu'il y a eu des modifications modernes dans le bâti médiéval, du fait des changements de structure sociale de la population et de la vétusté. Les photos du rapport d'étude de bâti montrent des fenêtres hautes du XVIIIe insérées au milieu d'une maçonnerie et d'une charpenterie plus anciennes. La population bourgeoise de marchands donnant au Moyen Age sur la rue nous paraît assez claire. L'évolution de la propriété et des bâtiments paraît plus hétérogène durant la période moderne, ce qui se confirme au XIXe siècle.

La documentation dépouillée reste cependant encore à améliorer. Plus on passera de temps à lire et à relire les quelques documents dépouillés, mieux on les comprendra et on restituera précisément les informations sur le bâti et sur la propriété. A fortiori, si des recherches complémentaires permettent d'enrichir nos connaissances, cette documentation reste encore rudimentaire<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Pour répondre à certaines questions pratiques de Julian Munby, je lui signale que l'informatique ne fonctionnait pas lorsque je suis venu aux archives municipales de Béziers... J'ai demandé par mail à la conservatrice, Mme Sanchez, s'il existait des plans numériques de la ville et j'attends sa réponse. Pour ce qui est du cadastre



## II SYNTHÈSE DES RESULTATS – RUE DE L'ARGENTERIE

Six grandes phases d'activité ont été identifiées dans la construction des immeubles formant le complexe de la rue de l'Argenterie. Bien qu'aucune preuve de datation exacte n'ait été trouvée pour ces phases, une chronologie approximative a été établie pour chacune.

### II.1 Développement historique de la rue de l'Argenterie

Le complexe d'immeubles de la rue de l'Argenterie comprend plusieurs structures de différentes phases. Au temps de la réalisation du cadastre napoléonien du 19<sup>e</sup> siècle (**Fig.6**), l'arrangement basique des terrains était très semblable à celui existant à présent, bien que le plan illustre, très effectivement, l'arrangement de cette partie de la ville à cette époque. Alors que la majorité des terrains sont alignés perpendiculairement aux façades de rue, ils sont de profondeurs et de largeurs largement différentes, mais ont en général chacun un accès aux façades de rue. Une des plus notables exceptions à cela est un terrain sans numéro (dans la suite des parcelles 91 et 92), qui avait à l'origine accès depuis le nord, via un étroit passage irrégulier depuis la rue de la Rotisserie (**Fig.6**). Le plan montre aussi que le terrain immédiatement au sud (marqué 475), s'étendait depuis le front de la rue de l'Argenterie le long de la limite complète de la zone d'étude, approximativement 30 m en longueur, mais était très étroit (approximativement 5 m de large). La topographie du site a été altérée par la création d'une nouvelle rue, rue du Général Miquel, en travers de l'extrémité sud du site à la fin du dix-neuvième siècle, quand la construction du côté nord de la nouvelle rue a incorporé de grandes étendues de propriétés derrière le site, altérant de façon significative les parcelles 45, 91 et 92.

### II.2 La maison médiévale - Phase 1, c.1485-90

La parcelle 45, située dans la partie sud-ouest du complexe, et soumise à des dossiers plus détaillés, semble certainement représenter la plus précoce des structures étudiées. Elle semble à l'origine avoir été de plan en forme de L, et d'une hauteur de 3 étages et demi, avec la cour actuelle ouverte

---

napoléonien (XIX<sup>e</sup>), un CD de la version numérisée a été effectué aux archives départementales et je dispose d'une liste des plans numérisés concernant Béziers déposés aux Archives départementales (document «beziers plan.xls»). Je ne sais pas s'il existe une bibliographie archéologique on line. Perrine Ournac sera sans doute capable de répondre à ce sujet; à ma connaissance, il n'en existe pas. J'ai consulté rapidement aux archives municipales de Béziers le bulletin de la société archéologique (en libre accès); je pense qu'il doit y avoir des articles et des études sur des bâtiments faits par des archéologues, des historiens et par l'Inventaire Général. Louis Noguier a écrit des articles sur l'enceinte médiévale de Béziers. La médiathèque de Montpellier dispose d'un catalogue en ligne (avec version en anglais); il suffit d'aller chercher «médiathèque de Montpellier» sur google. On peut consulter le Bulletin de la Société archéologique de Béziers aux archives municipales de Béziers et sans doute à la bibliothèque de Béziers et à la médiathèque de Montpellier.

sur les côtés nord et est. La plus grande partie de la façade ouest comprend quatre piliers de pierre de taille de calcaire, positionnés à chaque extrémité et à 3 m grossièrement d'intervalle le long de la façade. Ceux-ci étaient continus sur la pleine hauteur de l'immeuble, et au niveau du rez-de-chaussée semblent avoir supporté trois arcs décoratifs brisés aplatis (pointus). Le mur sud de la propriété d'origine a été fortement remodelé mais des preuves dans les pièces 45R4 et 45R7, suggèrent que des arcs plus superficiels, semi-circulaires, semblent avoir franchi toute l'élévation, avec un troisième arc presque certainement positionné au sud de 45R6. Le plus à l'est de ceux-ci suggère qu'ils étaient aussi ouverts à l'origine, formant un rez-de-chaussée en arcade, typique des constructions médiévales avant le douzième siècle (Grandchamp 1992), et démontrant aussi que l'étroit terrain au sud (marqué 475 sur le cadastre napoléonien) était ouvert à cette époque, et de cette façon représente, on présume, le remplissage d'une rue ou d'une allée. Des arcs brisés aplatis observés dans le mur sud des parcelles 91 et 92, suggèrent aussi fortement qu'une autre structure en arcade joignait le côté est de la parcelle 45 à cette époque, faisait aussi front sur la rue antérieure, parcelle 475. Le mur au rez-de-chaussée à l'extérieur des arcs comprend de petits blocs de calcaire grossièrement dressés et parés, comme font les murs autour de la partie occidentale arrière de la parcelle 45, qui ont 0,7 m d'épaisseur et ont des portes et fenêtres profondément ébrasées, typiques de la période médiévale. Une tour d'escalier, on présume avec des pierres d'angle en pierre de taille, bien que la tour elle-même ait été récemment démolie, est positionnée dans l'angle rentrant à l'arrière de la propriété, également typique de la période. Le mur nord diffère des autres murs de pierre dans sa construction, comprenant un mur beaucoup plus fin (0,3 m), de grands blocs de calcaire bien parés, presque du style de libage, mais lié dans des lits plus épais, formant le mur du rez-de-chaussée et du premier étage. Une colonne centrale de pierre de taille s'élève vers les étages plus hauts au dessus, suivant le même patron que celui employé dans la façade ouest, qui comprend trois panneaux entre les quatre colonnes verticales de pierre de taille. Celles-ci contiennent des corbeaux au deuxième étage, en saillie à la fois vers l'est et le long de la façade, ce qui contredit à la fois le plafond présent et l'ossature de bois à l'intérieur du mur.

Les panneaux actuels dans le mur ouest comprennent des grilles horizontales et de plus minces poteaux verticaux, remplis d'un mortier de chaux argileux rouge, qui a aussi été observé dans des dépôts datés du seizième siècle ailleurs dans la région (Wiegant, *pers comm*), et le remplissage d'argile des panneaux de bois est commun à travers la France durant la fin de la période médiévale (Grandchamp 1992). Cela suggère qu'il est contemporain de l'ossature de bois qu'il remplit et était cependant en usage à la fin du quinzième siècle. Des pieux et des grilles de l'intérieur de l'ossature

du mur aux niveaux du premier et du deuxième étages ont été tous datés par la dendrochronologie entre 1485 et 1490. Cet échantillonnage incluait l'une des poutres parcourant la surface du mur, apparemment devant l'ossature, juste en dessous du niveau du plafond sur le deuxième étage. Cela suggère une méthodologie de construction relativement grossière, quand on la compare à la charpenterie complexe utilisée dans la construction de charpente de bois à cette époque, même dans les habitations agricoles. Cela est aussi démontré par l'usage fréquent de bourrelets entre les différents membres de la structure à l'intérieur de la construction. Cela est particulièrement vrai pour les relations avec les poutres du plafond, qui ont de nouveau été montrées de date similaire au niveau du deuxième étage. Le style des plafonds, comprenant de minces solives posées serrées, avec des planches avec moulure saillante et coffrées est commun dans les immeubles de la fin du Moyen Age à l'intérieur de la ville (Wiegant, *comm pers*), et ils sont souvent décorés de reliefs peints. Ceux d'un bout à l'autre de la parcelle 45 sont repeints à diverses occasions, obscurcissant tout détail et compromettant sévèrement toute chance de sa subsistance. Ce style de plafond continue dans la baie sud à chaque étage, qui a été rétrécie, sauf au niveau du troisième étage, qui est la seule place où la colonne de pierre de taille à l'extrémité sud de l'immeuble est visible. Ailleurs, l'immeuble a été légèrement rétréci, de 0,5 m, et alors qu'il est certain que les structures au sud ont été ré-orientées, ou peut-être reconstruites, sur le front de la nouvelle rue du Général Miquel inséré au dix-neuvième siècle, les matériaux utilisés (blocaille de pierre et argile) suggèrent une date plus précoce, peut-être en association avec le remplissage de la parcelle 475, que la preuve du rez-de-chaussée suggère comme une rue ouverte dans la période de la fin du Moyen Age. Au niveau du deuxième étage, le plafond était réorienté afin que les poutres soient alignées avec le nouveau mur sud, avec le plafond répété dans un style similaire à ailleurs, suggérant aussi une date relativement précoce pour ce remodelage comme un style « à la française », ou un plafond plâtré serait plus typique d'une altération du dix-neuvième siècle. La preuve conclusive pour la date précoce du rétrécissement du côté sud de l'immeuble est fournie par la séquence de terminaisons de mur observée dans le coin sud-est au niveau du premier étage, où le plâtrage peint baroque probablement du dix-septième ou du début du dix-huitième siècle a été observé

Il semble cependant que la charpente de bois avec remplissage d'argile représente un simple épisode, avec des bois de diverses parties du mur, tous de la même époque, ce qui est aussi pareil pour les plafonds. La preuve stratigraphique des corbeaux suggère, de façon très accablante, que les plus grandes poutres de l'ossature des murs et du plafond étaient à l'origine positionnées différemment, avec l'arrangement actuel représentant une deuxième phase de la construction. Quoi

qu'improbable, il est possible que les bois étaient tous réutilisés d'une ancienne ossature de mur et du plafond, et que la période de 1485 à 1490 représente la date d'origine de la parcelle 45, mais il semblerait plus probable, étant donné la large dispersion et l'étendue des bois datés, que la structure d'origine précède une reconstruction dans la fin du quinzième siècle. Du point de vue du style, les colonnes et les caractères dans les autres élévations sont de style relativement générique «médiéval», et il n'y a aucune raison pour laquelle l'immeuble ne pourrait pas avoir des origines plus précoces.

L'arrangement de cette phase d'origine n'est pas clair, car une très mince preuve subsiste. Il est presque certain que l'élévation ouest comprenait à l'origine des panneaux de bois et de terre, on présume similaires à ceux présents aujourd'hui. Pourquoi cela nécessitait-il un remplacement en masse n'est pas clair, mais l'incendie ou l'effondrement seraient les explications les plus plausibles, bien qu'il n'y ait de preuve pour aucun. L'utilisation de colonnes pour supporter la structure est commune dans les maisons médiévales, particulièrement en ville, là où les surfaces de terrain sont souvent déstabilisées par des siècles d'occupation. En utilisant des colonnes, le poids de la structure est transféré à de simples points, on présume situés sur un sol sain, plutôt qu'à travers le mur entier, qui peut ne pas avoir des fondements aussi stables. Cependant, le manque de colonnes autour du côté ouest de la structure suggère que les colonnes étaient utilisées pour permettre un rez-de-chaussée en arcade, sans doute pour une boutique.

Un accès vers les étages supérieurs était fourni par une tour d'escalier positionnée à l'arrière de la baie centrale. La zone vers le sud et l'est semble aussi avoir formé partie de la structure d'origine, avec une arcade ouverte vers une rue au sud. Cependant, des fenêtres dans le mur est de la rangée ouest, haut dans le mur du rez-de-chaussée et au niveau du premier étage au dessus, et qui semblent être d'origine, pourraient suggérer que la partie ouest de cette structure était seulement de la hauteur d'un simple étage, peut-être formant une cour. Les séries complexes d'arcs entre-coupés, et la preuve d'un possible dôme souterrain dans le coin sud-est, suggèrent un usage domestique, probablement une cuisine, peut-être avec un four à pain. Une cave voûtée en tonneau, sous la baie nord, semble avoir été accessible extérieurement depuis l'arrière de la propriété. Les premier et deuxième étages semblent avoir compris l'accommodement, sans doute du marchand possédant la boutique au rez-de-chaussée. L'inclusion de corbeaux à l'intérieur des colonnes dans l'élévation ouest au niveau du deuxième étage suggère qu'il avait un plafond et n'était pas ouvert aux chevrons, le troisième étage superficiel, probablement utilisé comme logement des serviteurs. La position de la cheminée dans le mur ouest, immédiatement au nord de la tour d'escalier, avec soit un

conduit extérieur dans l'angle des deux, ou avec une hotte interne, typique de la période, permet de spéculer sur l'arrangement intérieur du premier étage. Il est positionné à travers la division entre les baies nord et centrale, suggérant fortement qu'il n'y avait pas de partition interne entre les deux, suggérant une grande pièce dans la partie frontale de l'immeuble. Il n'y a pas de preuve d'une partition entre les deux baies du sud, qui peuvent avoir été séparées dans une anti-chambre, mais l'étage entier était plus probablement de plan ouvert, comme il a été vérifié dans d'autres immeubles français du milieu du Moyen Age (Grandchamp 1992).

### **II.3 La maison postérieure - Phase 2, 17e siècle**

La décoration interne d'origine n'est pas connue, et les finitions de mur ont trait à la phase 2 et aux suivantes, quand la façade ouest avait été reconstruite, et que l'extrémité sud de l'immeuble avait été rétrécie, suggérant peut-être de franches finitions de mur, montrant la maçonnerie de pierre de taille. Une cloison intérieure était aussi insérée au niveau du premier étage durant le remodelage primitif. Elle était positionnée immédiatement au nord de l'accès depuis la tour d'escalier, presque centralement dans la structure d'origine (mais légèrement au sud dans la structure raccourcie). Cela comprend des poteaux verticaux de bois avec remplissage de terre argileuse, similaire au mur ouest, et effectivement partage le sol en deux pièces. Il demeure obscur combien de couches de plâtre antérieures identifiées ont trait directement à cette phase, mais la plus ancienne, qui aurait été requise comme une finition à la cloison interne grossière à ossature de bois, a une surface rude brunâtre, suggérant qu'elle était utilisée uniquement comme une couche sous la surface, dans une tentative de lisser la surface du mur pour la couche suivante, qui était fine, et semble avoir été lavée à la chaux, avec une couleur 'jaune clair', brun-jaunâtre. A l'intérieur du coin sud-est du premier étage, preuve pour des modèles géométriques, en rouge, crème et noir, suggère un style et une époque baroque, ce qui est cohérent avec la date de l'ossature de bois dans le mur ouest.

Il est possible que la parcelle 92, à l'est, date aussi de cette phase. Bien qu'il n'y ait pas de relation stratigraphique avec la parcelle 45, et que son architecture soit typique de la fin du Moyen Age ou légèrement plus tardive, sa position probable dans la séquence stratigraphique à l'intérieur du site peut être admise. La parcelle 42 à l'est, au milieu de l'aire d'étude, est plus précoce, et elle a un grand appareil de pierre similaire au mur nord de la parcelle 45, et très probablement de date similaire. La parcelle 91 est plus tardive, probablement en relation avec le remplissage derrière les façades de rue, et la création d'une cour enclose dans le coin nord-est de la parcelle 45. Il est aussi hautement plausible que la parcelle 92 soit construite durant le remodelage qui a conduit au

remplissage de la rue au sud des parcelles 45 et 43.

La parcelle 92 est aussi de plan en L, mais avec un rentrant dans le coin nord-est, immédiatement à l'est d'une tour d'escalier, qui permettait l'un des nombreux points d'accès à la structure à trois étages. L'arc dans le mur sud, qui semble avoir été partie de la parcelle 43, aurait on présumé été bouché à cette époque, et un léger coude, dans le mur est de la parcelle 92, semble marquer la position où l'espace était pris depuis la propriété au sud.

#### **II.4 La maison postérieure - Phase 3, 17/18e siècle**

Cette phase est difficile à identifier dans la parcelle 45, certainement dans la plus grande partie à l'ouest de l'immeuble, où peu semble avoir changé, excepté le décor, pendant une période considérable. Les deux couches suivantes de plâtre semblent avoir suivi relativement rapidement, la plus précoce apparaissant seulement dans la pièce sud. Les deux étaient de dessin géométrique peint à la main, utilisant les mêmes couleurs (suggérant l'étroite durée), et sembleraient typiques du style baroque associé avec du Louis XIV dans le milieu/fin du dix-septième siècle. Le dernier des deux styles observés recouvrant l'exemple plus précoce dans la pièce sud, et était coiffé par une bordure florale, également typiquement baroque, et suivant une tradition de bordures florales à une '*Grande Pièce*' observée depuis le treizième siècle (Grandchamp 1992). Le plâtre du mur peint respectait une ouverture dans toute sa hauteur à l'intérieur de l'ossature de bois dans le mur ouest, qui était scellée par la phase de plâtre suivante, démontrant la position et la taille probable d'une fenêtre de la période, qui peut avoir été de la même date que l'ossature de bois.

Les altérations majeures à la zone d'étude définissant cette phase reposent au nord-est, où deux cours semblent avoir été formées. Celle à l'arrière de la parcelle 45 était formée par la construction d'une partie est de la parcelle 46, et la partie sud de la parcelle 91. Celles-ci étaient construites dans une blocaille de calcaire grossièrement parée, avec des ouvertures de style similaire à celles des structures plus précoces. Les fenêtres dans l'élévation sud de la parcelle 46, là où elle domine la nouvelle cour qu'elle formait, diffèrent de celles ailleurs, en ceci qu'elles ont des meneaux de pierre à moitié chanfreinés, et des barres extérieures ornées, mais elles se semblent pas être d'une date spécifique, la fenêtre et les chanfreins de meneau étant communs depuis le treizième siècle (*ibid*). Des échantillons dendrochronologiques ont été pris dans les poutres du plafond dans la parcelle 46, mais se sont malheureusement avérés indatables. Elles étaient d'un style similaire à celles de la parcelle 45, bien que les planches du plafond étaient décalées d'un léger angle par rapport aux solives, montrant peut-être une modification de la technique. Au niveau du premier étage, une

preuve de la décoration du plafond a survécu sous la forme de planches simples, peintes à la main, à chaque membre, alors que les poutres du plafond au deuxième étage avaient des moulages en cylindre au soffite, suggérant tous deux que la propriété était d'un statut relativement élevé.

La partie est de la parcelle 90 formait le côté nord d'une autre cour formée en L au nord de l'étendue de la parcelle 92. C'est un immeuble à trois étages encore de construction de blocaille, dont le niveau du sol est significativement plus haut, sans doute pour adapter les fenêtres dans une cave en dessous, dont l'accès semble aussi avoir à l'origine été fourni depuis la cour. L'immeuble fait front sur la cour, et semble avoir fait l'arrière de structures préexistantes au nord, bien qu'il n'y ait aucune preuve de fenêtre dans cette élévation. L'accès à la nouvelle propriété était fourni via un passage étroit et irrégulier menant à la rue de la Rotisserie au nord, comme il apparaît dans le cadastre napoléonien, impliquant aussi que la partie sud de la parcelle 93, à l'est de l'aire d'étude, était aussi construite à l'époque. Il n'est pas clair si le puits dans la cour date de cette période, ou a été construit concurremment avec la parcelle 92.

La parcelle 91 a été par la suite étendue vers le nord, jouxtant la structure plus précoce de Phase 3, et a été construite dans un style similaire. A l'époque, l'accès était fourni à travers la parcelle 92, au sud-est, bien que la preuve dans le mur ouest du premier étage suggère qu'il y avait communication avec la parcelle 45 à quelque point. Une fenêtre plus loin au nord au niveau du rez-de-chaussée, seulement visible extérieurement, démontre que cette lumière était aussi pourvue depuis la cour à l'ouest durant cette phase, en préalable à la réduction de la cour qui suivit durant la phase 4, quand la fenêtre fut obstruée avec un mortier argileux rose, qui semble typique de cette phase.

## **II.5 La maison postérieure - Phase 4, 18e siècle**

A nouveau, cette phase est difficile à identifier et a été définie par des relations stratigraphiques à l'intérieur du complexe, et aussi par un mortier argileux rosâtre, qui post-date les finitions de mur de Phase 3, et précède le remodelage majeur dans la Phase 5. A l'intérieur de la parcelle 45, la finition de mur recouvrant celles de Phase 3, comprend une couche de base, soulignée par une couche de surface de plâtre fin blanc, suggérant qu'il s'agissait du style Rococo, et datant probablement cette phase du dix-huitième siècle. Les cloisons internes du deuxième étage, construites de pieux de bois, avec des panneaux de fragment de tuile et d'argile rosâtre, sont probablement autour de la même date. Non seulement l'argile rosâtre est similaire à la couche de base observée sous la finition de plâtre fin dans 45P1, mais les cloisons aussi avaient un apprêt analogue. Les fragments de papier mural observés sur le mur ouest, semblent aussi être d'un dessin

Rococo, bien que le dessin plus bas, plus délicat, peut être d'un style baroque plus précoce.

La cour à l'arrière de la parcelle 45, créée durant la Phase 3, a été réduite en taille par l'érection d'une structure à deux étages dans le côté est de la cour, avec son mur ouest sur la même orientation que la parcelle 46, et le mur ouest de la parcelle 91, plutôt que la parcelle 45. Cependant, la structure doit avoir représenté une extension à la parcelle 45, bien qu'il n'y ait aucune preuve de communication avec l'une ou l'autre des autres structures.

Alors que les structures existantes formant les fronts de rue des parcelles 46 et 90 sont de la période plus tardive de Phase 5, des structures dans ces positions précèdent le cadastre napoléonien, datant celles-ci antérieurement à 1808, et le détail modeste fourni par ce plan décrit clairement la parcelle 90 comme trois terrains séparés (470, 471, et 472) qui apportent peu de relation à la structure existante. Ces structures étaient effectivement des façades sur le côté ouest des structures antérieures, bien que des passages de portes obstrués dans le mur ouest de phase 3 de la parcelle 46 aient, on présume, une relation avec la communication avec ce qui peut avoir été une construction continue vers le front de la rue de l'Argenterie. Le coude irrégulier à l'extrémité nord de l'élévation est de la parcelle 90 semble aussi refléter une seule limite aux limites de terrain antérieures. Ces structures de Phase 4 à l'intérieur de la parcelle 90 semblent avoir compris des colonnes de pierre de taille avec des panneaux de remplissage entre. Les colonnes font approximativement 0,5 m<sup>2</sup>, alignées en parallèle au front de rue, plutôt que les immeubles au sud ou à l'ouest.

## **II.6 La maison moderne - Phase 5, 19e siècle**

Cette phase représente la phase finale de la construction majeure à l'intérieur du complexe, comprenant un remodelage majeur de la ville entière. Les altérations structurelles majeures dans la rue de l'Argenterie comprennent la reconstruction des parties occidentales des parcelles 90 et 46. Il est le plus probable que les structures du dix-huitième siècle dans ces locations ont été démolies et reconstruites durant la modernisation de la ville, qui semble être arrivée plus tard dans le dix-neuvième siècle.

La façade au dessus du niveau du rez-de-chaussée est typique de cette période, et relativement grande en comparaison avec les propriétés voisines, suggérant un immeuble d'une certaine importance. La grande ouverture à l'extrémité sud du rez-de-chaussée pourrait suggérer l'accès



pour de grands fardeaux, et ainsi l'usage possible comme un magasin ou un entrepôt. Au nord, la devanture au rez-de-chaussée a été remplacée durant la Phase 6, ainsi il est possible que le rez-de-chaussée n'ait pas été construit comme une boutique. Le passage de porte à l'extrémité nord de la façade est élaboré, portant les initiales du propriétaire, à ce qu'on présume. Il n'est pas clair si les étages supérieurs comprenaient un simple appartement ou bureau étendu, ou étaient subdivisés par étage. La mansarde était aussi construite pour être utilisée, reflétant peut-être l'utilisation de l'espace au plus près dans la ville à cette époque.

La nouvelle façade de la parcelle 46, était construite de colonnes de pierre de taille, avec de la boiserie à l'intérieur, continuant apparemment une tradition observée dans plusieurs structures de phase antérieure sur le site. Cependant, dans cet exemple, les panneaux comprenaient des briques/tuiles fines posées horizontalement.

La façade a une grande ouverture au niveau du rez-de-chaussée, dans sa façade nord, mais les grandes fenêtres incluses dans l'élévation ouest suggèrent qu'il s'agissait d'une grande devanture pour une boutique, plutôt que pour un magasin ou un entrepôt. Les étages au dessus semblent avoir compris un logement de marchand, avec des plafonds décorés au premier étage, et des cloisons internes construites de poteaux de bois avec des panneaux de tuiles verticalement posées dans un portier gris-rosâtre.

Des cloisons internes similairement construites étaient insérées dans la parcelle 45, au premier et au deuxième étages, partageant chacun en cinq pièces. Il est possible que tous les étages formaient des appartements individuels, peut-être pour des propriétaires de boutiques au rez-de-chaussée, qui semble avoir été partitionné en trois à cette époque. De nouvelles fenêtres étaient aussi insérées dans la façade, comme parties du programme d'ensemble de remodelage des fronts de rue à travers la ville.

## **II.7 La maison moderne - Phase 6, 20e siècle**

Cette phase finale est aussi cohérente avec celle du 19 rue Canterelles, comprenant un remodelage des structures au vingtième siècle. Elle est définie de façon similaire par l'usage de cloisons de brique creuse, créant certainement des appartements séparés à chaque étage dans la parcelle 45, incluant le troisième, qui était accru en hauteur, spécifiquement pour cet objet, avec un nouveau toit,

ayant probablement auparavant été seulement utilisé comme stockage. La hauteur du toit a aussi été accrue dans l'extension de Phase 5 de la parcelle 46, immédiatement au nord. Cet immeuble a aussi été subdivisé à partir d'une maison de marchand, d'un statut relativement haut, en appartements très petits d'assez basse qualité en apparence à chaque étage. Les premier et deuxième étages de la parcelle 90 ont aussi subi une autre sous-division dans des appartements individuels, mais beaucoup plus grands que ceux au sud. Le rez-de-chaussée de cet immeuble a été converti en un bar, peut-être co-joignant les deux phases séparées de construction de la propriété avec des niveaux d'étage largement différents, pour la première fois.

### III LES OBSERVATIONS ARCHEOLOGIQUES - RUE DE L'ARGENTERIE

La rue de l'Argenterie se situe dans le centre historique de Béziers (**Fig. 2 et 6**). Le terrain à bâtir comprenait plusieurs immeubles, numérotés de 7 à 13 rue de l'Argenterie, marqués comme les parcelles 45, 46, 90, 91 et 94 sur le cadastre (**Fig. 5**). La plupart des structures étaient vides au moment de l'enquête, bien qu'une rénovation considérable ait été entreprise dans certaines zones, laquelle progressait en même temps que l'enquête. Toutes les structures étaient en bon état, permettant l'accès à toutes les pièces.

Une description détaillée des faits architecturaux significatifs se trouve ci-dessous. Ceci est une description pièce par pièce et fait référence au phasage établi dans les paragraphes ci-dessus.

#### III.1 Parcelle 45, 13 rue de l'Argenterie

##### III.1.1 Parcelle 45, rez-de-chaussée du 13 rue de l'Argenterie

La parcelle 45 est la partie frontale de l'immeuble historique principal, n° 13 rue de l'Argenterie, et le rez-de-chaussée était jusqu'à récemment à l'usage de boutiques.

**Pièce 45R1** : c'est la pièce située au nord du rez-de-chaussée du n° 13 rue de l'Argenterie (**Fig. 15**) ; elle était tout récemment utilisée comme un salon de coiffure pour femmes.

*Boutique frontale* : La façade occidentale sur rue est faite en verre, côtelée d'aluminium plaqué d'or et de bois, avec une fermeture de porte glissante en treillis d'acier. (Cliché 46). Ces altérations modernes, phase 6, ont tout détruit, à l'exception du pan nord de l'élévation ouest de la phase 1, où subsiste le jambage de la porte médiévale.

*L'ancienne porte* : le jambage a un écoinçon évasé et l'amorce d'un arc, les deux arrondis pour une porte. Il a une imposte décorée *in-situ*, à 1,7 m au dessus du niveau du sol, de niveau avec l'élévation extérieure du mur (Cliché 47). L'angle de la petite portion subsistante suggère qu'il s'agit d'un arc en pointe plutôt que les arcs à moitié arrondis, plus typiques, repérés dans la ville. Le jambage sud de l'arc a été détruit durant le remodelage postérieur. Un grand goujon de fer sur la paroi du jambage, positionné légèrement au dessus de l'imposte (Cliché 47), représente probablement la charnière de la porte d'origine.

*Le mur nord* : vers le nord de l'arc, le mur ouest a un retour adapté avec le mur nord, qui est construit en grands blocs de pierre de taille de calcaire placés en lisière, semblables à ceux du premier étage (Cliché 48). Une fenêtre obstruée ouvrant dans le mur nord (1 m de haut et 85 cm de large, à 80 cm du mur ouest) semble être insérée, plutôt qu'un caractère d'origine, et est obstruée avec des décombres et des tuiles (Cliché 48). La jointure avec l'élévation est n'est pas claire au niveau du rez-de-chaussée, car elle a été masquée par la suie d'un foyer postérieur.

*Le mur est* : à l'extrémité nord de la substantielle élévation qui fait 70 cm d'épaisseur (Phase 1) se trouve une fenêtre ébrasée avec des coins décorés (Cliché 49). L'ouverture d'origine, qui était d'1,07 m au dessus du niveau du sol jusqu'à la hauteur du plafond, a été étendue jusqu'au niveau du plancher, celui-ci étant par la suite obstrué, dans la Phase 5, simple fenêtre croisée à huit ouvertures. Une porte à l'embrasure ébrasée, immédiatement vers le sud, est arrondie sur la face externe, et a une fenêtre moderne à 4 ouvertures au dessus de l'encadrement de la porte, comblant l'ouverture d'origine dans toute sa hauteur.(Cliché 49).

*Mur sud* : le mur de cloison sud (Phase 5) butte sur les coins du jambage sud de l'encadrement, et comprend une partie verticale de tuiles sur 1,45 m à l'est. Cette section du mur de cloison conserve un jambage, et partie du linteau en arc de la porte, positionnée à 1,19 m du mur est. Elle est obstruée depuis la Phase 6 de brique creuse, et elle est aussi soulignée par un mur de brique creuse plus loin, sur son côté nord.

*Plafond/Premier étage* : le plafond comprend trois phases, incluant les poutres primitives [charpentes] de la Phase I qui franchissent 45R1 et 45R2. Il y a trois poutres transversales, celles à l'ouest étant un remplacement de dimensions moindres alors que deux à l'est sont beaucoup plus grandes, ayant une section de 30 x 15 cm, avec une moulure concave en quart de courbe au soffite ;

elles semblent d'origine (Phase 1), et ont été datées entre 1485 et 1490 par l'analyse dendrochronologique. Les poutres soutiennent des solives transversales, chacune d'une largeur de 8 cm et 40 cm chacune, qui portent des lattes alignées nord/sud. Toutes semblent avoir été peintes en blanc, bien qu'elles soient grandement décolorées, sans doute à cause de l'humidité. Ce plafond d'existence précoce est presque entièrement obscurci par un plancher recouvert de plâtre, Phase 5 et un plafond de mortier, lié d'un mortier gris-rosâtre, typique du 19<sup>e</sup> siècle. Celui-ci a été plus récemment renforcé, durant la phase 6, par un plafond de plâtre suspendu sous le niveau de la charpente.

**Pièce 45R2** : c'était à l'origine une partie de la pièce 45R1, désormais séparée par une fine cloison de brique creuse, large de 50 mm (**Fig. 15**), bien que la preuve observée sur l'extrémité est de la cloison suggère qu'elle remplaçait probablement, au moins en partie, un précédent mur de bois et de tuile. La pièce formait une boutique séparée, appelée 'Point 13' (Cliché 46), et avait une contreporte de bois vitrifié vers la rue, avec une corniche externe de bois. A l'extrémité nord de cette devanture, subsiste le côté sud d'un coin décoré, alors qu'à ce côté sud, une mince colonne postérieure de blocaille forme le jambage de la porte, vers le sud à l'intérieur du passage 45R3.

*Le mur est* : la partie nord (1,55 m) du mur est la continuation du mur de pierre substantiel de la Phase 1 depuis 45R1. A son extrémité sud, ce mur a un retour apparent vers l'est dans la tour d'un escalier, le reste du mur est du 45R2 étant formé de la brique creuse de la phase 6. Une fenêtre élevée a été insérée dans le coin nord-est du mur est, dans la section en pierre d'origine (Cliché 50), 1.85 m au dessus du sol, avec un linteau externe élevé, de style plus typique d'un soupirail, et peut-être contemporain du remodelage de la cour vers l'est datant de la phase 4. Un conduit de cheminée de tuile jaune a été coupé dans le côté sud de la fenêtre pour servir un foyer inséré au dessous. Une poutre horizontale, alignée avec le mur est, a été coupée pour l'insertion de la fenêtre et peut-être aussi pour l'escalier à son extrémité sud.

**Pièce 45R3** : c'est un passage moderne depuis la rue inséré dans la partie sud de 45R2 (**Fig. 15**). Seules subsistent les traces du mur et du plafond du mur de séparation en brique creuse, ce qui laisse supposer que la partition fut une addition relativement tardive, à la Phase 6. Le passage donnait accès depuis la rue sur le côté sud de la propriété à l'ensemble de la cour de maison vers

l'est et aussi à la tour d'escalier, qui était située extérieurement sur la façade cour. La porte vers la rue a un jambage sud formé par une colonne de pierre de taille ébrasée de phase 1, qui s'étend verticalement vers les étages au dessus.

*Le mur sud* : le mur sud comprend la brique creuse de la Phase 6 sur son extrémité ouest, vers un passage dans 45R4, au sud. Le jambage externe de la porte est formé de pierre de taille, suggérant un trait d'origine similaire, de la pleine hauteur de la pièce qui existait antérieurement. Ce mur de pierre large de 55 cm, qui est un mélange de blocs grossièrement mis en place, de tuile et de blocaille, ne dispose pas de pierre angulaire à l'entrée dans la tour de l'escalier, suggérant qu'il a été coupé pour créer l'accès depuis 45R3.

**Pièce 45R4** : elle représente la boutique sud le long de la façade sur rue, avec une façade de bois et de verre attribuée de Phase 6 (Cliché 46). Le panneau du nom de la boutique a été retiré, mais semble avoir compris «Le Maroc... Afrique Noire », suggérant qu'il fournissait des biens ethniques. A l'intérieur, le niveau du sol est à 0,1 m sous celui de 45R3, à cause de la pente de la colline, bien qu'il ne soit pas clair si cela était le cas dans la première phase de la structure. Le plafond de plâtre obscurcit le détail de celui d'origine, qui est peut-être continu depuis les pièces 45R1-R3. Le mur ouest est également obscurci par des planches, qui recouvrent complètement la colonne de pierre à l'extrémité nord. A son extrémité sud se trouve une colonne en blocaille, qui jouxte, ou qui souligne, la fin d'une refonte du mur sud, qui est fait de blocs de pierres de récupération et de blocaille, datant probablement de la phase 2.

*Le mur sud* : le mur sud a un arc largement segmenté (Cliché 51), franchissant presque la largeur de l'élévation à l'intérieur de 45R4. L'arc est fait de blocaille de pierre, liée du même mortier citron avec des inclusions de grès, et semble contemporain de la construction de l'arc, suggérant qu'il s'agit d'un arc de décharge. L'un des blocs en place qui forment l'arc a un "V" comme marque de maçon (Cliché 52). Le mur sud semble être pris en clé dans le mur est, mais cela peut représenter un remodelage de l'extrémité sud du mur est durant l'érection du mur sud.

*Le mur est* : le mur est, datant probablement de la Phase 1, contient le haut d'un même arc de décharge, qui est joint par le mur sud à 1,45 m du niveau du sol, et environ 1,5 m au dessus du niveau du sol à l'élévation nord, où il a été recoupé pour former le linteau de la porte dans 45R6,

qui a été coupé à travers le mur est (Cliché 53), on suppose soit dans la Phase 2 ou bien dans la Phase 3. Une fenêtre située en hauteur est également coupée dans les pierres qui forment l'arc, qui formait en partie la tablette de la fenêtre. La fenêtre permet l'éclairage à partir d'un puits de lumière au dessus du seul étage 45R6, vers l'est.

**Cour de maison 45R5** : Elle se tient en arrière du numéro 13 et a été beaucoup élargie par la démolition récente de la tour d'escalier et des structures sur les extrémités est et sud de la cour d'origine (**Fig. 15**). Le mur nord attribué à phase 3 est presque entièrement enduit et a deux soupiraux au niveau du sol. L'exemplaire à l'est fait 35 x 30 cm avec une petite tablette de pierre (Cliché 54), alors que le soupirail à l'ouest de la cave, légèrement plus grand, 50 x 40 cm, a la tablette cassée, et a été placé plus bas dans le mur. La partie visible de la structure du mur au dessus suggère que le mur est fait de blocaille, liée d'un mortier sablonneux et mou jaunâtre citron pâle. Le mur nord a également de grandes fenêtres de pierre à meneaux au centre, au niveau du premier et du deuxième étage, toutes avec des encadrements chanfreinés. Il y a une fenêtre semblable au niveau du rez-de-chaussée, avec une fenêtre plus distante et plus petite (mesurant 50 x 60 cm), contrebalancée vers l'ouest, positionnée à 75 cm du mur est (Cliché 54).

Une construction datée de la Phase 4 a été retirée dans la cour, et le reste très peu substantiel du mur antérieur entre le mur nord et la cage d'escalier butte contre le mur nord. Le fait qu'un soupirail et des fenêtres vers la cour étaient aussi inclus dans la construction démontre que cette structure est une addition postérieure.

*Le mur est* : le mur est de la cour datant de la Phase 3 est fait d'une blocaille légèrement mieux en place que le mur nord. Le mur nord de la tour d'escalier antérieure s'étendait, jusqu'à récemment, à travers toute la largeur de la cour, et le reste de mur large de 50 cm divise l'élévation est (Cliché 55). Il semble retourner vers le sud, dans un alignement légèrement différent, et a des pierres d'angle en place vers une fenêtre large de 1,2 m, au jambage sud chanfreiné et au faîte en arc. Cette fenêtre est jointe par le mur sud de la cour actuelle, démontrant qu'elle est plus tardive. Le jambage nord de la fenêtre forme probablement un retour du mur sud de la *Parcelle 91*. Vers le nord du mur de la tour d'escalier, l'élévation est semble être un remplissage, jouxtant le mur de la tour d'escalier. A son extrémité nord, il semble relié dans une reconstruction de la partie est du mur nord, sur 0,3 m, et a une fenêtre ébrasée large de 0,9 m, avec le jambage sud mal en point par l'usure, à 1,5 m au dessus du sol (Cliché 56). Le niveau de la tablette a été rehaussé par trois marches de tuile, avec la fenêtre au dessus faite de blocaille dans un mortier d'un sombre marron rougeâtre et d'argile rosâtre. Au sud de la fenêtre se trouve un foyer, dont la phase la plus ancienne a un conduit externe

à travers le mur via une ouverture de blocaille doublée d'argile large de 0,3 m, haute de 0,5m à 0,6m vers le sud de la fenêtre.

*Le mur sud* : le mur sud (c'est-à-dire le mur sud de la tour d'escalier démolie) jouxte la façade du mur est, jusqu'à la hauteur de 1,2 m, comprenant 10 cm d'un remplissage de blocaille, sous deux grands blocs de moellon de 50 x 30 cm qui forment le jambage d'un arc en segment dans 45R7 (Cliché 57). L'arc a été démoli à l'exception de deux blocs éloignés dans le jambage ouest de l'ouverture large de 1,7 m. Le mur semble être d'une seule construction et a un passage de 80 cm de largeur dans 45R6 à son extrémité ouest. Il est arrondi sur son côté nord, sous un linteau plat, probablement remplacé. Au dessus du passage, le mur semble être pris en clé dans le mur est de 45R4. Une alcôve ultérieure large de 1,05 m, qui était probablement, précédemment, une porte, a été insérée dans le mur sud, immédiatement à l'ouest de l'arc. Elle a un linteau de bois et est probablement contemporaine de l'insertion de l'arc vers l'est, sans doute durant la Phase 3.

*Le mur ouest* : le mur ouest de la cour (**Fig. 13** ; Phase 1) est pleinement enduit, à l'exception des cicatrices des murs de la tour de l'escalier, qui étaient pris en clé dans la structure côté ouest. Les cinq plus basses marches de l'escalier à vis subsistent, et elles sont toutes des remplacements relativement modernes, positionnées au dessus de l'ouverture de la cave, en quart de tour du côté du sud. Le mur ouest de la tour de l'escalier comprend un remplissage de brique creuse des paliers ouverts. L'ouverture très étroite de la fenêtre vers le nord immédiat de la tour de l'escalier a un linteau en angle très à pic, plus semblable à un soupirail, pour exploiter au mieux la lumière dans 45R2, et est presque certainement inséré. Le passage et la fenêtre dans 45R1 sont tous deux simples, de forme rectangulaire avec des bords alignés avec des feuillures externes de section carrée pour les volets. Une fenêtre verticale au premier étage, qui se tient au nord du centre de la façade, semble avoir des chanfreins légèrement concaves aux jambages et un grand linteau de bois à colombage. Il y a deux fenêtres plus petites, simples, rectangulaires, placées au centre au dessus du deuxième et du troisième étages, la plus basse ayant une allège en saillie.

**Pièce 45R6** : c'est un petit corridor avec des murs de plâtre, larges de 90 cm, au sud de l'ancienne tour d'escalier dans 5R5. Le mur sud est une construction en brique creuse de la phase 6, formant une autre pièce vers le sud du corridor (maintenant partie de la propriété vers le sud), et est de la hauteur d'un seul étage, avec un toit de tuile de céramique (**Fig. 13**).

**Pièce 45R7** : c'est une petite pièce au sud du coin est de la cour avec évidence pour plusieurs phases. La probable Phase 1, le mur sud est joint par le mur ouest de Phase 3, mais cette relation avec le mur est n'est pas claire. Le mur est a un grand arc subsistant au segment superficiel, qui commence de la paroi du mur sud, 50 cm au dessus du niveau du sol, suggérant qu'il est coupé par le mur sud, qui peut être joint sur le côté sud d'un jambage de fenêtre de pierre de taille arrondi dans le mur est, 2 m au dessus du niveau du terrain. L'arc a un remplissage d'argile et de blocaille, probablement de la phase 2, et s'étend jusqu'à sa jonction avec 45R5. Il y a deux autres arcs au dessous, dans le remplissage de l'arc (Cliché 58). Celui du nord est à 10 cm du mur nord de 45R7, et a une largeur de 92 cm avec un arc très rond à 80 cm au dessus du sol, comprenant seulement trois segments de pierre. L'arc du sud est à 25 cm du mur sud, et est un arc typique superficiellement segmenté, large de 1,4 m et haut de 0,7 m, mais il est coupé par un bloc de voûtage, de plan semi-circulaire, et de section concave, lié d'argile rouge, et formant apparemment partie d'un dôme, continuant au dessous d'un sol de béton semblant très creux (Cliché 58). A 25 cm approximativement sous le haut de l'arc subsistant, 1,2 m au dessus du niveau du sol, un mortier d'argile brune et de chaux épais de 50 cm, a 50 x 20 mm de lattes de bois coupées dans la paroi du mur à l'intérieur. Il être relié à un plafond mais est absent du mur ouest ultérieur, et il a peut-être un lien vers la structure du dôme immédiatement dessous. Légèrement plus haut que la fenêtre arrondie à l'extrémité sud 45R5, des jambages insérés semblent former deux autres portes insérées, ou peut-être une très grande fenêtre à meneau. Tous les jambages sont soulignés d'argile gris-brun et de mortier de chaux. Les plus basses parties sont remplies de tuile en couche horizontale, réduisant la taille de chaque ouverture avant de compléter le comblement, qui a été recouvert avec de l'enduit.

*Le mur sud* : le mur sud de 45R7 a également un arc de décharge, qui continue dans 45R6 (Cliché 59), terminant probablement immédiatement à l'est du mur de 45R4, qui a un autre arc similaire. Bien qu'il semble être un simple arc de décharge, son remplissage de décombe n'apparaît pas lié à l'arc lui-même sur la paroi nord, suggérant qu'il peut avoir été à l'origine ouvert durant la phase 1. Il est joint par le mur ouest de 45R7, construit de comblement de terrain. Il contient une étroite ouverture de 50 cm de large, à 1 m de la jonction avec le mur sud (Cliché 59). Il est fait d'argile rouge, aligné et aminci avec une base au rebord incliné 30 cm au dessus du niveau du sol, et il faisait à l'origine 1,4 m de haut avec des charnières sur les côtés sud pour des volets. Une autre ouverture 60 cm plus au nord fait 90 cm de large, avec des feuillures de section carrée et un arc élevé en trois morceaux qui assortit le rayon de l'arc dans le mur nord (Cliché 59). La couronne est à 1,3 m seulement au dessus du sol, suggérant qu'elle peut représenter l'entrée dans une cave. Le



mur au dessus semble refait, sous un seuil de calcaire horizontal, et le jambage sud subsistant de la porte au niveau du premier étage a disparu, 2,5 m au dessus du niveau du terrain.

### III.1.2 Parcelle 45, Cave du 13 rue de l'Argenterie

**Pièce 45C1** : une cave rectangulaire faite en pierre, avec un toit voûté en tonneau aligné est/ouest (**Fig. 14 et 16**). Les murs sont construits de comblement arrondi et angulaire, avec des pierres grossièrement équarries utilisées pour former la voûte (Cliché 60). La pièce semble de construction simple, datant probablement de la construction de phase 1 d'origine, sauf pour une porte dans le mur sud, donnant accès depuis 45C2, qui est insérée, avec une reconstruction en accompagnement de la partie basse de la voûte immédiatement au dessus, à hauteur d'environ 1,2 m. La porte a des écoinçons droits sous un linteau arqué d'une seule pièce, et a une feuillure de section carrée sur son côté sud pour la porte. Une ouverture en arc, comblée de graviers, large de 1,1 m, vers l'ouest immédiat, à 1,7 m au dessus de l'actuel niveau du sol, fournissait probablement l'accès originel dans la cave. Une lucarne effilée, large de 65 cm, dans l'élévation est, permettant la lumière de la cour, semble d'origine, bien que remodelée. Un conduit de cheminée à la paroi de brique coupe à travers la voûte du toit à l'extrémité est du mur nord, et s'assied sur un rail de fer *in-situ*, démontrant qu'il y avait un foyer à l'intérieur de la cave durant partie du 20<sup>e</sup> siècle.

**Pièce 45C2** : cette partie de la cave est probablement originaire de la construction de la propriété de la Phase 1 évoquée ci dessus (car elle aurait été très difficile à excaver comme une phase secondaire). La porte arquée entre les deux caves a été insérée, probablement durant la Phase 2 ou la Phase 3. La cave est de construction similaire à 45C1, et a un accès via un escalier dans la cour 45R5, avec une autre petite pièce s'étendant derrière et dessous cet escalier (45C3) (**Fig. 16**). Les marches ont été refaites ou replâtrées avec des liens de métal ajoutés aux marches. Elle a une descente de 11 marches droites et raides, désormais comblée qui continuait probablement vers l'est, et est maintenant tournée au sud (probablement durant les phases 4 ou 5).

L'élévation ouest a deux soupiraux vers la rue de l'Argenterie, les deux avec des jambages en place (Cliché 61). Celui du sud contient un linteau arqué d'une seule pièce, alors que celui du nord est coupé à 30 centimètres plus profondément dans la voûte (peut-être remodelé) et s'incurve sur le bord coupé de la voûte, permettant davantage de lumière et peut-être des matériaux dans la cave. Une niche en pierre de 40 x 58 cm est située entre les soupiraux.

**Pièce 45C3** : c'est un petit espace sous l'escalier à l'intérieur de 45C2. Le jambage de la porte fait 90 cm d'épaisseur, ce qui souligne l'épaisseur du mur de la cave, mais il semble contemporain de la construction de 45C2. La porte a un linteau plat au dessus dont le bord droit est apparent et un bord arrondi pour une porte sur la façade ouest. Le magasin est aussi voûté en tonneau, et continue sous l'escalier de pierre de section rectangulaire de 20-30 x 30 cm. Dans le magasin, la lumière est fournie par une fenêtre haute de 27 x 50 cm, avec des barres de fer sur la surface, positionnées dans l'élévation nord de l'escalier.

### III.1.3 Parcelle 45, premier étage du 13 rue de l'Argenterie

**Pièce 45P1** : le premier étage de la parcelle 45 consiste en une pièce, peut-être divisée par un mur, et la tour d'escalier en arrière. Il a été plus tard divisé en six pièces distinctes. On décrit d'abord le caractère général de l'immeuble à ce niveau, puis les pièces séparées (**Fig. 17**).

*Le mur nord* : le mur nord de Phase 1 dans la pièce 45P1 comprend de grand blocs de calcaire parés (Cliché 62), de style typique de 70 x 40 cm et avec des marques d'outils incisées, semblables à celles sur le sol du rez-de-chaussée plus bas (Cliché 48). Il est lié d'un mortier de chaux jaune crémeux très sableux, avec des inclusions de chaux. Le mur semble arrondi dans une colonne alignée dans le coin nord-ouest de la structure (Cliché 62), qui a une plinthe 20 cm au dessus du niveau du sol, en saillie de 10 cm sur le côté sud et réduite sur le côté est. Une porte à l'extrémité ouest du mur nord, est une insertion, on présume datant de la phase 3, bien que le joint droit dans le mur de pierre sur son côté ouest, peut suggérer qu'il y avait une porte plus petite ici. Le jambage ouest s'étend au niveau du sol, suggérant aussi que l'ouverture a été réduite en hauteur pour faire une fenêtre. Le remplissage autour de cette fenêtre comprend des fragments de tuile du toit et du sol et de blocaille angulaire fortuite, liés en grandes quantités de mortier de chaux sableuse, brun très pâle, avec du gros sable et des particules éparses de charbon et des inclusions de chaux (Cliché 62).

*Foyer* : au centre du mur la surface des blocs de pierre a été coupée, jusqu'à 4 cm de profondeur, pour créer l'arrière d'un petit foyer avec un arc brisé aplati, de 1,05 m de haut pour 77 cm de large (Cliché 62). Il est rempli sur sa surface ouest avec un mortier de chaux rose pâle, d'argile sableuse, qui semble recouverte par une couche plus épaisse de mortier de chaux gris sombre d'argile sableuse, et de fragments de tuile (principalement du toit). Il y a plusieurs cavités sur les surfaces des pierres voisines, typiquement de 8 cm<sup>2</sup>, et relatives sans doute aux accessoires annexes du foyer.

Ils sont principalement bouchés avec du plâtre moderne, qui est de fine consistance et d'un blanc brillant, semblable aux couches de dessus de plâtre du mur. La ligne du conduit semble avoir rétréci vers le plafond sur le côté ouest, ses deux côtés ayant des joints de maçonnerie ouverte, suggérant l'implantation structurelle du mur.

*Plâtre décoré* : la partie ouest du mur nord, sur 1,6 m, conserve six phases d'un revêtement de plâtre mural/enduit (Cliché 63), alors qu'à l'est deux couches modernes ont été observées seulement. La plus basse de ces couches a 10 mm de large, et comprend un mortier gris très pâle avec des inclusions de chaux et de sable, et une surface légèrement rêche brunâtre. Un petit fragment de coquille d'amande était exposé dans la surface, où il avait été picoté pour fixer plus tard du plâtre. La couche de cire faisait seulement 7-8 mm d'épaisseur et était d'une couleur d'un léger gris brunâtre, contenant plusieurs petits fragments de sable et des inclusions de chaux. Sa surface semble avoir été blanchie à la chaux, avec une couleur 'chamois' marron jaunâtre. Ce contour était recouvert par un mortier similaire de 12 mm d'épaisseur, avec des lignes blanches peintes à la main, (5-9 mm d'épaisseur) formant des carrés approximatifs de 18 x 18 cm. Chaque carré était rempli d'un plus sombre bleu grisâtre avec un haut rectangle central, (10 x 11 cm) divisé en quatre triangles (Cliché 64). Le quadrant le plus haut est d'un bleu très pâle, avec le quadrant de gauche légèrement plus éclairé que le contour, alors que le quadrant de droite est d'un plus sombre bleu grisâtre et le quadrant du bas semble noir. Le tout est scellé d'une couche de plâtre d'un rose rougeâtre, seulement épaisse de 5 mm, avec des inclusions très fines de sable et de chaux. Sa surface est laborieusement picotée pour une couche mince, de 2-3 mm d'épaisseur, d'un plâtre fin de surface blanche, qui est de couleur crème à sa surface, soit peint ou teinté. La couche du haut est d'un mortier de chaux fin, gris pâle, avec de petites inclusions de sable et de chaux, et varie de 2 à 20 mm d'épaisseur. Cela semble correspondre à Phase 5 (datant du 19<sup>e</sup> siècle) et est commun dans tous les immeubles, souvent constaté sous le papier du mur. Cette séquence stratigraphique de parements de mur est importante pour l'analyse de l'immeuble, car des éléments de celle-ci se répètent partout de façon isolée, autorisant un essai de séquençage relatif d'éléments pas nécessairement reliés d'un point de vue stratigraphique.

*Le mur nord (Pièce 45P2)* : le mur nord de la phase 1 est une continuation de celui de 45P1, comprenant des blocs de pierre de taille bien en place. Il a seulement deux phases de plâtre adhérent à sa surface, semblables à la partie est du mur de 45P1. La phase inférieure fait 3 cm d'épaisseur d'un mortier de chaux, crème, mou, très gréseux et sableux, qui scelle la majorité du mur de

blocaille, et postérieure aux mortiers d'argile rose, mais est plus ancienne que celle de mortiers sableux rose-grisâtre. Dans quelques zones du mur, elle est scellée par un fin plâtre blanc. Toutes les couches sont coupées par un revêtement de brique creuse formant un conduit de cheminée qui semble avoir franchi tout le mur nord de 45P2. Le mur nord est adossé à une colonne contemporaine mise en place à l'extrémité nord du mur est de Phase 1.

*Porte* : une porte (désormais obstruée) à l'extrémité est du mur peut être d'origine, et était cependant, plus probablement remodelée à partir d'une fenêtre. Elle est positionnée 30 cm au dessus du niveau du sol, au même niveau que le mur est, et fait 86 cm de large. Cependant, elle est bordée à l'intérieur de chaque jambage, par un mortier d'un marron argileux, sableux (comme dans le panneau de mur sur le mur ouest de 45P1), épais de 10 cm sur le côté est et de 5 cm sur celui de l'ouest, créant une ouverture de 70 cm de large x 2 m de haut (Cliché 68). Les courbes de bordure forment un linteau plat de plâtre, arrondi sur la surface sud. L'ouverture est remodelée davantage par un mortier rose argileux et sableux, particulièrement sur la surface ouest. L'ouverture a été ultérieurement bloquée, probablement dans la phase 4, avec une blocaille aléatoire, des galets et des pierres de taille, liées dans un mortier de chaux sableuse marron pâle, argileux et gréseux et scellée par les enduits couleur crème pâle décrits plus haut.

*Le mur ouest (Pièce 45P1)* : la colonne de pierre dans le coin nord ouest de la pièce a un linteau avec un chanfrein prononcé et le haut en forme de joue profondément chanfreiné et épaissi sur sa surface sud, 2,93 m au dessus de la plinthe. Une barre de bois de section rectangulaire (14 cm de large), se projette depuis la colonne sous ce chanfrein, mais il n'est pas clair si elle est coupée dans la colonne, ou bien si elle était positionnée à l'intérieur d'une cavité d'origine. La barre a été ultérieurement coupée à son extrémité sud, sur une longueur de seulement 33 cm, mais elle supporte toujours un poteau vertical large de 85 mm, qui est sur le même plan que la surface extérieure de la colonne en encorbellement, et est probablement associée avec la charpente de bois des étages au dessus. Cela a été montré par un bois d'origine, daté entre 1485 et 1490. Sous la barre se trouve un poteau similaire, large de 82 mm et grandement pourri, positionné à 0,22 m au sud de la colonne de pierre. Le creux à l'intérieur est rempli avec un mortier d'argile moyennement grise, avec de grandes inclusions de chaux et de sable, mais avec une surface aplanie, également remarquée au sud du poteau au dessus de la barre. Cela est cacheté par endroits, par jusqu'à 2 cm de mortier de fine chaux sableuse, moyennement grise, peint à sa surface avec les mêmes motifs géométriques que ceux sur le mur nord. Au dessus et au sud de la barre coupée de bois, ce plâtre forme un jambage arrondi, avec des projections de goujons. A une hauteur de 45 cm au dessus de la barre, les motifs

peints changent en un arrière-plan bordeaux avec une base rayée de blanc et le haut avec un feuillage blanc répété (Cliché 67). La suppression avec d'extrêmes précautions du dernier plâtre a révélé le jambage sud de l'ouverture, à 75 cm du poteau de bois et à un niveau plus bas, suggérant qu'il s'agissait de la pleine hauteur de la pièce. Il est obstrué, et souligné par un mortier de chaux rose-rougeâtre, d'argile sableuse, semblable au scellement du plâtre peint sur le mur nord (Cliché 66).

Le côté sud de l'ouverture de fenêtre est formé par une colonne profondément cannelée, de blocaille et de construction de tuile, liée dans un mortier de chaux brun olive, avec des inclusions de chaux et de sable. Il a des restants du plâtre peint aux motifs bleu et blanc vu sur le mur nord, démontrant que la colonne a été construite antérieurement à cette date (Cliché 66). Le côté sud de la colonne a été remodelé à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, durant la Phase 6.

La seconde ouverture de fenêtre contient une croisée à six carreaux (probablement plus précoce que le milieu du 20<sup>e</sup> siècle) sous une grande lucarne arquée, remplaçant sans doute une fenêtre antérieure, mais probablement de même taille. La base de cette partie du mur a seulement un jupage peint marron à 0,13 m, avec le mur au dessus repeint.

A son côté occidental le mur sud de 45P1 jouxte une colonne de mortier rose sableux contenant quelques morceaux occasionnels de tuile et de blocaille, et avec un grossier poteau de bois vertical, de 8 x 6.5 cm formant son côté nord-est. Cela est scellé avec un fin plâtre blanc sous un plâtre de gris rosâtre, comme le mur nord, et semble représenter simplement une extension vers le nord de la colonne de pierre de 45P3, le plus probablement associé à une ouverture de fenêtre vers le nord.

*Le mur ouest (Pièce 45P3)* : le mur ouest dans 45 P3 est une continuation de 45P1, avec la colonne de mortier d'argile rose à l'extrémité sud 45P1 qui a une surface de pierre de récupération sur son côté sud est, incluant un morceau cassé de colonne, avec un moulage arrondi en quart de rond, subsistant à au moins 1,2 m et peut-être sous le niveau du sol (Cliché 72). Cette colonne d'argile rose et de fragment de tuile jouxte une colonne de pierre de section octogonale, profondément chanfreinée, de Phase 1 (Cliché 71). A son niveau supérieur, celle-ci conserve un plâtre peint géométriquement, de Phase 2, semblable à celui dans 45P1, avec de légères traces d'une couche peinte antérieure dessous (voir plus bas). Il est jouté/souligné par un mortier d'argile rose, qui forme l'embrasure pour la présente fenêtre plus tardive, qui est identique à celle vers le nord dans 45P1. Le côté sud de la fenêtre est partiellement obscurci par le mur contenant l'arc, qui côtoie un plâtre géométriquement peint antérieur. Quoi qu'il en soit, cela souligne une couche antérieure de plâtre, dont le mortier est peint légèrement plus brun. L'extension du plâtre peint antérieur n'a pas

été établie car elle était soulignée par un plâtre peint retenu *in-situ*.

Le plâtre peint antérieur a un panneau bleu semblable à celui qu'il recouvre, qui comprend des rectangles décalés de 350 mm x 290 mm, avec un encadrement blanc de 9-13 mm autour de larges rectangles blancs et noirs de 45 mm finis comme des cierges en forme de L aux bouts effilés (Cliché 73). Toutes les couches de plâtre sont buttées par un mortier d'argile rose, remplissant 0,4 m vers une colonne de pierre de taille de section carrée. Une barre en bois de phase 1, à 2,87 m au dessus du niveau du sol, est un colombage similaire à l'exemplaire coupé en 45P1, et représente peut-être un linteau de ce qui semble une ouverture rétrécie. Le joint d'abord entre le rose et le plâtre peint continue au dessus de cette barre, et la peinture devient marron avec un feuillage blanc comme en 45P1. Cela souligne un poteau en bois, qui s'étend depuis la barre jusqu'à la plus au sud des deux poutres du plafond, démontrant qu'elles sont des parties de la charpente en bois d'origine, de la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Cette poutre est positionnée le long du bord sud de la cloison. alors que la poutre nord a, comme dans 45P2, un membre chanfreiné en plus.

*Le mur ouest (Pièce 45P4)* : la section construite en blocaille du mur ouest s'étend à seulement 0,35 m depuis le mur sud, où elle est jouxtée par un mortier de chaux d'argile rose qui s'étend vers le nord, jouxtant la colonne de pierre de taille dans le coin sud-est de 45P3. Elle a un très étroit chanfrein de 12 mm à travers son coin sud-est, et est soulignée par deux couches de plâtre, qui semblent correspondre aux deuxième et troisième phases de plâtre observées sur le mur nord de 45P1. La couche supérieure a plusieurs enduits de peinture jaune, qui peuvent souligner des dessins aux motifs géométriques bleus. Une fenêtre, semblable à celles au nord dans 45P1 et 45P3 coupe le mur de mortier d'argile rose, à 0,2 m au sud de la colonne. Sur son côté sud se trouve un poteau d'origine, très diminué, de 0,18 m à son point le plus large (Cliché 74), et supportant une poutre du plafond plus fine, de section rectangulaire, large de 0,15 m, qui semble être un remplacement moderne.

***Pièce 45P2*** : c'est la pièce au nord-est du premier étage du numéro 13, rue de l'Argenterie (**Fig. 17**), occupant plus de la moitié du mur est. Le mur est comprend des blocs grossièrement équarris et traités, liés dans un mortier de chaux sableux d'un pâle gris, avec de fréquentes inclusions de sable et de mortier de chaux. Il a des pierres d'angle en pierre de taille à une fenêtre ébrasée et arrondie, qui a été étendue au niveau du sol, peut-être aussi tard que la Phase 5, et comprend une fenêtre croisée à 10 carreaux, sans doute d'époque relativement moderne (Cliché 69). Le côté sud de la fenêtre a été rétréci de 0,25 m, avec un poteau en bois vertical utilisé en surface, lié d'un mortier d'argile rose. Les deux extensions de linteaux de bois semble insérées à cette époque, avec quelque

reconstruction et réparation du même mortier d'argile rose que ci-dessus. Vers le sud de la fenêtre se trouve une ouverture basse et large, de 1,3 m de large et 1,5 m de haut avec des pierres angulaires en pierre de taille (Cliché 70). La fonction, qui représente le plus probablement un foyer, a un linteau plat cassé, sous une aire de reconstruction en galets, suggérant qu'il ne s'agit pas du linteau d'origine. Elle est obstruée dans un matériel et un style similaires à la porte du mur nord, et est probablement contemporaine. Le conduit du foyer du rez-de-chaussée passe à travers l'élévation est plus basse, suggérant une cheminée extérieure dans cette position précédemment. Quoiqu'il en soit, des hottes de cheminée internes, de plan typique semi-circulaire, et rétrécissant vers le plafond, sont communes dans les maisons médiévales (Grandchamp 1992), et peuvent représenter la disposition d'origine. La cheminée est positionnée centralement sous la poutre du plafond divisant les deux baies du nord, et a des solives sans interruption sur son côté nord, suggérant qu'un tel conduit doit être passé vers le sud, où le plafond est obscurci par le plâtre dans cette partie de la pièce seulement, ce qui peut être dû à la suppression de la hotte et à une réparation consécutive. Vers le sud, le mur est souligné par un plâtre d'argile rosâtre avec des fragments de tuile, dissimulés derrière un mur moderne de brique creuse, qui formait une partie de la kitchenette tardive de Phase 6.

*Le mur est (Pièce 45P5)* : une porte à deux pans, dont le pan supérieur vitré et avec une grille en fer, dans le mur est, permettait d'accéder aux escaliers, avec un panneau pliant additionnel sur le côté sud, tous avec une architrave de section rectangulaire.

*Le mur est (Pièce 45P6)* : le côté sud du mur est de la Phase 1, dans la pièce 45P6, est formé de blocs grossièrement traités, liés dans un pâle mortier de chaux sableuse. Il y a une fenêtre centrale, large de 0,98 m, avec une embrasure aux coins ébrasés vers le niveau du sol. La partie la plus basse de l'ouverture a été subséquentement bloquée à 1,05 m au dessus du niveau du sol, et élargie sur son côté sud, abritant présentement une croisée à six carreaux, datant probablement du début au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

*Le mur sud (Pièce 45P4)* : dans la pièce au sud-ouest (45P4) le mur sud est comblé de blocaille et de tuile, liées dans un mortier de chaux sableuse d'un brun très pâle, avec des inclusions de chaux et de petit cailloux de grès. Celui-ci jouxte le mur ouest, qui est de construction similaire à cet emplacement, suggérant que le mur sud peut représenter un rétrécissement de la structure d'origine, le plus probablement durant la phase 2. La position de la poutre sud du plafond, à seulement 0,65 m de l'élévation sud, contredit aussi la position des autres poutres d'un bout à l'autre du plancher du plafond, suggérant au delà un rétrécissement sur le côté sud de l'immeuble.

*Le mur sud (Pièce 45P6)* : un mur de brique creuse s'étend en travers de l'élévation sud dans la

pièce sud-est, mais a été supprimé pour révéler un mur de terre d'argile marron foncé, avec des inclusions de chaux et d'occasionnelles inclusions de sable et de paille (Cliché 76), probablement datant de la phase 2. Celui-ci est recouvert par cinq couches de plâtre, correspondant à celles observées dans le mur nord de 45P1, à l'exception de la couche couverte avec le plâtre peint aux motifs géométriques est le même que le modèle antérieur entrevu dans 45P3, comprenant des rectangles décalés, plutôt que le dessin en quart de cercle triangulaire plus tardif (Cliché 77). Cela est souligné par trois couches de peinture jaune crémeux, sous 3 mm de mortier similaire, et trois autres couches de peinture jaune, qui peuvent dissimuler les motifs géométriques bleus plus tardifs. La seconde phase de plâtre retient aussi des éléments de peinture de surface, comprenant un très petit morceau, de seulement 80 mm x 150 mm, qui a une rayure horizontale rouge-rosâtre, large de 15 mm, entre deux larges rayures horizontales blanc-crèmeux larges de 18 mm, elles-même partagées au milieu par des rayures horizontales noires de 4 mm de large, qui étaient peintes tout au dessus (Cliché 78). Le mur d'argile est jouté vers le côté sud du mur est de la Phase 1.

### ***Les plafonds et les planchers des pièces du premier étage***

Le plafond dans 45P1 est de style similaire à ceux des étages au-dessus, comprenant un jeu très serré de solives de fine section rectangulaire, avec les planches du plafond d'origine qu'elles supportaient directement, qui subsistent seulement dans le coin sud-est de la pièce. Une solive additionnelle, suspendue sur des étriers de fer, à 1 m de l'élévation du nord, supporte un sol de mortier d'argile rose, associé avec le foyer de la Phase 5 au dessus. Un conduit de tuile de céramique depuis le rez-de-chaussée subsiste au dessus du plafond suspendu, suggérant que le foyer a été retiré au moment de la construction des murs de cloison.

*Le plancher de 45P1* est recouvert de tuiles de céramique sur 0,2 m<sup>2</sup>, avec des séries de quatre tuiles produisant une forme géométrique en brun orange et rouge. Il est peut-être contemporain des murs de cloison, et s'étend au travers de 45P1, P3, P4 et P5, bien qu'il joutte tous les murs et les portes, suggérant qu'il pourrait être plus tardif.

Le plafond de 45P2 : le plafond de Phase 1 dans 45P2 est une continuation de celui dans 45P1, et a des planches mieux préservées. Le sud des poutres du plafond a un membre additionnel sous lui, également sur 0,2 m<sup>2</sup>, et avec un simple chanfrein bloqué, à chaque bord du soffite. Un plafond de plâtre recouvre les solives au sud de la poutre, et est presque certainement contemporain des murs de cloisons verticaux de tuile et de bois.

*Le plancher* a 0,2 m<sup>2</sup> de tuiles dans des motifs géométriques en carreau, de style similaire au plâtre



peint beaucoup plus tôt dans les pièces 45P1 et 45P3, bien que cela semblerait une pure coïncidence.

*Le plafond de 45P3* : le plafond de 45P3 est une continuation de celui vu partout sur ce plancher.

*Le plafond de 45P4* : Vers le sud de la poutre remplacée du plafond, le plafond est plâtré, au niveau des solives d'origine, ce qui peut subsister en-dessous. Au nord, le plafond d'origine continue (Cliché 75), et est supporté près du mur nord par une poutre de colombage plus grande au chanfrein bloqué.

*Le plafond de 45P5* : le plafond de 45P5 est plâtré, au niveau des solives d'origine, comme la partie sud de 45P4.

*Le plafond de 45P6* : l'espace sous-divisé avait des plafonds suspendus, alors que le sol de tuile est d'époque plus tardive que ceux partout ailleurs au premier étage.

*Sous-divisions plus tardives du premier étage*

Le premier étage a été sous-divisé durant la Phase 2 par un mur à travers le côté sud de la pièce 45P2 (continuant dans P3), puis dans la phase 5 avec les partitions dans une série de pièces séparées.

*Phases plus tardives de la pièce 45P1* : le mur est de la phase 5 est lié et enduit dans un mortier similaire à celui utilisé dans la couche supérieure du mur nord, liant de 0,25m<sup>2</sup> de tuile verticalement établi sur une hauteur de 1 m au dessus du soffite de la poutre du plafond. Une charpente de solives et de chevêtres, probablement de 10 x 5 cm avec de petits madriers cloués dessous forme un plafond suspendu pour cette phase, scellé d'un plâtre gris-rosâtre sous c 3 mm d'un plâtre blanc de surface. De petits morceaux d'une couche plus précoce de papier mural subsistent sur le mur est, principalement autour d'une porte centrale, large de 65 cm et haute de 2,16 m, qui est arrondie sur le côté est. Le papier mural comprend des pulvérisations florales vertes et rouges sur un arrière-plan blanc crémeux, et bien que probablement pas d'origine pour le mur, sembleraient relativement précoces (Cliché 65). A la base du mur il y a un jupage haut de 30 cm (mal peint à la main) de brun, jaune et marron foncé, qui circule en continu autour de la pièce, excepté pour les panneaux dans le mur ouest (*Voir plus bas*).

Le mur sud est contemporain du mur est (Phase 5), avec la légère preuve d'un papier mural similaire à son côté est. Il a aussi une porte proche du côté est, mais avec une architrave perlée contenant une porte à cinq panneaux. Le plâtre du mur est en certaines parties de couleur plus gris-

brunâtre que rose, bien que les deux semblent interchangeables d'un bout à l'autre des partitions du premier, suggérant que cela représente seulement une différence dans le brassage des individus, plutôt que différentes phases.

*Phases plus tardives de la pièce 45P2* : le mur sud de la phase 2, qui représente la partition interne la plus précoce dans l'immeuble, est couvert d'un mortier de chaux argileuse gris-brunâtre, très similaire en nature avec celui immédiatement sous la couche de plâtre peint dans 45P1. Partie de celle-ci repose sous plusieurs couches de peinture jaune, et le tout était souligné par un mortier rose argileux, sous la même séquence de mortiers observée dans le mur nord de 45P1. Un passage de porte avec un simple cadre, et sans architrave, permet l'accès dans 45P5, et loge une porte à trois panneaux.

Le mur ouest de Phase 5, plus tardif, fait un coude, car la pièce 45P1 est plus profonde que 45P3, même si le mur entier comporte une construction simple (**Fig. 17**). Il est bâti de tuiles assises verticalement entre des poteaux de bois, lié et comblé de plâtre gris-rosâtre. Une porte à l'architrave perlée permet l'accès entre les pièces 45P1 et 45P2, et semble contemporaine du mur. Une porte beaucoup plus grande, large de 1,39 m et haute de 2,56 m conduit depuis 45P3, logeant auparavant une porte à double battants, chacun à quatre panneaux et incrustée de charnières décoratives (maintenant déplacées vers 45P4).

Les phases tardives de la pièce 45P3 : c'est une petite pièce au sud de 45P1, vers l'ouest de 45P2 (**Fig. 17**). Les murs nord, sud et est sont de la même construction de tuile et de bois de phase 5 que celles déjà décrites. Cependant, une plus précoce partition, au niveau du mur sud de 45P2, et formant presque certainement une continuation de celui-ci, traverse la pièce, la majorité étant apportée sur un arc demi rond large de 2,27 m, haut de 2,38 m, depuis la porte dans 45P5 jusqu'à 62 cm du mur ouest (Cliché 71). Le mur est relativement précoce, car des fragments de plâtre peint de Phase 2, identiques au modèle observé dans 45P1, subsistaient sur sa face sud. L'arc lui-même, est une insertion, datant probablement du remodelage de Phase 5, et coupe à travers trois poteaux de bois verticaux, chacun entre 8 et 10 cm de large, positionnés à 83 cm, 1,68 m et 2,56 m depuis le mur. Une porte à l'est de l'arc est aussi le plus probablement insérée, et a une architrave en perle et une porte à cinq panneaux. Le mur de cloison sud avait à l'origine une porte centrale, large de 1,03 m, haute de 2,95 m dans 45P4, mais cela a été par la suite obstrué par de la brique creuse durant la Phase 6.

Les phases tardives de la pièce 45P4 : c'est la pièce sud-ouest du numéro 13, rue de l'Argenterie (**Fig. 12**). La partition nord de Phase 5 continue au delà de 45P3, où se trouve une porte à trois

panneaux avec architrave en perle, permettant l'accès depuis 45P5. Le mur est est contemporain et de construction similaire. Sa jonction avec le mur sud construit en pierre loge un conduit de brique creuse, avec un foyer en saillie ayant un effet de marbre autour et un manteau de cheminée.

*Les phases tardives de la pièce 45P5* : c'est un petit couloir depuis la cage d'escalier à l'arrière de la propriété, permettant d'accéder aux pièces 45P2, 45P3, 45P4, et 45P6 (**Fig. 17**), formées des murs de cloison de tuiles verticalement dressées de la Phase 5, à l'exception du mur nord, qui semble être d'une construction plus précoce de mortier d'argile et de fragment de blocaille. Il y a trois portes à panneau avec architrave en perle dans les pièces 45P4 et 45P6, avec une porte similaire, mais à l'intérieur d'un cadre uni dans 45P2, et une plus grande porte à 5 panneaux dans 45P3.

### **III.1.4 Parcelle 45, deuxième étage du 13 rue de l'Argenterie (Fig. 18)**

*Pièce 45D1* : c'est la pièce nord-ouest du deuxième étage, formant jusqu'à récemment une salle de séjour ou une chambre pour l'un des appartements de la phase 6 situés à cet étage. Le coin nord-ouest comprend une continuation de la colonne de pierre de taille de la Phase 1 vue au niveau du premier étage dans cette position. Celle-ci a été reconstruite en un mortier de blocaille et de chaux sableuse pâle, entre 1,55 m et 2,2 m au dessus du niveau du sol, sous une pierre dressée ultérieurement, supportant un corbeau convexe (Cliché 79). Elle se projette vers le sud, 23 cm sous le niveau du plafond, vraisemblablement pour porter une poutre transversale, alignée est/ouest. Cependant, elle a été coupée à sa base, au niveau de la surface du mur, par une poutre nord/sud, 23 x 12 cm, circulant à travers la surface du mur vers un corbeau en saillie sur le côté nord d'une colonne de pierre de taille dans le coin sud-ouest de la pièce. Cette colonne contenait un corbeau ultérieur, immédiatement au dessus, en saillie vers l'est, probablement pour supporter une poutre de plafond alignée est/ouest. Cependant, elle est 20 cm en dessous de la poutre actuelle, qui s'assied sur un mortier de brun sévère, avec des inclusions de chaux fine et de sable, pareil à celui utilisé partout sur le mur ouest, de construction de charpente de bois.

Cette charpente de bois dans le mur frontal (ouest) est d'une construction plus significative que n'importe où dans l'immeuble, comprenant des poteaux et des barres de plus grande taille, avec les poteaux verticaux assemblés depuis le premier étage, mais aussi toujours cloués, dans une barre horizontale (15 cm de large, 70 cm au dessus du niveau du plancher; Cliché 80). Les panneaux dessous sont remplis d'un mortier d'argile demi brun, avec de grandes inclusions de chaux et de sable, qui par endroits est souligné par un mortier similaire mais plus rosâtre, qui semble former l'épaisseur accrue de la courbure du mur autour de l'ouverture de fenêtre, et date probablement de

son insertion. Il comprend une croisée à huit carreaux, dont le linteau en arc coupe la poutre longitudinale, porté à travers la surface du mur sur les corbeaux à chaque côté du mur (Cliché 80). Les poteaux verticaux de la charpente de bois semblent aussi continuer derrière cette poutre. La garniture d'argile à l'intérieur des panneaux du mur est peinte couleur crème, jaune dessous, avec deux couches de papier mural d'aspect ancien au dessus. Le papier mural inférieur n'est pas différent en couleur du plâtre peint observé sur le premier étage en dessous, étant d'un gris-bleuâtre, avec des projections florales répétées de plusieurs tailles, en gris et blanc, alors que le papier mural supérieur a un fond couleur crème au modèle beaucoup plus dense de pointes de fleurs vertes avec un feuillage rouge (Cliché 81). Antérieurement à l'étude, le mur ouest était caché par un mur de brique creuse, presque certainement datant du 20<sup>e</sup> siècle tardif.

*Mur nord* : ce mur est enduit, et il est, on présume, de la même époque que le resurfaçage de brique du mur ouest. Malheureusement la structure du mur dessous était trop fragile pour autoriser une plus grande disparition de cet enduit, mais il semble comprendre de la blocaille et de la tuile vers l'ouest d'un conduit de cheminée large de 1,3 m à l'extrémité est de la pièce. Le conduit actuel est tardif, comprenant aussi de la brique creuse, mais des trous dans le mur suggèrent que l'exemplaire le plus précoce était de tuile carrée, dressée verticalement, de section solide. Le foyer est similaire à celui dans 45P4, et aussi ceux du troisième étage, avec une enveloppe à l'effet de marbre.

*Les murs de cloison est et sud* : le mur est est une cloison interne construite de tuile dressée verticalement dans un mortier rose-grisâtre, semblable à ceux au niveau du premier étage, alors que le mur sud comprend des poteaux de bois remplis avec des panneaux de tuiles cassées et de mortier argileux, semblable à celui formant le mur sud de 45P2, et est aligné sous le soffite de la poutre sud à l'intérieur de 45D1. Il est probablement contemporain de la cloison de la Phase 2 au niveau du premier étage, observée dans les pièces 45P2 et 45P3. Le sol est d'une tuile moderne.

*Plafond* : les deux poutres transversales semblent contemporaines de la charpente de bois du mur ouest, bien que l'étude dendrochronologique n'ait pas pu le confirmer. Les deux poutres sont moisiées, avec des chanfreins arrondis en ogive, bien que les deux aient été par la suite lourdement coupées pour supporter une couverture de plâtre plus tardive (Cliché 82). La poutre à travers le centre de la pièce, beaucoup plus profonde que celle au dessous du mur sud, s'assied sur un coussin de bois vers la poutre longitudinale du mur, et a des 'liens' de tuile disposés aux angles de chaque côté, on présume, pour détourner la charge sur la poutre. Le plafond lui-même semble contemporain de la boiserie à l'intérieur du mur ouest, et il est bien mieux préservé que sur le rez-de-chaussée,

conservant les planches d'origine, qui ont des filets recouvrant le joint entre chaque planche et une mince fermeture en angle sur chaque côté de la poutre (Cliché 83). Cependant il est possible que l'élément charpenté de l'immeuble soit plus tardif que les colonnes et les corbeaux, car la solive ouest obstrue effectivement le tenon pour une poutre alignée est/ouest depuis le corbeau au dessus de la colonne nord. Les solives sont coupées pour la cheminée dans l'élévation nord. Cela signifierait que les éléments de pierre de la Phase 1, observés du premier au troisième étages peuvent précéder l'année 1485, représentant une phase plus précoce que celle couramment désignée Phase 1.

**Pièce 45D2** : c'est une pièce du fond plus petite, à l'est de D1, et c'était à l'origine une partie de la même pièce. Les *poutres du plafond* continuent depuis le mur ouest de D1, vers le mur est de D2, où elles sont logées dans des tenons à l'intérieur de la surface du mur, plutôt que sur des corbeaux. Le *mur est* est lourdement enduit, mais il est une continuation du mur de pierre de blocaille de la Phase 1 décrit au niveau du premier étage. Une fenêtre avec une embrasure ébrasée est positionnée centralement entre la tour d'escalier et le mur nord du 13 rue de l'Argenterie, suggérant qu'il s'agit d'un trait d'origine, bien qu'elle contienne maintenant une croisée tardive de la Phase 6, à six carreaux. Un conduit dans le coin nord-est de la pièce, construit en brique creuse, obscurcit la relation entre le mur est et la propriété voisine au nord-est (Parcelle 90). Cependant, l'élévation du *mur nord* du 13 rue de l'Argenterie n'est pas lourdement enduite dans la pièce, et est une construction verticale de pieu, remplie d'un mortier d'argile brune. Bien que lourdement perturbées par des altérations modernes de ciment, des zones de panneaux de mortier d'argile épaisses de 13 cm peuvent subsister, suggérant une construction en pisé (Cliché 84). Le *mur sud* est une continuation de celui dans 45D1, s'étendant jusqu'à 1,1 m depuis l'élévation est. Il n'est pas clair si c'était une extrémité d'origine du mur, permettant l'accès depuis la tour d'escalier vers le sud, mais un retour moderne en brique creuse joue présentement cette fonction. Deux tenons arrondis coupés dans le soffite de la poutre 0,13 m et 0,28 m vers l'est de l'extrémité du mur sud (mesurant 70 x 50 mm et 50 x 50 mm), peuvent avoir une relation avec une ossature de porte dans le mur d'origine, alors que la porte actuelle à quatre panneaux avec une architrave perlée est tardive.

**Pièce 45D3** : c'est la pièce centrale du deuxième étage, et elle s'étend dans toute la largeur de l'immeuble, excepté pour le terrain étroit dans le côté est (45D5), permettant d'accéder aux pièces vers le nord et vers le sud. Le *mur frontal (ouest)* est une continuation depuis 45D1, et il est de la même construction, avec une colonne reconstruite dans le coin nord-ouest couronnée avec à la fois

les corbeaux sud et est en saillie, de style et de taille similaires à ceux au nord (Cliché 85). Cette saillie vers le sud pourrait former partie du même bloc que la saillie du corbeau vers le nord, positionnée à la même hauteur sur la partie nord de la colonne, à l'intérieur de 45D1. Le mur aussi a un bois d'origine à travers la surface de l'ossature du mural, formant un linteau arqué vers l'ouverture. La poutre et la construction du plafond sont également comme dans la pièce 45D1, avec la poutre transversale centrale, datant entre 1485 et 1490, ayant aussi un lien de tuile et étant plus profond (Cliché 85). La poutre au dessus du mur sud est complètement différente, s'étendant à 0,15 m sous le plafond, et étant de section demie-ronde à l'intérieur de cette pièce.

*Mur sud* : le mur de cloison sud, datant le plus probablement de la Phase 2, est en pieux de bois, avec un remplissage de mortier d'argile et de fragment de tuiles, comme l'est le mur nord, bien qu'il contienne un plus grand pourcentage de tuiles (Cliché 86). Il a aussi de plus grands pieux en colombage, larges de 13 cm formant peut-être les jambages d'une porte, à 3,05 m du mur ouest. Le panneau de mur vers l'ouest a été reconstruit jusqu'à la hauteur de 1,9 m, en utilisant un mortier d'argile rose-rougeâtre et de la tuile dispose verticalement et le panneau vers l'ouest a un joint vertical entre les deux remplissages de mortier. Cela a probablement trait à la charpente dans le plafond immédiatement au dessus, pour une ouverture de 1 m x 0,2 m, presque certainement pour un conduit de cheminée, suggérant que la pièce avait une cheminée contre l'élévation sud lors de sa première construction. Une porte à deux battants dans le mur nord, est pareille à celle dans le mur est, qui est une construction de brique creuse (excepté pour les 70 cm au sud, qui sont de tuile verticale, et on présume d'une phase intermédiaire), suggérant une date moderne, mais l'ouverture respecte les poteaux à l'intérieur de la construction du mur, suggérant la ré-utilisation d'une ouverture d'origine.

*Pièce 45D4* : c'est le palier vers la tour d'escalier, à l'arrière de l'immeuble. Elle a été presque entièrement reconstruite durant le remodelage de la propriété de la Phase 6, avec de la brique creuse, à l'exception d'une petite étendue de mur vers le nord de la porte vers l'escalier, (qui n'existe plus). Ce mur supporte une poutre de section rectangulaire de 0,2 x 0,1 m, de 1,6 m de long, qui soutient la poutre transversale centrale du plafond qui continue depuis 45D3, et on présume, formait autrefois un linteau à une porte antérieure. La poutre au dessus du mur sud de 45D3 s'étend aussi à travers le palier, mais est seulement supportée dans le mur est par un mur cassé de brique creuse. Une poutre d'acier centrale alignée nord/sud (14 x 12 cm de section en I) insérée à travers 45D3, était peut-être insérée pour un soutien supplémentaire de ces poutres (Cliché

87). Une croisée à six carreaux vers le sud immédiat de la tour d'escalier dans le mur est à un écoinçon ébrasé vers le nord, et représente probablement une ouverture d'origine, bien que de grandes quantités de briques de restauration dans cette zone n'ont pas pu être supprimées sans risque pour examiner cet aspect dans le détail .

**Pièce 45D5** : forme la pièce sud de la façade sur rue au niveau du deuxième étage, et est similaire aux pièces au nord. Une colonne dans le coin nord-ouest comprend des pierres de taille beaucoup plus fines, typiquement de seulement 0,12 m de haut, et n'a aucune pierre de la largeur complète de la colonne, au dessus d'1,7 m du sol. Il n'y a pas de corbeaux au dessus de la poutre longitudinale du mur (Cliché 88), comme dans d'autres pièces (Cliché 85). Cette poutre est articulée à celle au travers de 45D3 au dessus de la colonne par une étroite courroie de 20 mm de large en forme de L. Le côté sud de la poutre était obscurci par la restauration du mur sud dans un mortier d'argile brune, représentant probablement une zone de mur en pisé d'argile, bien que son épaisseur ne soit pas établie, et qu'elle fasse plus de 10 cm d'épaisseur derrière la cheminée au côté est de la pièce, qui coupe sa surface. Son conduit est de tuile verticale plutôt que de brique creuse, et il y a un moulage en cylindre autour du conduit au niveau du plafond, principalement obscurci derrière un plâtre postérieur, le tout suggérant que la cheminée précède le manteau à effet de marbre. Le pieu nord à l'intérieur de l'ossature de bois du mur ouest, qui continue depuis le niveau du premier étage, n'est pas assemblé dans la barre horizontale, comme ceux partout ailleurs, suggérant qu'il a été remplacé. Au dessus de la barre supérieure dans l'ossature du mur, les pieux sont décalés de ceux en dessous, dans la position des solives du plafond alignées est/ouest, qui est dans la direction opposée à celle dans 45D1 et 45D3. Elles sont supportées par trois poutres longitudinales, qui sont soutenues par des coussinets épousant la poutre au dessus de l'ossature du mur nord. Celle-ci a un profil de section carrée sur ce côté du mur, à la différence de 45D3, mais n'est pas chanfreinée comme celles au nord. La réorientation du plafond semble compatible avec la preuve d'un rétrécissement probable de la structure à son extrémité sud, observé sur les autres niveaux, et probablement entreprise durant la phase 2.

**Pièce 45D6** : c'est une petite salle de bain, cloisonnée de la pièce principale (45D5). Le mur ouest est une construction de tuile verticale et de pieu de bois, positionnée sous une des poutres longitudinales, et est probablement contemporain de celui entre les pièces 45D1 et D2. Les trois murs restants sont des constructions de brique creuse de Phase 6, incluant une doublure du mur sud avec de la brique creuse, alors que le plafond est un plafond suspendu de façon similaire de

placoplâtre moderne.

**Pièce 45D7** : C'est un petit cabinet, formant partie de la même modernisation qui a créé la pièce 45D6. Les murs sont tous aussi de brique creuse et le plafond est de placoplâtre. La suppression de celui couvrant les murs est et sud a révélé les murs anciens de blocaille de pierre derrière, mais ils sont presque entièrement obscurcis par un ciment sableux moderne, comme utilisé dans certaines parties à l'intérieur du mur nord de 45D2. Cela semble, cependant, être un joint de fixation entre les murs est et sud, avec un joint vertical, bien que possiblement une grande lézarde verticale dans le mur sud, à 0,25 m de sa jonction avec le mur est.

### III.1.5 Parcelle 45, troisième étage du 13 rue de l'Argenterie

**Pièce 45T1** : c'est la pièce nord-ouest de l'étage supérieur du 13 rue de l'Argenterie (**Fig. 18**). Le *mur ouest*, qui a été à nouveau dissimulé derrière une cloison de brique creuse de Phase 6, est d'une ossature de bois avec des panneaux de mortier, similaire à celles des étages inférieurs, mais seulement jusqu'à une hauteur de 1,15 m, au dessus de laquelle, elle a été accrue de 40 cm en hauteur durant la Phase 6, en utilisant un profil en section creuse et côtelé de tuile de brique du 20<sup>e</sup> siècle. Une colonne angulaire de Phase 1 sur le côté nord du mur ouest, également une continuation de celle dessous, s'étend aussi seulement à 1,15 m au dessus du niveau du sol. Comme dessous, une poutre est portée à travers la surface de l'élévation ouest, mais est supportée par des piliers de brique au dessus des colonnes, à chaque extrémité, plutôt que par des corbeaux (Cliché 89). Cela forme aussi un linteau plat plutôt que arqué, à la paire présente de fenêtres croisées à quatre carreaux avec des poignées décoratives et des serrures, à chaque côté d'un meneau central de bois, qui est presque certainement de date contemporaine. Une série de supports de bois divisés en deux supporte le mur actuel au dessus de cette poutre, qui à son extrémité nord soutient un membre à colombage de profil similaire, aligné est/ouest et coupé dans le mur est de 46T2. Elle a une serrure ébrasée, logeant un chevron principal de remplacement de 230 x 70 mm, supportant un toit simplement dressé relativement tardif. Elle est parée avec un plafond de placoplâtre de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, sur de simples lattes, soulignant les chevrons communs, qui supportent les lattes de bois portant les tuiles estampillées '*Riche Freres-Cessenon (Herauld)*' du toit au fond plat (Cliché 90).

*Mur nord* : dans le mur nord, une barre de bois de 10 cm de section carrée marque la ligne superficielle du toit d'origine, depuis le haut de la colonne à son extrémité sud, sur un angle similaire au présent toit. Le mur au dessus comprend du mortier et des fragments de tuiles horizontalement posées, dans un mortier de sévère gris pâle, probablement contemporain de



l'élévation de la hauteur du toit dans la parcelle 46 durant la Phase 6. Sous la barre, le mur est comblé avec deux pieux de bois verticaux grossièrement coupés, de section 80-90 mm<sup>2</sup>, partageant cette section du mur en tiers approximatifs. Le panneau de remplissage est d'un mortier mi-brun, légèrement grisâtre, avec de la chaux, des inclusions de sable fin et d'occasionnelles tâches de charbon liant des fragments des tuiles cassées du toit verticalement disposés. Le mortier apprêté à une surface lisse, qui cachait à l'origine les pieux de bois. A 2 m approximativement des colonnes en pierre angulaire, le mortier s'incurve pour recouvrir le bord sud d'une section de tuile et de blocaille du mur, qui semble associée à une ouverture observée sur la face nord du mur dans la parcelle 46. Le reste du mur nord est obscurci par une hotte de cheminée en brique creuse, qui est partagée en deux conduits, celui du sud sert une cheminée en saillie avec une enveloppe de placage de marbre. Le mur est est une construction similaire moderne de brique creuse, comme dans le sud.

**Pièce 45T2** : c'est la pièce à l'est de 45T1, et elle est de taille similaire, mais avec un plafond beaucoup plus haut, dû au toit d'une seule pente. Le mur nord est une continuation de celui dans 45T1, avec la partie occidentale qui a un enduit similaire recouvrant les tuiles disposées horizontalement. Il contient une colonne de pierre de taille, centrale dans toute l'élévation nord, et presque entièrement masquée dans les chambres 45T1 et 45T2, mais clairement visible dans la pièce 46T1, où elle est décrite en détail. Un petit bois rectangulaire (13 x 9 cm) circule à un angle similaire pour faire le marquage de la ligne du toit d'origine dans 45T1 (Cliché 91). Il semble rester sur une saillie en pierre angulaire depuis le côté est de la colonne centrale, franchissant 45T2 vers une colonne à l'extrémité est de l'élévation nord, qui est juxtée par le mur est. A quelques 80 cm depuis le mur est se trouve un pieu vertical cloué vers le côté sud de la barre en angle, les deux étant recouverts et remplis par un mortier d'argile brun grisâtre. Sous la barre, le remplissage du panneau est apparent dans la section, et comprend un noyau central large de 10 cm, de mortier brun ingrat brun de sable pâle avec de grandes quantités de gros cailloux, de chaux et de fragments occasionnels de charbon. Il a une surface grossière et est couvert sur son côté sud de c.4 cm de mortier plus gris, légèrement rosâtre, comme dans 45T1. Au dessus de la barre, le noyau est similaire mais de couleur très rosâtre, encore plus que sur la surface de l'enduit. Deux conduits fortement recouverts de suie obscurcissent beaucoup le détail dans le coin nord-est de la salle, bien qu'un joint de fixation entre la colonne en pierre angulaire et le mur est ait été observé. Cela comprend des blocs grossièrement équarris liés dans de grandes quantités de mortier de chaux sableuse, mou, de sable brun pâle. Une ouverture de fenêtre dans le mur est a une embrasure légèrement ébrasée, et est peut-être d'origine, insérant un croisée à quatre carreaux. Les murs sud et

ouest sont des cloisons de brique creuse, probablement de même époque que l'élévation de la hauteur du toit, avec des passages de portes permettant l'accès dans 45T1, 45T3 et 45T4.

**Pièce 45T3** : c'est la pièce centrale sur le côté ouest de l'étage supérieur, et elle est très semblable à 45T1. Le mur frontal (ouest) est une continuation depuis 45T1 de la même construction que dans 45T1, bien que des pieux verticaux à l'intérieur de l'ossature du mur semblent seulement présents de chaque côté de la fenêtre centrale. Cependant l'intervalle vers les colonnes angulaires à chaque côté de l'ossature fait moins de 80 cm, niant le besoin de pieux verticaux intermédiaires. Les colonnes ont de nouveau été accrues en hauteur, pour élever le toit, le plateau de couverture du mur étant supporté par une poutre porteuse en I et par un coffre de planches assemblées au côté sud, tous datant du 20<sup>e</sup> siècle.

A l'extrémité nord du mur ouest dans 45T3, une poutre transversale est très grossièrement tranchée et clouée sur le plateau du mur, et elle a une serrure ébrasée vers une poutre de section cylindrique, probablement un chevron directeur réutilisé, qui a été très grossièrement coupé pour former le joint avec la poutre transversale. A 2 m environ du mur est, la poutre transversale a été coupée sur le soffite, augmentant de 2 cm la hauteur de la pièce. Cela se produit seulement au sud du mur nord, suggérant que cela a été fait après l'addition du mur nord, et semble l'avoir été pour l'attachement des feuilles de placoplâtre afin de former un plafond bas à une zone liée par une dénivellation de 8 cm dans le niveau sud. La poutre transversale est attachée au chevron principal, à 55 cm de l'élévation est, par un bois de section rectangulaire de 120 x 95mm, qui est probablement cloué, bien qu'il n'y ait pas de preuve de joint de charpenterie.

**Murs est et sud** : le mur est est de brique creuse, comme les autres cloisons, mais est formé d'une double épaisseur de tuiles-briques. Il loge également deux fenêtres en hauteur à deux carreaux, exposées dans le palier, 45T4. Le mur sud est aussi de brique creuse, avec un large passage de porte non encadré conduisant dans 45T6.

**Pièce 45T4** : c'est un petit passage formant un palier d'entrée au troisième étage depuis l'escalier maintenant démoli, à l'est. Une poutre est coupée dans le mur est à l'intérieur de la cloison nord vers 45T2, démontrant que le mur est précède l'élévation du toit à cette hauteur. Des cloisons de brique creuse forment le mur de ce palier, suggérant qu'il peut auparavant avoir été de plan ouvert. Une porte subsistante à l'extrémité nord autorise l'accès dans 45T2, alors que celle à l'extrémité sud, dans 45T8 est bloquée.

**Pièce 45T5** : c'est la pièce sud-ouest du troisième étage, et elle est similaire à celles directement dessous. Dans le mur ouest l'élévation est une continuation du mur depuis le nord (dans T1 et T3), ayant une colonne de pierre de taille à son extrémité nord. Elle a un corbeau en saillie de 13 cm sur son côté sud, dont la surface sommitale est seulement à 65 cm au dessus du niveau actuel du plancher. C'est une partie d'une grande pierre transversale dans la colonne, et elle coupe pour faire saillie au niveau de la surface externe, et elle est d'un profil simple de section rectangulaire, différent des exemples convexes dessous. Une bande de fer (35 x 10 mm) à travers la surface de la colonne, immédiatement au dessus, est jointe dans le banc de mortier et on présume reliée à un appareil sur la façade. Deux blocs au dessus présentent deux rainures (2 cm de large x 6 cm profondeur), taillées dans la face sud, à l'aide d'un ciseau, probablement des marques de maçon (Cliché 92), vraisemblablement des réutilisations d'une structure antérieure. Un coffre de planches assemblées et une poutre porteuse joignent les plateaux du mur joints d'abord, la poutre transversale sur le mur nord reposant directement sur ce joint. Comme partout ailleurs, elle a une mortaise ébrasée à un chevron principal de section rectangulaire de même taille. Le mur ouest aussi a une simple fenêtre croisée à quatre carreaux, décalée vers le sud du centre, avec un pieu de bois vertical divisant la zone au nord en deux panneaux remplis de mortier. Le mur ouest s'étend de 50 cm plus au sud au niveau du troisième étage, par rapport aux niveaux dessous, et a une colonne additionnelle de pierres d'angle en pierres de taille. Celles-ci sont jointes par le mur sud, qui est lié dans un mortier mou de chaux, sableux, blanc crème. Cela est souligné dans le coin sud-est de la pièce par un conduit et une cheminée avec un placage de marbre autour, comme à l'étage en dessous. Le mur est aussi de brique creuse et a un passage à son extrémité nord dans le petit vestibule 45T6.

**Pièce 45T6** : c'est une entrée en vestibule pour la salle de bain, 45T8 et pour le vestiaire 45T7. Elle est formée exclusivement de cloisons de brique creuse. Un madrier attaché au chevron principal depuis la poutre transversale dans ce mur nord, est mal aligné avec un simple tenon devenu redondant, suggérant que cette poutre transversale peut avoir été réutilisée plus bas depuis le précédent toit.

**Pièce 45T7** : c'est un petit vestiaire, accessible depuis le vestibule 45T6, et il est de construction et d'époque similaire. Le mur sud qui continue depuis 45T5 et 45T8 est formé avec de la brique creuse, avec un vide de 9 cm entre les deux.

**Pièce 45T8** : c'est une salle de bains moderne dans le coin sud est du troisième étage. Les murs ouest, nord et sud sont de tuiles modernes de brique creuse, celui du sud avec un conduit central

depuis le dessous, qui masque le mur de blocaille de pierre plus précoce. Celui-ci est peut-être jouxté par le mur est, qui est aussi de blocaille de pierre, et bien que le mur soit pleinement enduit à ce niveau, on a observé qu'il jouxtait le mur sud sur les deux niveaux dessous. Une ouverture de fenêtre centrale ébrasée dans le mur est est probablement d'origine, mais les fragments de tuile du toit à l'intérieur du mortier autour des jambages de la fenêtre, suggèrent que quelque remodelage a été entrepris. Une de ces tuiles est estampillée '*Guichard et Carvin, Marseille*' avec un motif d'abeille (Cliché 93) comme avec les tuiles du toit dans la parcelle 46. La fenêtre elle-même est une croisée à six carreaux, avec une tablette plate de béton et une grille d'acier externe de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. La poutre transversale franchissant le mur nord a eu le soffite réduit de 60 mm sur une longueur de 1,12 m à l'est, pour accroître la hauteur d'un passage de porte, plus tard bloqué, permettant l'accès aux escaliers via 45T4.

### **III.2 Parcelle 46, 11 rue de l'Argenterie**

La structure en façade construite en pierre de la Phase 5, remplissant l'angle rentrant entre les parcelles 45 et 90, et la structure de Phase 3 à l'arrière.

#### **III.2.1 Parcelle 46, rez-de-chaussée du 11 rue de l'Argenterie**

**Pièce 46R1** : c'est le hall d'entrée dans la structure de Phase 5 structure (**Fig. 15**). Les murs nord et est sont de pierre enduite, alors que les autres sont de brique creuse, avec des insertions tardives de blocs de béton. Une cage d'escalier enduit, de plan irrégulier, jouxte probablement le coin en angle sud-ouest de la structure plus précoce, parcelle 90, et loge un escalier en spirale en fer forgé. Les marches sont couvertes de linoléum, avec des embouts enduits, avec des marches d'un escalier à vis à angle vif. La porte frontale comprend une porte en deux parties large de 75, avec un châssis vitré à deux carreaux au dessus. La porte a huit panneaux distincts, avec une section à quatre panneaux de 30 cm de largeur sur chaque côté, permettant que la porte soit ouverte davantage en cas voulu. Une porte dans le mur ouest mène dans 46R2.

**Extérieur** : le mur nord est enduit au dessus du niveau du rez-de-chaussée, à l'exception de la fenêtre de l'escalier, au niveau du début du premier étage, qui a des pierres d'angle en saillie arrondies et un arc segmentaire avec une clé de voûte saillante et tombante (Cliché 94). Ses volets ont été supprimés mais des grilles en fer forgé subsistent pour un balcon sur la surface externe de l'embrasement, qui loge deux lanterneaux à quatre carreaux au dessus d'une fenêtre à croisée. La porte

du rez-de-chaussée a un arc similaire avec des jambages en libage, avec des moulages arrondis en quart de rond, au dessus des plinthes en saillie, avec un pelage demi rond. Une fenêtre d'escalier postérieure positionnée entre les niveaux du deuxième et du troisième étages un entour enduit extérieurement, et est plus petite que celle à l'étage dessous, et contient des croisées et des lucarnes plus petites similaires à celles du niveau du premier étage.

**Pièce 46R2** : elle forme la plus grande partie du rez-de-chaussée de la Phase 5, structure bâtie en pierre, remplissant l'angle rentrant entre les parcelles 45 et 90. La pièce comprend principalement des ouvertures, toutes avec des pierres d'angle en pierre de taille (Cliché 95), et toutes, à l'exception des grandes portes de charrette dans l'élévation nord, ayant été par la suite bloquées durant la phase 6, avec une finition d'un ingrat enduit de béton, comme pour l'élévation sud, qui semble avoir une fine doublure pour le mur de pierre de taille de Phase 1 observé dans le rez-de-chaussée de la parcelle 45. L'élévation nord contient un arc segmentaire dans presque toute sa largeur, avec des ébrasements et arc légèrement ébrasés, logeant des portes très modernes à double-battant (Cliché 94), avec un blocage au dessus du linteau plat de bois, à l'intérieur de l'arc. Le plafond est porté par deux grandes poutres nord/sud (25 x 25 cm). Celle à l'ouest est en partie dévoilée et a servi pour aider l'adhésion du plâtre. Elle n'est pas chanfreinée et supporte des poutres étroitement rangées (5 cm de large) avec un mortier rosâtre entre. La poutre est obscurcie au dessus de la cloison vers 46R1, avec une solive transversale en acier en forme de I alignée depuis le côté ouest de la cloison entre 46R1 et 46R3 vers le mur ouest de 46R2.

*Extérieur* : la façade est de blocs dressés grossièrement (Cliché 94). La fenêtre dans l'angle nord-ouest a un arc en segment avec une clé tombante, avec l'entour aux feuillures légèrement concaves. Toute la fenêtre est arrondie à l'intérieur d'un panneau horizontal rectangulaire, qui s'étend depuis la clé de voûte, à 20 cm de chaque côté de la fenêtre. Vers le nord se trouve une niche (80 cm de haut; 17 cm de large x 14 cm de profondeur à sa base et se rétrécissant à 6 cm là où elle est alignée avec la surface du mur; Cliché 95). Cela semble trop bas dans le mur, et trop petit pour une niche logeant un personnage religieux, qui sont courants dans cette partie de la ville, elle logeait probablement la base d'une perche (probablement pour une boutique au niveau du sol). Deux grandes courroies de fonte protègent le coin est de l'immeuble du danger des véhicules, avec des boulons à tête ronde, pour une fonction similaire de saillie depuis le coin, à une hauteur de 1,9 m au dessus du niveau du sol. L'ouverture sud, rectangulaire, dans le mur ouest, est dans sa pleine hauteur avec des pierres d'angle arrondies intérieurement. C'était on présume un passage de porte, mais il est maintenant rempli avec une fenêtre de bois, ayant un panneau large de 75 cm à sa base,

au dessus d'une marche de béton haute de 16 cm.

**Pièce 46R3** : c'est l'aile arrière de Phase 2 flanquant la cour, maintenant une cuisine pleinement enduite et tuilée. Le mur sud vers la cour est enduit de béton à l'extrémité ouest, et a une restauration de brique creuse à l'est. Une fenêtre est positionnée centralement (à la cour), et a une embrasure ébrasée et un libage de pierre, avec une croisée à quatre carreaux. Une petite section du mur de pierre de blocaille, presque certainement de construction de la Phase 3, a été observée au dessus du linteau plat, et autour de deux poutres transversales (chacune c. 15 cm de large x 25 cm de haut) ; elles sont chanfreinées sur leurs côtés est, mais il s'agit probablement d'un rebord naturel et non d'un trait décoratif. Un mur du premier étage aligné nord/sud est coffré en brique et porté par des poutres d'acier formant un I. Une cloison moderne de brique creuse à l'extrémité est de la pièce forme un cabinet (nord) et des cabines de douche (sud). Un escalier droit enduit contre l'élévation sud descend vers la cave (46C1), et a une rampe moderne en panneau de béton.

### III.2.2 Parcelle 46, cave du 11 rue de l'Argenterie (Fig.16)

**Pièce 46C1** : c'est une petite cave rectangulaire, le plus probablement datant de la phase 3, doublée avec du placoplâtre de Phase 6 sur une ossature en section de conduit galvanisée d'aluminium. La suppression de cet élément a fait apparaître les murs de blocaille de pierre et un toit aligné est/ouest, voûté en tonneau. Les murs contenaient plusieurs pierres de taille réutilisées, alors que le voûtage régulièrement traité incluait aussi quelques blocs très substantiels de 70 x 50 cm (Cliché 96). Une lucarne d'origine, près de l'extrémité est de l'élévation sud (7 cm de large x 62 cm de haut à la surface du mur), a un linteau plat qui saille légèrement dans le voûtage. Deux jours de cave ont été par la suite insérés pour ventilateurs. Une ouverture positionnée légèrement à l'est du centre, dans le mur nord, (45 cm de large x 40 cm de profond, 50 cm de haut) semble être un orifice conservé d'origine (Cliché 96). Il a de grossières pierres d'angles, et un arc très voûté, un linteau d'une seule pièce. La partie sud d'1,5 m du mur ouest est enduit, probablement en relation avec le remodelage associé avec l'escalier abrupt de 14 marches coiffées de béton.

### III.2.3 Parcelle 46, premier étage du 11 rue de l'Argenterie

**Pièce 46P1 cage d'escalier** : c'est le coin nord-est du rentrant entre les parcelles 45 et 90 (Fig. 17). Tous les murs sont enduits, mais la suppression de parties de cette couverture a révélé que le mur

ouest est de construction de bois et de tuile placée verticalement, sur une longueur de 2 m depuis le mur nord, où il se termine avec un pieu de bois, formant probablement le jambage d'une porte à travers l'escalier. Les panneaux à l'intérieur du mur sont liés et enduits dans un mortier de chaux rose-grisâtre, similaire à celui vu partout à l'intérieur de la propriété. Le mur a été étendu ultérieurement de 7 cm vers le sud dans de la brique creuse, on présume au début ou au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, avec une porte ajoutée dans l'angle vers le mur sud de la cage d'escalier, qui est de construction similaire de brique creuse. La plus grande partie du mur nord est remplie par la grande embrasure de la fenêtre à croisée de l'escalier (Cliché 97), qui a une colonne de pierres d'angle en pierre de taille formant son jambage occidental. L'escalier a un mur central solide, on présume de construction de bois et de tuile, avec un pilier central de bois mal taillé, et avec un demi palier de tuile au niveau du premier étage. La jonction entre la cage d'escalier et la structure antérieure de Phase 3 vers l'est, et marginalement sur la plus précoce Phase 5 reconstruite au nord-est, est pleinement enduite, et davantage obscurcie par une cage de brique en bas du conduit dans le coin nord-est. Un passage de porte, à l'extrémité est du palier dans 46P3 a été obstrué avec de la brique creuse et n'est plus visible dans 46P1.

### ***Pièce 46P2***

*Pièce frontale* : elle comprend le restant du premier étage du coin entre les parcelles 45 et 90, et était partagée jusqu'à récemment en de plus petites pièces par des cloisons de brique creuse. *L'élévation nord* comprend deux piliers en pierre d'angle, chacun de 0,35 m de large et 2,65 m de côté, supportant une grande poutre de bois à colombage grossièrement apprêtée. La zone entre est remplie de brique horizontalement déposée, autour d'une fenêtre centrale, typique du style du 19<sup>e</sup> siècle. Elle comprend deux portes pleines à quatre carreaux, la plus basse étant en panneaux de bois, et avec de simples volets de planches à l'extérieur, et des grilles du balcon légèrement ornées. La poutre à travers l'élévation forme le linteau et supporte une poutre du plafond alignée nord-sud, ré-enduite à son extrémité nord, mais partout recouverte d'enduit rose. Une poutre ultérieure de type similaire est supportée par la colonne de pierre de taille est à l'intérieur de l'élévation du nord, avec le mur à ossature de bois vers 46P1, on présume attaché à sa surface est.

Le *plafond* contient une marque pour un croisement de mur de Phase 6, aligné est-ouest, en brique creuse, qui aurait divisé la pièce en deux parties égales. Au sud de cette marque du mur, il y a une

cimaise avec une moulure en profil de boudin, à 0,3 m en dessous du niveau du plafond, autour des élévations ouest et sud, et le long de la poutre centrale nord-sud. Il continue sous partie de la marque de ce mur, suggérant qu'il s'étendait à l'origine à la pièce entière, mais qu'il a été supprimé dans la partie nord, suivant l'insertion du croisement de mur.

Le mur ouest est un mélange de cordons de tuiles épaisses de 25 mm horizontalement déposées, et de pierre de blocaille, ce qui inclut de plus grands blocs de pierres équarries, ignées, aussi bien que le calcaire utilisé de façon extensive. Il y avait certainement une autre fenêtre à l'angle du coin nord-ouest à l'intérieur de la construction d'origine, bien que celui-ci peut avoir été bouché à une date relativement précoce, probablement toujours dans la Phase 5, car bouché avec le même mortier rose-grisâtre utilisé dans la construction d'origine.

*Le mur est* de Phase 3 est enduit, mais il est de construction de pierre de blocaille, avec un passage de porte central de phase 5 coupé au travers dans 46P3. Celui-ci coupe une ouverture antérieure, qui utilise une colonne angulaire à l'extrémité de l'élévation sud comme son jambage sud. Il a un linteau cassé, à 1,7 m au dessus du niveau du sol et un linteau plat de pierre de taille, cassé, d'une seule pièce. L'ouverture est bordée d'un enduit fin mi-gris très sévère, avec des tâches de chaux, semblable à celle à l'extrémité ouest du mur sud, qui est aussi positionnée à une hauteur similaire. L'ouverture est bouchée avec de la blocaille aléatoire, liée vaguement dans un mortier de chaux gris pâle, recouvert sur la surface occidentale par des fragments de tuiles posées verticalement, liés dans un mortier de chaux rose-grisâtre, datant le plus probablement de l'insertion de l'actuel passage de porte, suggérant une date du 19<sup>e</sup> siècle.

*Le mur sud* est la face extérieure du mur de phase 1 du n° 13 rue de l'Argenterie, et il comprend des blocs de pierre de taille de calcaire, avec des traces de taille d'outillage obliques, typiquement de 60 x 40 cm, liées dans un mortier de chaux blanc crémeux, très cassant et sableux (Cliché 98). Il contient deux ouvertures, celle à l'ouest étant une fenêtre insérée, qui s'étend partiellement sous le niveau du sol de 46P2. Cette ouverture est aussi bordée d'un enduit fin mi-gris très sévère, avec des tâches de chaux, et a été moulée pour produire un bord nord incurve, et un linteau chanfreiné enduit avec des coins découpés triangulairement dans le coin (Cliché 98). Cet enduit saille fièrement de 1 cm dans le mur, suggérant qu'à cette hauteur il peut avoir été un enduit extérieur pour le mur entier sur la surface de cette époque. L'ouverture est fait 70 cm de largeur et est plus compatible avec la hauteur du sol dans 46P2, qui fait 1,7 m de haut, comme celle immédiatement adjacente dans le mur est (Cliché 99). Elle a un simple entourage de plâtre avec des coins légèrement incurves vers le haut



de la porte.

### ***Pièce46P3***

***Aile arrière*** : cette pièce forme partie d'un mur séparé de petite structure trapézoïdale de Phase 3, qui représente un remplissage plus précoce de la façade sur rue que l'élément de parcelle 46 de la Phase 5 (**Fig. 17**). L'accès présent est permis à travers un passage moderne depuis le devant, qui coupe une fenêtre plus ancienne (probablement) vers le sud (Cliché 99); celui-ci a remplacé un passage plus ancien, qui semble contemporain de la construction de la cage d'escalier (46P1), et est bouché sur sa face ouest avec de la brique creuse. Cependant, le passage de porte a des écoinçons ébrasés et pourrait avoir été une fenêtre, voire une porte menant à un escalier extérieur dans le coin extérieur. L'embrasure est enduite comme dans le restant de la pièce à part deux petites tâches dans le coin nord-est, où on peut voir que le mur est de construction de blocaille, liée dans de grandes quantités de mortier de chaux de sable, brun pâle, alors que les 2 mètres exposés à l'est du mur nord sont de construction murale de pisé de terre. Celle-ci comprend de l'argile brun foncé, dur, avec autour 10 % d'inclusions angulaires de cailloux et de particules occasionnelles de charbon (Cliché 100). La majorité du mur est couverte avec une simple peau de brique creuse, se rapportant à des cloisons modernes montrées sur un plan récent d'architecte. Le mur sud est pleinement enduit, mais est de construction de pierre de blocaille. Il a une fenêtre centrale, avec un meneau de pierre de section rectangulaire, chanfreiné extérieurement, avec des rebords évasés et une tablette, et avec quatre barres de métal extérieures ornées, en forme d'épine, et arrondie dans de profonds tenons probablement pour des barres de vitrage antérieures (Cliché 101). Un seul exemplaire similaire subsiste au niveau du rez-de-chaussée. Une croisée à six carreaux, suspendue sur le meneau, subsiste dans le côté est de l'ouverture avec des volets intérieurs.

Le plafond est similaire à ceux des n° 13 rue de l'Argenterie, comprenant de fines solives et des planches avec une moulure saillante et obturée. Les solives sont alignées en parallèle aux élévations nord et sud, alors que les trois poutres nettes du plafond de section rectangulaire sont parallèles aux murs est et ouest. Les planches du sol sont décalées d'approximativement 20° des poutres, un détail qui diffère de ceux observés partout ailleurs, et il y a peut-être aussi une preuve de décoration dans la forme d'une simple ligne de séparation autour de chaque bois (Cliché 102). Celle-ci semble généralement être de couleur crème, mais quelques zones suggèrent que ces aspects pourraient avoir

été rouges. Malheureusement, les échantillons dendrochronologiques pris à partir de ce plafond ont prouvé qu'on ne pouvait rien en conclure.

### **III.2.4 Parcelle 46, deuxième étage du 11 rue de l'Argenterie**

**Pièce 46D1** : c'est la seule pièce frontale, qui était jusqu'à récemment sous-divisée en cinq pièces avec des murs de brique creuse de Phase 6. Les cloisons formant les côtés de la cage d'escalier sont contemporaines de celle sur le côté ouest de la cage d'escalier au niveau du premier étage, comprenant des tuiles placées verticalement et des poteaux de bois datant de la Phase 5. L'escalier est aussi similaire à l'étage en dessous, mais avec une fenêtre rectangulaire plus petite à ce niveau, qui occupe seulement la partie plus haute d'une ouverture beaucoup plus grande. Le mur de la cage d'escalier vers le troisième étage est réduit à la hauteur du limon d'escalier, sous un balustre en fer forgé simplement décoré (Cliché 103).

**Plafond** : une poutre au dessus de la surface sud de la cage d'escalier n'est pas jointe dans la poutre centrale alignée nord-sud de 46D1, mais est en revanche supportée par un étrier/bande de fer, qui semble être boulonné sur la surface de la poutre. Les poutres sont d'un style et de proportion similaires, et semblent contemporaines, suggérant que la réparation représente seulement un maigre niveau de charpenterie. Une poutre additionnelle alignée nord/sud s'étend depuis le milieu de cette poutre vers le mur sud et bien qu'il soit obscurci par le plâtre, le joint entre les deux membres est probablement le même. Les murs sont aussi recouverts de plâtre, mais là où des morceaux ont été retirés, ils semblent continus depuis le premier étage. Le mur nord contient les deux colonnes de pierre de taille, remplies avec de la brique horizontalement déposée autour d'une fenêtre similaire à celle au niveau du premier étage, mais avec une poutre d'acier de section en I (16 cm de haut), s'ouvrant entre les colonnes et supportant la poutre en bois du plafond alignée nord-sud. L'élévation ouest est de pierre et de tuile horizontale, comme sur le premier étage, avec une double croisée à huit carreaux, directement au dessus de celle au premier étage, avec la preuve d'une autre fenêtre dans l'angle nord-ouest, comme dessous.

**Mur sud (Mur nord de Parcelle 25)** : le mur sud a été grandement remodelé, comprenant plusieurs phases, plus clairement visibles suivant le démembrement des dernières finitions en plâtre que sur le

côté opposé du mur dans la parcelle 45. Il semble avoir compris à l'origine les colonnes angulaires de Phase 1 à chaque coin, comme dans l'élévation ouest de la parcelle 45, avec une colonne centrale additionnelle, et contemporaine, partageant l'élévation en deux parties. Cette colonne centrale diffère de celles partout ailleurs, en ceci qu'elle a un rétrécissement du chanfrein, à 8 cm au dessus du niveau du sol (Cliché 104). Un autre bloc de pierre à l'intérieur de la colonne, à 1,35 m au dessus du sol, a un chanfrein de 6 cm sur son côté ouest, suggérant la position d'une possible ouverture dans le mur d'origine. La colonne supporte aussi la poutre du plafond alignée nord-est/sud à fort colombage qui est insérée durant la construction de l'élément de Phase 5 de la parcelle 46 (Cliché 104). A l'ouest de la colonne centrale se trouve une section large de 94 cm de terre battue, on présume un hourdage de pisé d'argile, grandement couvert de suie et qui semble représenter le mur arrière d'une cheminée (Cliché 104). Celui-ci a un joint d'abord vertical avec une largeur de 1,85 m de tuile et un remplissage horizontal de brique, similaire en style, et lié avec un mortier similaire rosâtre au mur ouest, suggérant qu'il était relativement tardif, et datant de la Phase 5. Celui-ci contient aussi un mince poteau vertical (8 x 8 cm) dans la surface du mur, positionné directement dessous la poutre du plafond aligné nord ouest/sud, et peut-être agissant comme un support additionnel pour elle. Vers l'ouest de la colonne centrale de pierre de taille, l'élévation semble comprendre un mortier mi-gris et des fragments de tuile.

Le mur est de Phase 3 a une porte obstruée de blocaille à 27 cm du mur sud et fait 1,85 m de hauteur, il est placé en coin sur le côté sud, jouxtant apparemment la colonne de pierre de taille à ce bout du mur sud (Cliché 105). Le jambage est bordé par un enduit moitié brun grisâtre, avec des inclusions de chaux et de charbon, ce qui diffère de celui dans 46P1. Il subsiste dans sa pleine largeur de 0,78 m, à l'inverse de celui à l'étage dessous, et est obstrué de blocaille de pierre. Un passage de porte moderne coupe à travers le mur de pierre, à 70 cm au nord, avec un autre passage de porte arqué vers le palier de l'escalier, on présume contemporain, et avec des écoinçons droits, à la différence du premier étage. Le plafond à l'intérieur de la pièce est apparent, avec un remplissage de planche et de plâtre.

**Pièce 46D2** : elle comprend le deuxième étage de l'élément de Phase 3 de la parcelle 46, et consiste en une simple pièce. Le mur sud semble être construit de petits blocs grossièrement équarris, bien que la majorité du mur soit cachée avec de l'enduit. La zone autour de la fenêtre, similaire à celle visible au premier étage mais plus courte, semble consister de pierres aléatoires et angulaires,

suggérant peut-être qu'elle a été insérée ou remodelée. Le mur est de blocaille plus aléatoire et jouxte l'enduit sableux brun pâle du mur nord, démontrant qu'il s'agit d'une construction tardive, on présume reconstruite durant l'insertion de la parcelle 91 vers l'est. Le mur nord, précoce, est aussi de construction de blocaille de pierre, liée dans un mortier de sable brun pâle et semble être relié au mur ouest, qui est de construction similaire. Une alcôve avec un arrière incurve de forme concave, vers l'extrémité ouest du mur nord, semble représenter le remodelage de la fenêtre. Son jambage est marqué d'un enduit rose grisâtre, suggérant qu'il a été remodelé à l'époque de la construction de la partie ouest de la parcelle 46. Le plafond est similaire à celui du premier étage, mais avec des moulages rabattus en cylindre, en quart de rond, aux poutres. Tous ont été par la suite fortement peints, mais il y a quelque preuve de bords peints à certains des bois, comme à l'étage en dessous.

### **III.2.5 Parcelle 46, troisième étage du 11 rue de l'Argenterie (Fig.13)**

*Pièce 46T1* : c'est la pièce principale de l'étage supérieur, jusqu'à récemment partitionnée dans un appartement de Phase 6 comprenant quatre pièces. Seule subsiste la cloison de Phase 5 de l'escalier, jouxtant une colonne en coin au nord. Celle-ci est réduite de section de 6 cm de chaque côté (chanfreinée à mi chemin jusqu'à un coin) et de 11 cm sur le côté est, 75 cm au dessus du sol. Vers l'est le mur nord de l'escalier est rempli de tuile et de blocaille, incluant deux fragments de section octogonale de pierre travaillée. (Cliché 106), 0,36m de large, et on présume d'une colonne plus précoce, romane, grecque ou médiévale, liée dans un mortier de chaux gris pâle.

*Mur nord/ouest* : entre les deux colonnes angulaires de chaque côté de l'élévation nord, le mur comprend du mortier rose et des tuiles horizontales, similaires au mur ouest des étages en dessous. Cela continue autour du mur ouest pour joindre l'élévation sud. Il y a trois fenêtres du 20e siècle (60 x 70 cm) insérées dans le mur de tuile, logeant chacune des croisées à un seul carreau ouvertes intérieurement (Cliché 107), avec des charnières de style similaire et des poignées aux fenêtres et portes en dessous. Un plateau de mur grossièrement travaillé (20 x 20 cm) traverse depuis la colonne à l'ouest de l'élévation nord, à travers le mur ouest vers la colonne angulaire à l'extrémité nord de la parcelle 45. Cela représente la hauteur de mur originelle de Phase 5, qui a été par la suite élevée de 30 cm, le mur au dessus des fragments de tuile du toit posées horizontalement dans un mortier de ciment gris supportant un plateau de mur plus fin (Cliché 107), presque certainement datant de la Phase 6.

*Mur sud* : celui-ci est à nouveau complexe, mais il forme une continuation du phasage observé au deuxième étage, comprenant trois colonnes de pierre de taille de Phase 1 avec le remplissage de deux panneaux probablement contemporains. Les deux coins les plus hauts de la colonne ouest forment une joue légèrement rapprochée, supportant tout le plateau de mur de l'élévation ouest au nord (qui est une insertion plus tardive, remplie d'un mortier gris rosâtre), mais aussi le bois en angle sur l'alignement du toit d'origine, observé dans la parcelle 45. Celui-ci s'assied à un angle très faible d'approximativement 25°, franchissant approximativement 3 m, sur la colonne centrale angulaire à l'intérieur du mur sud. Celle-ci a un chapiteau en joue endommagé, avec une coiffe en saillie, probablement de plan octogonal, et peut-être réutilisé (Cliché 108). L'intérieur du mur est de blocaille grossière, dans un mortier gréseux de sable gris pâle, incluant quelques cailloux arrondis et des fragments de tuiles du toit. Cela est souligné à l'ouest immédiat de la colonne centrale par une épaisseur atteignant 10 cm de blocage brun-gris pâle avec des fragments de tuile, recouvrant un mortier d'argile brun gris mi brun gris avec des inclusions de chaux et de charbon, en relation avec le foyer d'accompagnement large de 90 cm observé dessous. Vers l'est de la colonne se trouvent des tuiles horizontalement posées sur une largeur de 1,7, liées dans un mortier jaunâtre de sable (Cliché 109). Cela jouxte un mortier d'argile davantage brun mi-grisâtre, large de 0,8 m, et faisant peut-être l'obstruction d'une ouverture dans toute sa hauteur à ce niveau. Cependant, un bois de section carrée parallèle à l'angle du bord de l'ancien toit, mais posé beaucoup plus bas dans le mur, s'étend entre les colonnes centrale et est, et supporte un membre vertical le long du bord est du panneau de mortier, suggérant qu'il peut représenter un bois semblable et un pannelage rempli de mortier que celui dans le mur ouest. Le restant du mur sud comprend un remplissage de brique creuse de Phase 6 à la colonne de pierre de taille à l'extrémité est de l'élévation.

*Mur est* : le mur est de Phase 3, a un passage de porte partiellement arqué dans 46T2 à son extrémité sud. La partie nord arquée du linteau et des jambages sont d'un mortier sévère gris pâle, avec de plats linteaux de bois continuant vers le sud, représentant peut-être le remodelage d'une ouverture de fenêtre d'origine. Une porte vers le nord est similaire, mais liée dans un mortier gris plus brun avec de fréquentes inclusions de fragments de tuiles. Une alcôve au nord, en haut de l'escalier, a un jambage nord légèrement ébrasé et peut être une petite fenêtre obstruée.

*Toit* : partie de la structure du toit de Phase 5 du numéro 11 rue de l'Argenterie subsiste, incluant un arêtier de grande section (18 x 23 cm). Il s'étend depuis la colonne dans le coin nord-ouest de l'immeuble jusqu'à la partie sud du mur est, plutôt que vers la colonne dans le coin sud-est. La poutre d'attache associée a été écorchée, à 1,05 m de la colonne nord-ouest, avec une jambe de

force de section rectangulaire insérée dans la colonne en dessous (Cliché 107). Le soffite de l'arêtier a deux mortaises simplement ébrasées, on présume pour les liens d'origine à la poutre d'attache. Des ventrières similaires à colombage, qui sont tranchées de manière grossière, circulent depuis l'arêtier dans le mur sud, l'extrémité sud de celui de l'ouest ayant été détruite par le feu, et supporté par la suite par deux assemblages de planches en forme de I, de 145 x 67 mm. Ce bois de ventrière a une marque de bois de la Baltique sur sa surface ouest, suggérant une date du 19<sup>e</sup> siècle (Cliché 110). Des supports et des coussinets de bois grossier ont été utilisés entre l'arêtier et les ventrières pour les aider à incorporer la hauteur accrue de l'avant-toit, où les chevrons s'asseyent directement en haut du mur et supportent les tuiles du toit de céramique mi-ronde. Certaines de ces tuiles sont estampillées avec un motif en abeille et le nom 'GUICHARD, GARVIN & Co, MARSEILLE'. Une charpenterie plus tardive pour un plafond de latte et de plâtre subsiste en dessous, et le toit incorpore aussi plusieurs ventrières circulaires et rectangulaires modernes. Une lucarne à deux carreaux a été insérée au dessus du haut de la cage d'escalier et semble remplacer une petite ouverture rectangulaire dans la structure du toit presque immédiatement à l'est. Celle-ci semble être formée par des chevêtres d'origine aux chevrons, et est plâtrée à l'intérieur et peinte en blanc, formant potentiellement un rayon de lumière (Cliché 111).

**Pièce 46T2** : c'est l'étage le plus haut à l'arrière de la parcelle 46 (Phase 3), et il a un niveau de plancher 19 cm en dessous de celui de l'extension vers l'ouest, en corrélation approximative avec ceux dans 45T1 et 45T2. Le mur sud jouxte la colonne à l'extrémité est du mur sud de 46T1, avec un mortier rouge foncé très argileux rempli entre les deux (Cliché 112). Le mur semble être une construction de blocaille, liée dans un mortier mou de chaux, gris pâle, avec de petites inclusions de sable. Il a une relation non claire avec le mur est, qui est de construction similaire, et jouxte le mur de blocaille. Celui-ci contient une ouverture obstruée, dans la position d'un tardif foyer de brique creuse et d'une hotte de cheminée (1,5 m de large et 1,8 m de haut). Le comblement d'origine de l'ouverture comprenait de petits fragments de blocaille, liés dans un sévère mortier de chaux mi-gris. Celui-ci est fortement chargé de suie et est recouvert par une épaisseur de 0,1 m de comblement de tuiles posées horizontalement, lié dans un mortier de chaux brun pâle et aussi fortement chargé de suie. A son extrémité ouest le mur nord tourne vers le sud, formant le mur ouest, dont les ouvertures sont décrites au dessus.

*Le toit* est d'une seule pente, avec trois chevrons positionnés légèrement sous la hauteur du haut du mur, et on présume coupe dedans, franchissant dans la même position au plus haut du mur nord. Le

chevron ouest est d'une taille similaire aux membres du toit d'origine observés dans 46T1, les deux autres étant plus minces et de date beaucoup plus tardive (Cliché 113). Ceux-ci supportent des pannes relativement tardives, taillées à l'aide d'une scie circulaire, à section rectangulaire (10 x 5 cm), on présume clouées sur les principaux chevrons et sur les lattes porteuses, décalées à un angle de *c.* 10° supportant les tuiles du toit de céramique demie ronde, dont certaines sont estampillées de manière similaire à celles dans 46T1. La charpente d'un plafond moderne suspendu de lattes et de plâtre subsiste aussi dans certaines parties de la pièce.

### **III.3 Parcelle 90, 7-9 rue de l'Argenterie**

7-9, rue de l'Argenterie est un immeuble de trois étages, aux phases multiples, de plan en forme de L, et comprenant une boutique au rez-de-chaussée dans la partie nord, un bar dans la partie alignée est/ouest de l'immeuble, les deux avec des appartements au dessus et accessibles depuis un escalier à l'extrémité nord de la façade sur rue. La partie arrière de Phase 3 forme un bloc plus précoce qui peut avoir été relié aux autres immeubles sur le site.

#### **III.3.1 Parcelle 90, rez-de-chaussée du 7-9 rue de l'Argenterie (Fig. 15)**

La façade de Phase 5 est pleinement enduite, avec un enduit de sable grossier aux côtés de la façade vitrée au rez-de-chaussée, avec un enduit plus mou au dessus (Cliché 114). Il y a une boiserie de remplissage de bois à la surface du mur au dessus et devant la façade vitrée, avec un auvent fermé au dessus, tous du milieu ou de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Le passage de porte à l'extrémité nord de la façade a un moulage en cagoule élaboré, avec une décoration en feuillage et une portée centrale en bosse, marquée avec la lettre 'D' (Cliché 115). Le passage de porte le plus grand du rez-de-chaussée à l'extrémité sud de la façade est paré et arrondi avec un linteau plat de blocs de pierre de taille en segments, donnant l'impression d'un arc. Il y a un cordon en légère saillie au premier étage, avec un léger moulage en rouleau au sommet et une feuillure concave en dessous (Cliché 114). Les embrasures aux côtés sévères à quatre fenêtres du premier étage sur la façade principale ont des bords de pierre de taille en saillie de plâtre avec des clés de voûte en saillie et en suspens, et des balcons en saillie avec des grilles de fer avec décoration florale. Les fenêtres des premier et deuxième étage de la cage d'escalier n'ont pas de balcons mais les abords font saillie au cordon en dessous. Les clés de voûte des arcs en segment de ces fenêtres ont aussi des clous saillants en forme

de pyramide, avec celui au premier étage davantage en saillie que celui au dessus (Cliché 116). La façade principale de la cage d'escalier est en saillie de 5 cm depuis l'élévation principale, avec une autre plinthe chanfreinée en saillie à la base. Les fenêtres plus petites au sud de la cage d'escalier ont des linteaux plats et des tablettes en saillie. Un autre cordon plus décoré saillie au dessus du haut des fenêtres du premier étage, avec des balcons et des fenêtres similaires au dessus, qui bien qu'elles soient à linteau droit, contiennent toujours la clé de voûte en saillie (Cliché 116). Le mur est coiffé d'une corniche à trois niveaux de tuiles posées horizontalement, qui supporte des gouttières de métal galvanisé, avec des tuyaux aux deux extrémités de la façade. Une lampe de rue en fer forgé est attachée à la surface du mur immédiatement au sud de la cage d'escalier, au dessus du cordon du premier étage (Cliché 116).

**Pièce 90R1** : c'est la pièce à l'arrière du numéro 9 rue de l'Argenterie et elle a été récemment utilisée comme un bar. Tous les murs sont enduits, masquant les détails du phasage, mais tous semblent être de blocaille de pierre. Le mur est marqué la fin de la propriété et a un passage de porte en arc obstrué (Cliché 117), vraisemblablement dans le passage contigu. Le mur nord de Phase 3 semble dépourvu de caractéristique, et un point de jonction dans la plâtre de surface à un léger changement d'angle dans le mur, marque peut-être seulement la position d'une cloison moderne.

**Mur sud** : l'élévation sud de Phase 3 a trois fenêtres et un passage de porte, permettant l'accès à une cour (Parcelle 94). La porte est extérieurement arrondie, avec un linteau arqué et ébrasé (Cliché 118). Il y a une fenêtre de pierre de taille de façon similaire au dessus, logeant une fenêtre à trois carreaux probablement du 19<sup>e</sup> siècle, obstruée intérieurement par des scories. La porte fait 1 m de large et 2,06 m de haut, avec des marches modernes de ciment vers la cour remplaçant des marches de pierre. Vers l'est du passage de porte, le mur, là où il est apparent, semble comprendre de petits blocs de pierre grossièrement disposés et traités. A l'est immédiat de la porte se trouve une fenêtre à linteau droit, similairement arrondie vers la porte (Cliché 119). Elle est obstruée à l'intérieur mais elle a des barreaux de fer extérieurs en forme de losange. L'embrasure est largement ébrasée sur le côté ouest et au linteau, alors que le côté est est formé à partir des mêmes blocs que le jambage de la porte. Le jambage ouest de cette fenêtre forme aussi le jambage d'une porte dans le mur vers le sud, dans la parcelle 91. Immédiatement dessous la fenêtre se trouve un soupirail large de 55 cm, avec un linteau à l'angle très à pic, permettant le maximum de lumière dans la cave en dessous (Cliché 119). Celle-ci a aussi des barreaux extérieurs en section de carreau. La fenêtre à l'est de la porte est



insérée, avec des jambages de brique horizontale, un rebord et un linteau à segment. La fenêtre est est d'un style similaire à la porte, avec un rebord externe arrondi et un linteau de pierre de taille arqué associé. Il y a aussi un autre soupirail fortement enduit, en angle, sous la fenêtre à l'est de la porte, qui est peut-être d'origine.

*Plafond* : le plafond de 90R1 est positionné 3 m au dessus du niveau du sol, et consiste de plâtre au dessus de larges planches, avec un remplissage/enduit de mortier de chaux argileux rose, formant un plafond de style « à la française ». Il est porté par six poutres transversales, qui ont été travaillées pour l'adhésion du plâtre. Les trois à l'est ont de grossiers chanfreins, alors que les deux à l'ouest sont fortifiées par des poutres d'acier en section de I sur leurs côtés est (Cliché 120). Il n'est pas clair si celles-ci datent de la construction de Phase 3 de la propriété mais leur style correspondrait à cette phase.

**Pièce 90R2** : c'est la partie centrale du rez-de-chaussée de plan ouvert du 9 rue de l'Argenterie, et elle est principalement distinguable par une descente de 91 cm dans le niveau du sol, depuis le devant de l'immeuble. Celle-ci est formée par un mur de blocaille de Phase 3, lié dans un mortier de chaux argileux brun, et ce qui semble être une continuation du mur est de la parcelle 46. Ce changement dans la hauteur du sol est à mettre en relation, non seulement avec les différentes phases de constructions des éléments variés de cette partie du complexe d'immeuble, avec la partie ouest (90R3) datant des phases 4 et 5, mais aussi avec la différence en hauteur de la rue de l'Argenterie à l'ouest, et de la cour, parcelle 94 à l'est. A l'époque de l'enquête, la pièce subissait un remodelage structural et une reconstruction (Cliché 121), la rendant impraticable pour dégarnir les couvertures des murs.

Le mur sud semble être de blocs de pierre de taille, mais il est presque complètement dissimulé par de l'enduit, et il a un bombement prononcé autour d'une jonction cachée vers la parcelle 91 à l'extrémité est, suggérant que quelques remodelages ont été réalisés durant l'addition de Phase 4 de la parcelle 91. Le mur sud se termine à une colonne de pierre en angle, légèrement à l'ouest d'un passage de porte inséré dans la parcelle 91. Une colonne de pierre en angle similaire dans l'élévation nord, est positionnée sur un alignement similaire à la partie plus précoce de la parcelle 46, plutôt que la partie frontale de la parcelle 90, qui est parallèle à la façade sur rue. Il est aussi joint par le mur nord enduit, qui est, on présume, de construction de blocaille de pierre. Ces colonnes semblent être les seules conservées la structure de Phase 4 précédant la présente façade d'immeuble de Phase 5 rue de l'Argenterie. Le rez-de-chaussée de 90R2 est ouvert à la hauteur du

premier étage, et est porté sur quatre grandes poutres, alignées perpendiculairement à la partie arrière de la parcelle 90, plutôt qu'à l'alignement des colonnes de pierre de taille dans 90R3. Le sol a été reformé dans du ciment et loge une ouverture rectangulaire coffrée dans la cave.

**Pièce 90R3** : c'est la pièce ouest dans la partie sud de l'immeuble, faisant face sur la rue de l'Argenterie. Comme avec les autres parties à l'est, les murs sont recouverts d'un épais mortier, bien que de petites interventions suggèrent que le mur sud est une construction de blocaille de pierre. Le mur nord comprend de la brique creuse de Phase 6. L'élévation ouest de Phase 5 a de grandes pierres d'angle en pierre de taille à un large passage de porte à linteau droit, on présume avec un linteau de bois interne substantiel, et est de section carrée, arrondie derrière la face extérieure. Deux colonnes de pierre de taille en angle (50 x 50 cm) dans l'élévation sud, portent des poutres coffrées de plâtre parallèles à la façade sur rue, supportant des arcs voûtés, alignés à la perpendiculaire des poutres (Cliché 122), chacune large de 0,5 m approximativement, et on présume formées de plâtre sur des solives de bois.

**Pièce 90R4** : c'était précédemment une boutique (N°. 7 rue de l'Argenterie), retenant plusieurs appareils et installations. Elle était utilisée comme le bureau du site pour l'aménagement au moment de l'étude, mais n'avait cependant fait l'objet d'aucune étude (Cliché 123). Une colonne d'angle en saillie dans le coin nord-est, s'aligne avec la colonne centrale de pierre de taille dans l'élévation sud de 90R3, et date, vraisemblablement de la phase 4. Le franchissement entre les deux est trop grand pour avoir supporté des poutres sans support intermédiaire, suggérant qu'une colonne de fonte creuse cylindrique (15 cm de diamètre), positionnée approximativement au point à mi chemin entre les deux, remplaçait un mur plus précoce de Phase 4 (**Fig. 13**). Une cloison, dans la partie nord de la pièce, est sur le même alignement, immédiatement au sud de la colonne de pierre. Cependant, elle est probablement contemporaine de la cloison creuse de Phase 6 au sud, car il apparaîtrait que la pièce était à l'origine de plan ouvert, autrement la poutre du plafond aurait pu être supportée sur un mur, plutôt que sur une colonne de fonte. A son extrémité sud, le mur a deux tournants 90° en coude, le décalage approximativement de 2 m vers l'est, formant une petite antichambre (90R5), accessible à travers un arc ouvert à l'extrémité nord de la cloison. Un plafond suspendu moderne obscurcit l'arrangement plus précoce du plafond, et est peut-être contemporain des cloisons de brique creuse vers 90R3 et 90R5.

**Pièce 90R5** : c'est une petite pièce sous-divisée depuis le coin sud-est de 90R4, et qui est pleinement enduite avec des traits indiscernables. Les élévations est et nord sont, on présume, de construction

de pierre, datant des structures plus précoces de Phase 4 dans cette position, avec une colonne de pierre de taille de Phase 4 à l'extrémité sud du mur est, visible dans la pièce 90R2 au sud.

**Pièce 90R6** : c'est l'entrée de la cage d'escalier de Phase 5 vers le n° 7 rue de l'Argenterie. Les portes de l'entrée sont des portes doubles à trois panneaux, perlées à l'extérieur avec des panneaux décorés et plusieurs verrous le long du bord de la porte nord. Une plus simple permet l'accès au rez-de-chaussée (90R4), et a une architrave en collier. Une autre porte à trois panneaux avec un plein encadrement est positionnée sous l'escalier en colimaçon, permettant l'accès à la cave. La pièce a un sol marbré menant à un escalier avec puits d'éclairage, avec un balustre de fer forgé décoratif, terminant dans un noyau d'escalier central repositionné sur une grande marche écourtée et cassée (Cliché 124). Les bandes semblent être de pierre de taille, avec le nez des marches arrondi, alors que les cordons et les contre-marches sont enduits de ciment. Les balustres de fer simplement décorés sont vissés dans la mince rampe et boulonnés au cordon (Cliché 125).

### III.3.2 Parcelle 90, Cave du 7-9 rue de l'Argenterie (Fig.11)

**Pièce 90C1** : c'est la partie nord de la cave, située en dessous de l'entrée depuis le rez-de-chaussée (90R6). L'escalier semble avoir été à l'origine en spirale, avec le pilier central encore visible dans le mur est (Cliché 126). Il a été remplacé par un escalier raide depuis la position d'une fenêtre d'escalier d'origine dans le mur est de 90C1 au sud. Les deux marches du bas de l'escalier remodelé continuent à travers toute la largeur de la cave, dans le mur sud de 90C1, qui est formé de brique creuse, et représente une subdivision moderne de la cave. Deux poutres en forme de I (6 cm de large) supportent le plafond voûté de brique creuse de cette petite pièce, aligné nord/est-sud/ouest, qui est aligné différemment du reste de la cave, où il est sur une orientation approximativement est/ouest. Chaque voûte de brique fait 0,7 m de large et est supportée par un rail en forme de I (7 cm de large), consistant dans toutes les pièces de la cave. Un petit soupirail au nord du mur ouest de blocaille de pierre aurait fourni quelque lumière naturelle mais a été obstrué par la suite.

**Pièce 90C2** : c'est la cave principale, sous le numéro 7 rue de l'Argenterie, et elle a des murs enduits de pierre. Il y a trois autres soupiraux dans l'élévation ouest, avec une section de tuiles remplacées de 1 x 1,4 m, dans une ossature en fer, au dessus de l'exemple sud (Cliché 127), suggérant qu'il y avait une trappe supprimée dans la cave depuis le rez-de-chaussée. La cave est sous-divisée par deux cloisons modernes de brique creuse, construites dans un lien alvéolé (Cliché

126) au dessus d'environ 1,8 m, on présume pour permettre davantage de lumière dans chaque pièce. Une colonne de pierre de taille saillie de l'élévation nord, sous cela au niveau du rez-de-chaussée, démontrant que la cave est un trait d'origine de la propriété. Un passage de porte de blocaille de pierre dans l'élévation sud permettait l'accès à la cave sous la parcelle 90, et a une embrasure ébrasée, suggérant qu'il représente un trait de Phase 3 d'origine. Il a remplacé un linteau d'acier en forme de I, arrondi derrière la surface, suggérant qu'il a été bloqué seulement récemment (Cliché 128).

### **III.3.3 Parcelle 90, premier étage du 7-9 rue de l'Argenterie (Fig. 17)**

**Pièce 90P1** : c'est le demi-palier du premier étage, de l'escalier à spirale à l'extrémité nord de l'immeuble. Tous les murs sont enduits, et de condition raisonnable, ainsi aucune intervention n'a été entreprise durant l'étude sur l'immeuble. Le demi-palier semble être supporté par des solives d'acier en forme de I, qui sont coffrées, bien qu'il y ait une petite possibilité qu'elles puissent être de bois. Il y a une grande fenêtre croisée à quatre carreaux dans l'élévation ouest, avec une lucarne arquée au dessus et une porte à trois panneaux avec une architrave en collier, dans le mur sud de tuile posée verticalement et de pieu de bois, permettant l'accès à 90P2.

**Pièce 90P2** : comprend la majorité du premier étage du numéro 7, rue de l'Argenterie. Il a un petit vestibule, formé dans l'entrée de la cage d'escalier, avec des cloisons, apparemment de construction de tuile posée verticalement, à l'est et au sud. Le vestibule a une petite croisée à six carreaux dans l'élévation ouest, démontrant qu'elle est contemporaine de la façade. La pièce principale est pleinement enduite, et a deux fenêtres à croisée à six carreaux dans leur pleine hauteur, chacune avec un panneau de bois en dessous, et une lucarne à deux carreaux au dessus, dans l'élévation ouest. Le mur sud est probablement de construction de tuile posée verticalement et de pieu de bois, typique remodelage général de Phase 5 observé d'un bout à l'autre du complexe, et loge un foyer central, similaire à ceux observés dans la parcelle 45, avec un encadrement en saillie imitant le marbre de forme irrégulière (Cliché 129). Un passage de porte à l'extrémité ouest du mur, avec une architrave perlée simplement permet l'accès dans 90P3. Une solive d'acier au linteau coffré est supportée par une colonne cylindrique en fonte, de section creuse, similaire à celles observées au rez-de-chaussée, mais avec une pointe qui bifurque visiblement pour ajuster la poutre, dissimulée au niveau du rez-de-chaussée (Cliché 130). La poutre est supportée à son extrémité nord par une colonne en saillie, on présume de pierre de taille, alignée avec celle sur les étages en dessous, suggérant une datation de Phase 4. Une marque de brique creuse d'une précédente cloison de phase

6 subsiste sous la poutre coffrée, démontrant une autre subdivision du sol. Un mur aligné au sud-ouest, jouxte la colonne de pierre de taille dans l'élévation nord. Il semble être de construction de blocaille et jouxte probablement le mur est, qui est parallèle à la façade, et comprend des pierres de taille grossièrement parées. Ce mur a aussi une pierre d'angle à son extrémité sud, formant une autre colonne de Phase 4 (50 x 50 cm), portant une poutre coffrée à travers l'immeuble vers une colonne similaire dans le mur sud. Une autre colonne de pierre de taille dans le mur sud, en alignement avec la colonne de fonte, et une colonne de pierre de taille dans l'élévation nord, forme l'extrémité orientale de la cloison est de 90P3.

**Pièce 90P3** : c'est une petite pièce sous-divisée dans l'angle sud-ouest du premier étage. Elle a une fenêtre similaire dans le mur ouest à celles dans 90P2. Un foyer, aussi de style analogue à celui dans 90P2 franchit l'angle entre les murs ouest et sud, tous les deux de construction de blocaille. Le mur est comprend des tuiles posées verticalement et des poteaux de bois, et il a une fenêtre croisée élevée à deux carreaux à l'intérieur.

### III.3.4 Parcelle 90, deuxième étage du 7-9 rue de l'Argenterie (Fig. 18)

**Pièce 90D1** : c'est le palier du deuxième étage, et il diffère de celui du premier étage, comme il est un palier complet sans marches au début de l'escalier vers le troisième étage. La fenêtre à croisée dans l'élévation ouest a un arc à linteau droit, et est plus superficielle que celle dessous, afin de maintenir les proportions de la façade extérieure. Il y a deux radiateurs de fonte sur le palier et un passage de porte dans le coin sud-est, similaire à celui dans l'étage dessous, permettant l'accès vers la pièce 90D2 (Cliché 125).

**Pièce 90D2** : elle est similaire à l'étage dessous, mais avec un vestibule à l'entrée. Cependant il y a une croisée à six carreaux dans cette position, qui servirait seulement à une telle caractéristique, suggérant que le vestibule a été supprimé. Les fenêtres restantes dans l'élévation ouest sont les mêmes que celles dessous, sans les lucarnes au dessus. Le mur nord de Phase 4 a un retour profondément chanfreiné immédiatement au sud de la porte dans 90D1, et on présume qu'il a un remplissage de blocaille au sud-est, vers la continuation de la colonne de pierre de taille de dessous. Un mur continuant au sud-est, à partir de la colonne, a une plinthe de brique creuse, de 0,1 m de profond et 1,02 m de haut. Des tuiles dissimulent sa jonction avec le mur est, qui contient deux phases de foyer (Cliché 131), soulignant la surface ouest d'une autre colonne de pierre de taille

s'élevant depuis les étages en dessous. L'arrière du foyer antérieur a un conduit de déviation depuis le premier étage, posé contre les pierres d'angle de la colonne, et datant probablement de la Phase 5, alors que le foyer plus tardif a un conduit coffré de brique creuse vers le nord et date presque certainement de la Phase 6 (Cliché 131). Dans le mur sud, une armoire construite contre le jambage ouest de la colonne de pierre de taille correspondante dissimulait un mur de pierre avec des pierres d'angle occasionnelles grossières et peu profondes, à l'extrémité est vers le sud, qui sembleraient jouxter la colonne de pierre de Phase 4.

**Pièce 90D3** : c'est une pièce sous-divisée dans le coin sud-ouest du deuxième étage, et elle est presque identique à celle à l'étage en dessous, à l'exception que le mur est a été supprimé et que le foyer est positionné sur l'élévation sud, plutôt qu'à travers l'angle sud-ouest de la pièce, il a un radiateur sur son côté est. La suppression du mur est fut probablement contemporaine de l'extension de Phase 6 du mur nord à travers le mur est de 90D2, entreprise en utilisant de la brique creuse. Cette extension a été par la suite raccourcie à sa position d'origine. La fenêtre dans l'élévation ouest de 90D3 est identique à celles dans 90D2, et a une porte à 3 panneaux couverte de papier mural avec une simple architrave, qui permet l'accès depuis 90D2. Le plafond de plâtre est endommagé, révélant des solives datant probablement du 20e siècle.

### III.3.5 Parcelle 90, troisième étage du 7-9 rue de l'Argenterie (Fig.18)

**Pièce 90T1** : elle comprend l'espace de toit, au sol à plan ouvert, de la rangée ouest de la parcelle 90. Cependant elle était auparavant sous-divisée en trois pièces, peut-être aussi précoces que la Phase 5, comme montré sur le plan d'architecte présenté. La seule preuve subsistante pour ces murs repose sur deux encadrements de portes (Cliché 132) et un pieu de bois, formant partie, à ce qu'on présume, d'un mur de tuile et de pieu de bois, positionné sous une des ventrières du toit. Les murs extérieurs de l'immeuble sont très fortement enduits, obscurcissant chaque détail, excepté dans le coin sud-est de la cage d'escalier, où des pierres d'angle profondément chanfreinées s'étendent jusqu'à 79 cm le long de l'élévation est, comme à l'étage en dessous. Une colonne de pierre de taille décalée de Phase 4 saille de l'élévation nord, continuant depuis la cave en dessous, et est coiffée de 50 cm de brique creuse posée sur le bord (Cliché 133), démontrant que le toit actuel, vraisemblablement de Phase 5, est plus haut que celui pour lequel la colonne était à l'origine érigée. Il est jouté sur son côté sud par un mur de blocaille, qui a un corbeau de brique en saillie, de date tardive, qui donne un support additionnel à une ventrière pourrissante (Cliché 134). Cinq conduits

de tuile posées verticalement s'élèvent des étages en dessous, chacun correspondant à la position des foyers observée durant l'enquête. Celui des foyers dans les murs sud de 90P2 et 90D2 est remarquable, en ce qu'il n'est pas positionné contre une surface de mur, mais plutôt s'élevant comme à travers le centre de l'une des précédentes pièces à l'intérieur de l'espace du toit (Gravures B132 et B135).

Le toit est porté par trois bandages, chacun de bois travaillé, joints par des verrous de fer, suggérant une date du 19<sup>e</sup> siècle. Les bandages sont d'un dessin modifié, afin de maximiser la hauteur et l'espace utilisable à l'intérieur du toit (Cliché 135). Les poutres transversales franchissent l'immeuble au niveau du sol (Cliché 136), et ont des assemblages à recouvrement comme solives, bien qu'aucun ne soit présent. Des paires de liens en coin, qui serrent la poutre transversale à sa jonction avec la surface du mur intérieur, joignent les poutres transversales chacune vers une attache entrecoupée, qui s'étend depuis la pointe du mur, et vers les principaux chevrons, qui sont pris en tenon dans des attaches entrecoupées à la hauteur du haut du mur (Cliché 136). Les principaux chevrons sont assemblés par des tenons à leurs extrémités les plus hautes dans de plus hautes poutres maîtresses, qui s'élèvent depuis des paires de faux entrants et serrent la ventrière de crête au sommet, avec un attachement supplémentaire longitudinal (Cliché 137). Les deux ventrières sur chaque terrain sont simplement écharpées et posées en taquet sur les bandages (Cliché 135). Le bandage sud aussi a un arêtier au coin sud-ouest de l'immeuble, assemblé à tenon et mortaise avec embrèvement en forme de bec d'oiseau sur le poinçon. Au dessus de la cage d'escalier, où l'immeuble est beaucoup plus étroit, un chevron de principe simple franchit l'espace du toit, supportant une simple ventrière, qui soutient un toit de pente simple vers le mur est.

#### **III.4 Parcelle 91, rue de l'Argenterie**

La parcelle 91 consiste en deux structures des phases 3 et 4, localisée entre les cours des parcelles 45 et 94, érigée en parallèle à la façade sur la rue de l'Argenterie (**Fig. 15**). Elle fait face à la cour est (Parcelle 94), mais elle a aussi, plus récemment, eu un accès inséré dans la parcelle 90 vers le nord. Les niveaux d'étage diffèrent des autres structures, comprenant des gravillons récents, qui formeront, sans doute, une base d'appui pour un nouveau sol, à 0,3 m sous le niveau de la cour. Cependant, le plan d'architecte montre que le niveau de la pièce nord de la parcelle 91 (91R1) était cohérent avec celui de la cour, alors que celui de 91R2 était similaire à celui observé, suggérant que le niveau de la partie nord a été récemment réduit.

### III.4.1 Parcelle 91, rez-de-chaussée (Fig.15)

**Pièce 91R1** : c'est la pièce nord de Phase 4 du rez-de-chaussée, et elle semble être une extension d'une structure précédente de phase 2/3 sur le côté sud de la cour (Parcelle 92). Le mur ouest de phase 4 est enduit, mais il semble comprendre un mélange de blocs de pierre de taille grossièrement parés, de blocaille et de fragments de tuile posés horizontalement, tous liés dans un mortier de chaux sableux gris pâle. Le mur a ce qui semble être un retour en clé dans une reconstruction partielle de Phase 4 du mur nord, qui loge un passage de porte inséré à 90R2 vers le nord. C'est à 1,03 m du mur ouest et positionné 95 cm au dessus du niveau du sol (Cliché 138), le passage de porte ayant été légèrement levé par un remplissage de mortier et de brique creuse de 12 cm au dessus de l'encadrement d'origine au bord arrondi. Le trait semble inséré et pourrait à l'origine avoir été construit comme une fenêtre dans l'élévation de Phase 3 de la parcelle 90, ce qui explique pourquoi il a un encadrement saillant. Une porte d'origine obstruée à l'est, à 2,28 m de l'élévation ouest, a un jambage angulaire bien défini sur son côté ouest, et semble avoir 70 cm de large, positionnée au niveau du sol dans la parcelle 91, à une hauteur d'approximativement 2,1 m. Elle permettait l'accès dans 90R2, qui doit avoir nécessité des marches sur la face extérieure, car il y a une différence d'environ 50 cm dans les niveaux du sol, et précède, on présume, la construction de Phase 4 de la parcelle 91.

**Mur est** : la jonction des murs nord et est est enduite, ce qui obscurcit la relation, bien qu'il semble probable que le mur est jouxte le mur antérieur de Phase 3 vers le nord. Une porte arquée superficiellement dans la cour de la parcelle 94, à l'extrémité nord du mur est, est obstruée à l'intérieur par du ciment. Elle est très plane sans feuillure, moulage ni ébrasure visible à l'extérieur (Cliché 139). Le mur est a été récemment enduit intérieurement, mais une zone exposée a révélé des blocs de pierre grossièrement parés et taillés. Le présent passage de porte large de 1,15 m a aussi été récemment enduit et est presque certainement inséré, avec l'ouverture au nord représentant probablement le passage de porte d'origine. A son extrémité sud, le mur est jouxte le mur sud, qui est un retour en clé de Phase 3 du mur est de 91R2. Celui-ci a été coupé, on présume durant la Phase 4, pour insérer un autre passage de porte, à la jonction des deux murs, mais une marque de la jonction en clé, saille depuis le mur est (Cliché 140). Le joint vertical du retour du mur est de 91R2 est clairement visible au niveau du rez-de-chaussée extérieurement, là où le plâtre a été dénudé (Cliché 139).



*Mur sud* : le mur sud de Phase 3 semble être construit de pierre plus irrégulière qu'à l'est, et il a un autre passage de porte coupé dans son extrémité est, ce qui obscurcit toute relation entre lui et le mur sud. Le plafond comprend des solives très modernes, bien que de petites lattes du plafond alignées nord/sud subsistant dans 1 m de partie nord de la pièce semblent avoir été réutilisées à partir d'un plafond précédent.

*Pièce 91R2* : cette pièce semble être d'une phase plus précoce que celle au nord, formant l'extension de Phase 3 à la structure de Phase 2 (parcelle 92) formant le côté sud de la cour (Parcelle 94). Le mur est a un passage de porte dans le coin sud-ouest de la cour, qui semble originaire de l'extension de Phase 3. Il a des pierres d'angle en pierre de taille formant l'embrasure, bien qu'il ait été récemment remodelé, obscurcissant quelques détails d'ébrasures ou de feuillage, et avec un linteau plat nouveau de ciment. Au sud, le mur est était à l'origine formé de la face externe de Phase 2 de la parcelle 92 ; il comprend des blocs grossièrement dressés et parés, là où cela est visible, et une fenêtre centrale obstruée, complètement obscurcie sur cette face par de l'enduit. Un autre passage de porte à l'extrémité sud du mur était probablement inséré durant la Phase 3, permettant l'accès dans la parcelle 92. Le mur est juxta la face du mur sud, dans la position du jambage ouest d'un arc, visible dans 92R1 (Cliché 141), et datant possiblement de la Phase 1. Le mur sud dans 91R2 est fortement enduit, mais une partie d'un autre arc est visible à l'extrémité ouest, son jambage à 0,2 m approximativement du mur ouest, et apparemment franchissant la pleine largeur du mur sud de 91R2 (Cliché 141). Au dessus de l'arc sur l'extrémité ouest, le mur probable de Phase 1 comprend de grands blocs équarris, avec l'arc rempli de blocaille et de mortier argileux brun, on présume durant la Phase 2 ou bien la construction de l'extension de Phase 3. Le mur ouest est fortement enduit, mais il semble comprendre à la fois la blocaille de pierre angulaire et arrondie, avec un probable passage de porte obstrué à l'extrémité sud du mur, possiblement dans l'aile sud de Phase 1 de la parcelle 45.

Une poutre centrale du plafond, grossièrement taillée, large de 23 cm, alignée est/ouest, supporte les trois poutres de style similaire alignées nord/sud, sous un plafond d'enduit rose-grisâtre. La plus à l'est de celles-ci a un bourrelet de 15 cm à la traverse et s'étend seulement de 3 m à partir du mur sud, et toutes coupent les pierres angulaires de pierre de taille formant l'arc (Cliché 141), démontrant au delà le phasage tardif de cette structure, comparé au mur sud.

### III.4.2 Parcelle 91, premier étage (Fig.17)

**Pièce 91P1** : elle comprend la partie nord du premier étage de la parcelle 91. L'accès présent se fait depuis le nord, à travers un passage de porte bordé par un plâtre rose foncé, qui date probablement du 19<sup>e</sup> siècle, et il remplace l'accès d'origine au premier étage, qui était permis depuis la parcelle 92, vers l'est (dans 91P2). Tous les murs sont fortement enduits, on présume tous faits de blocaille de pierre, à l'exception du mur sud, qui est de brique creuse, qui bordait aussi le mur ouest. Le mur sud a une large ouverture, actuellement sans portes, dans 91P2 vers le sud, permettant l'accès à l'escalier en coude avec des murs de brique creuse, dans le coin nord-est. Au sud de l'escalier une grande fenêtre, dans l'élévation est, a une fenêtre de grande taille, légèrement ébrasée et arrondie, avec des jambages de pierre de taille à une ouverture de pleine dimension, qui a été par la suite raccourcie, on présume durant la Phase 5, pour loger une fenêtre aux volets extérieurs, dont le cadre a été supprimé (Cliché 142).

**Pièce 91P2** : cette pièce comprend le restant sud du premier étage de la parcelle 91. Le *mur est* a une fenêtre similaire à celle au nord dans 91P1, avec un cadre de pierre au bord retourné pour obstruer la partie basse de l'ouverture d'origine. Il a aussi été rétréci sur le côté sud avec de la brique creuse et du mortier d'argile rose. La continuation du mur vers le sud est en blocaille de pierre aléatoire, avec un mince passage de porte ébrasé dans la parcelle 92. Celui-ci contient de la maçonnerie antérieure réutilisée, en particulier car l'angle du jambage sud n'est pas uniforme (Cliché 143). Aucun jambage ne s'étend au niveau du sol, suggérant que le sol a été abaissé, jusqu'à son niveau présent, 30 cm en dessous celui de la parcelle 92. Un autre passage de porte, à l'extrémité sud du mur est est inséré et bordé de ciment. Il a récemment été bouché avec des blocs de béton. Le mur est semble jouxter le *mur sud*, qui a des pierres d'angle en pierre de taille à la hauteur de 1 mètre dans cette position (Cliché 144), directement au dessus du bord d'un arc sur l'étage en dessous, marquant peut-être l'extrémité est d'origine du mur sud. Vers l'ouest, le mur est pleinement enduit, mais il semble être de pierre grossièrement équarrie. Le *mur ouest* a un passage de porte obstrué à son extrémité sud, qui est bouché de blocaille. Le mur est fortement enduit au sud d'un foyer central, qui fait 1,45 m de large, et se rétrécit de 20 cm sur son côté nord, à 1,6 m au dessus du sol (Cliché 145). Des pierres d'angle visibles près du haut de l'élévation, immédiatement au nord du rétrécissement du conduit de tuiles verticalement posées, marquent un retour de l'élément de Phase 1 de l'élévation ouest (Cliché 145), on présume formant le coin nord-est de l'aile sud de la parcelle 45. Un passage de porte inséré au nord est coupé dans le mur de pierres de taille grossièrement élevé et paré vers le nord, et il est bordé d'un mortier argileux rose. Le *plafond*

est moderne, avec plusieurs poutres remplacées, bien que trois poutres alignées est/ouest larges de 0,15 – 0,25 m semblent avoir formé partie d'un plafond antérieur.

### III.4.3 Parcelle 91, deuxième étage

**Pièce 91D1** : c'est le deuxième étage de plan ouvert de la parcelle 91. On y accède par un escalier en coude, de Phase 6, dans le coin nord-est, dont les murs et les contremarches sont de brique creuse, suggérant que l'accès d'origine était ailleurs. Tous les murs sont obscurcis par de l'enduit, avec la preuve de cloisons du 20e siècle formant une salle de bain et un cabinet à l'ouest de l'escalier. Une ouverture bordée de brique solide insérée dans l'élévation nord, dans le niveau du deuxième étage de la parcelle 90, suggère que la salle de bain peut avoir servi d'appartements à l'intérieur de la parcelle 90, plutôt que de la parcelle 91. Le mur ouest est de blocaille de pierre, et a un jambage de mortier argileux brun à un conduit dont la surface est de tuile horizontale à 4,3 m de l'élévation sud. Cela correspond à un léger changement d'angle à l'intérieur du mur ouest, ce qui semble marquer la jonction entre les éléments de phases 1 et 3 du mur. Le mur sud, qui est de construction de blocaille, semble être jouté par le mur est, car sa surface est intacte là où le plâtre a été supprimé pour l'insertion d'une porte à la jonction des deux murs. Cela suggère fortement que une date en Phase 1, car le mur est représente presque certainement une partie de la construction d'origine de la parcelle 92 durant la Phase 2. La porte est une large insertion de la fin du 20e siècle, avec un pilier central de ciment qui la divise en deux passages séparés.

Une fenêtre obstruée (65 cm de large) dans l'élévation est fait 1,55 m de haut et 30 cm au dessus du niveau du sol. Le cadre de ciment pleinement enduit suggère qu'il s'agit d'une insertion et elle a été récemment bouchée avec du béton sur la surface extérieure. Une autre ouverture similaire, à 1,5 m au nord, a un encadrement de brique creuse. Entre ces deux petites fenêtres se trouve une ouverture large de 95 cm et haute de 1,7 m. Celle-ci a des jambages de ciment enduits, suggérant qu'elle représente une insertion très moderne d'une grande fenêtre. Une ouverture plus petite à l'extrémité nord du mur est (65 cm de large x 80 cm de haut, à 33 cm au dessus du niveau du sol), est obstruée extérieurement et enduite. Les jambages internes sont couverts d'un mortier argileux grisâtre, suggérant une relative précocité, bien que le mur au dessus ait été refait dans de la brique creuse.

La pièce a un toit à une seule pente, avec deux chevrons de principe de section ronde entre le mur est, plus bas, et le mur ouest significativement plus haut. Aux nord de ceux-ci, deux solives d'acier

en forme de I avec un remplissage de brique, ont des murs de brique creuse au dessus, remplissant l'angle du toit, et portent des poutres en forme de I alignées nord/sud, dont une petite section retient la voûte de brique creuse, comme dans in 90R1. La pièce entière a un toit tout neuf au dessus, avec des ventrières alignées nord/sud et un chevron de principe ajouté dans la partie sud de la pièce.

### **III.5 Parcelle 92, rue de l'Argenterie**

La Parcelle 92 consiste d'immeubles le long du côté sud de la cour (Parcelle 94), et liait précédemment les pièces juste décrites dans la parcelle 91.

#### **III.5.1 Parcelle 92, rez-de-chaussée (Fig.15)**

**Pièce 92R1** : c'est la pièce ouest de la parcelle 92 de Phase 2 et elle est pleinement enduite. Elle a un linteau arqué d'une seule pièce au dessus de la porte dans la cour (parcelle 94) dans l'élévation nord (Cliché 146). Une fenêtre bouchée carrée de 70 cm au dessus et vers l'est est moderne. Le mur ouest de blocaille a une ouverture de fenêtre large de 85 cm avec un jambage sud ébrasé (20 x 30 cm de large) (Cliché 147) suggérant qu'il s'agit de la face interne de la fenêtre et que l'ensemble de la parcelle 91 représente une extension. Le mur ouest jouxte la surface de bloc carré du mur sud, dans la position où un arc brisé aplati de Phase 1 s'élance à travers le mur sud vers l'est (Cliché 148). De la maçonnerie de blocaille au niveau du sol suggère que le passage de porte, à sa jonction entre les murs ouest et sud, n'est pas d'origine. Le remplissage de l'arc dans le mur sud est arrondi à 45 cm de la surface du mur (Cliché 148). Le sommet est approximativement à 2,4 m du mur ouest, et 80 cm du mur est, ce qui semble couper dans la feuillure. Une poutre centrale alignée nord/sud est positionnée au dessus de l'arc, mais elle est, on présume, plus tardive et est flanquée par des remplacements modernes. Le niveau du sol s'élève à travers un passage de porte rectangulaire dans 92R2.

**Pièce 92R2** : c'est un petit passage depuis la cour 94, permettant l'accès au rez-de-chaussée de la parcelle 92. Une ouverture ronde et centrée au dessus de la porte vers la cour semble d'origine, et est obstruée intérieurement (Cliché 149). Le passage de porte en dessous a des pierres d'angle en pierre de taille, et un linteau arqué d'une seule pièce, comme dans 92R1 (Cliché 149). Les murs du passage, originaires de Phase 2 sont enduits, mais semblent de construction de blocaille, avec des pierres d'angle vers les portes dans les murs est et ouest. Celui dans le mur ouest a des feuillures de

section carrée, et un trou pour un goujon sur son côté sud. La porte dans le mur est est remodelée, pour le grandir substantiellement. Cela a obscurci le jambage sud, mais le linteau coupé en haut du jambage nord d'origine est visible. Le jambage nord forme aussi un retour du mur est dans 92R3, vers le sud de la cage d'escalier, 92R4.

**Pièce 92R3** : c'est une pièce de forme irrégulière, à l'extrémité est de la parcelle 92 (**Fig. 15**), avec de récents ouvrages de ciment obscurcissant les murs ouest et sud. Le mur est est de pierre de taille (Cliché 150) et constitue une continuation de celui dans la parcelle 94, formant partie d'une structure antérieure de Phase 1 vers l'est (parcelle 42). Il est presque certainement jouté par le mur nord, mais cette relation est obscurcie par l'enduit. La plus à l'est des deux ouvertures remodelées vers la cour est un passage de porte, avec une embrasure légèrement ébrasée, et une feuillure extérieure de section carrée, sous un arc en segment avec une clé en saillie vers le haut. Il est aussi arrondi à l'intérieur, et était probablement à l'origine une fenêtre, car les pierres d'angle en pierre de taille s'interrompent à 0,8 m au dessus du niveau de la cour. La porte vers l'ouest est lourdement enduite dans un ciment dur, mais une pierre d'angle chanfreinée à la base du jambage est est toujours visible. La porte fait 1 m de large, 1,65 m de haut, et a probablement été augmentée en hauteur. Cela assortissait vraisemblablement à l'origine le passage de porte dans l'élévation vers l'ouest dans la tour d'escalier, qui est chanfreiné, arrondi à l'intérieur et ébrasé. Un autre passage de porte bordé de ciment dans la tour d'escalier, 92R4, a aussi été inséré. Non seulement il manque les pierres d'angle, mais sa position est partiellement recouverte par l'escalier, qui a récemment été supprimé.

**Pièce 92R4** : c'est une petite tour d'escalier carrée à trois étages. Le passage de porte d'origine depuis la cour, dans le mur est, a un jambage nord légèrement ébrasé qui loge un mince goujon. L'escalier tournait dans le sens des aiguilles d'une montre depuis le passage de porte et, bien que supprimé, il semble avoir été de bois, lié à l'intérieur des murs dans un mortier argileux rouge (Cliché 151). Il y a un passage de porte inséré dans le mur ouest au niveau du premier étage, qui remplaçait une porte d'origine bouchée dans le mur sud, qui était accessible depuis un demi-palier dans cette position. Une petite fenêtre dans le mur nord entre les niveaux du rez-de-chaussée et du premier étage est située en coin, avec un linteau arqué (Cliché 152). Une fenêtre rectangulaire a été insérée immédiatement au dessus de celui-ci, à travers la position de l'escalier vers le deuxième étage, montrant que cela est postérieure à la suppression de l'escalier. Le deuxième étage semble avoir eu un grand palier, avec une porte insérée dans l'élévation ouest et une porte obstruée de

Pierre dans l'élévation sud.

### III.5.2 Parcelle 92, premier étage (Fig.17)

**Pièce 92P1** : c'est la pièce ouest de la parcelle 92, et elle a accès, depuis la parcelle 91, grâce à une porte de pierre de taille, ébrasée sur le côté de la pièce 92R2, et représentant une fenêtre remodelée dans le mur extérieur d'origine de la structure de Phase 2, ce qui est évident car les pierres d'angles plus bas ne relient pas celles au dessus et n'atteignent pas le sol sur le côté ouest à l'extérieur. Une fenêtre de pierre de taille rectangulaire légèrement ébrasée, dans le mur nord est de style similaire à celui des ouvertures au rez-de-chaussée. Une porte insérée dans la cage d'escalier, 92R4, remplace l'accès d'origine de Phase 2 depuis 92P2 à l'extrémité sud du mur est. Ce passage de porte a aussi été remodelé, et est actuellement formé de ciment. Ailleurs, les murs sont lourdement enduits, ce qui obscurcit tout détail. Une poutre longitudinale en pin de section ronde supporte un plafond de latte et de remplissage de plâtre, qui est probablement de date relativement moderne.

**Pièce 92P2** : à l'intérieur de cette pièce tout est lourdement enduit, à l'exception du mur nord, la plus grande partie du mur sud comprenant une insertion récente de blocs de ciment. Le retour en angle du mur ouest subsiste par le passage de porte dans 92P1. Le mur vers le sud semble être de grands blocs de pierre de taille, suggérant une date plus précoce, et cela représente le plus probablement la surface extérieure. Le mur nord de blocaille contient deux grandes fenêtres, la plus à l'ouest semble d'origine et a été réduite en hauteur mais avec le linteau d'origine encore *in-situ*, alors que la fenêtre à l'est semble avoir été insérée. Le mur est est de blocaille enduite, avec un jambage de porte plâtré, pour un passage de porte large d'approximativement 80 cm, chanfreiné dans le mur à 1,05 m depuis le mur sud récemment construit fait de blocaille. Les deux poutres du plafond de section rectangulaire semblent être des remplacements. La plus à l'est est de taille beaucoup plus grande (c.20 x 20 cm) avec un membre additionnel de 10 cm d'épaisseur en dessous, alors que celle à l'ouest, exemplaire plus mince, mesure 15 x 20 cm.

### III.5.3 Parcelle 92, deuxième étage

**Pièce 92D1** : c'est la pièce ouest de l'étage le plus haut de la parcelle 92 et elle est pleinement enduite. Une fenêtre remodelée dans l'élévation nord semble avoir eu une embrasure ébrasée et elle est de pierre de taille à l'extérieur. Une fenêtre, à une hauteur similaire dans la tour d'escalier, dans

le mur est, semble avoir une porte remodelée. Une colonne au coin sud-ouest de la tour d'escalier, semble avoir formé le jambage sud de la porte, par la suite remodelée dans une ouverture apportant de la lumière dans la cage d'escalier, puis qui a été obstruée par des blocs de béton. A l'extrémité sud du mur est le passage de porte dans 92D2 semble avoir été coupé dans le mur et légèrement au dessus du niveau actuel du sol, indiquant qu'il peut y avoir eu des portes séparées de l'escalier sans communication entre 92D1 et 92D2.

**Pièce 92D2** : les murs nord et sud ont récemment été formés avec des blocs de ciment, puis une nouvelle fenêtre insérée dans l'élévation nord. Le mur est est de blocaille enduite, alors que celui à l'ouest a un retour d'angle depuis le mur sud de 92D1, mais il est pleinement enduit au milieu. Il y a trois ventrières de pin, dont la plus basse est lourdement marquée avec des marques de bateaux de la Baltique.

### III.6 Parcelle 94, rue de l'Argenterie

#### III.6.1 Parcelle 94, Cour

Cet îlot d'immeubles comprend une cour formée en L, au sud de la parcelle 90, et au nord de la parcelle 92 (**Fig. 15**). La cour elle-même est grossièrement cailloutée et a une grande pierre de taille d'un diamètre de 1,4 m bien positionnée au sud de son centre (Cliché 153). Elle a des passages de porte dans les parcelles 90, 91 et 92 et semble avoir fourni le premier accès pour ces structures.

*Mur est* : le mur est s'étend au milieu de la limite du terrain vers l'est de la parcelle 90, il est fait de grands blocs de pierre bien parés, de Phase 1, au niveau du rez-de-chaussée, similaires à ceux formant le mur nord de la parcelle 45, et formant le mur extérieur de la parcelle 42 (Cliché 154). Celui-ci a une fenêtre large de 95 cm, 1,75 m au dessus du niveau de la cour, avec une embrasure raide, profondément chanfreinée, logeant actuellement une croisée à six carreaux avec une grille en barres de fer de section carrée. A l'extrémité sud de la cour, le mur est jouté par la parcelle 92, mais a été reconstruit au dessus du niveau du rez-de-chaussée dans de la blocaille de pierre et des tuiles posées horizontalement (Cliché 154). Il semble représentatif de la structure de Phase 2, plus vieille, autour de la cour et à l'intérieur des limites du site, et il a deux fenêtres verticales insérées dans l'élévation de la cour au niveau des premier et deuxième étages, mais pas à l'étage supérieur (Cliché 154).

*Mur sud* : la plus grande partie de la façade sud de la cour, vers la parcelle 92, a une extrémité est en

Pierre d'angle, chanfreinée à hauteur de 2 mètres, là où elle tourne au sud autour de la tour d'escalier. Le mur nord de la cour vers la parcelle 90 date de la phase 3, marquant la formation de la cour, et est enduit au dessus du niveau du rez-de-chaussée, avec un niveau de deuxième étage embrasé, probablement du 19<sup>e</sup> siècle, qui est toujours occupé et sous une propriété séparée (Cliché 155). La suppression de l'enduit du niveau du rez-de-chaussée a révélé un arc à segment de 1,8 m-2 m de large, en pierre d'angle en pierre de taille à l'extrémité est du mur, dont la couronne est à 1,82 m au dessus du niveau du sol (Cliché 156). Elle est remplie avec de la blocaille similaire au mur principal, et incorpore un soupirail, avec un fragment de colonne parée et ronde de profil près du jambage ouest, peut-être d'origine romaine ou grecque (Cliché 156). Il n'est pas clair si l'arc était construit comme un arc de déchargement, ou bien formait à l'origine l'accès externe de Phase 3 vers la cave. Le premier étage a deux fenêtres avec des feuillures carrées et des cadres en saillie avec de pleins linteaux plats. Une fenêtre beaucoup plus étroite et plus élevée, qui est probablement d'origine, semble avoir un bord de fenêtre au même niveau et le jambage ouest, mais elle est fortement obscurcie par l'enduit et des grilles modernes. Un conduit extérieur depuis la partie la plus haute du rez-de-chaussée, positionné à l'extrémité est du mur nord, a une base d'acier et de tuile de Phase 6, et est construit en brique dans un lien plus tendre, avec des attaches de fer régulièrement espacées (Cliché 155). Il doit être relié, on présume, à l'utilisation moderne de la spartie est du rez-de-chaussée de la parcelle (90R1) comme un bar.



**7 rue de l'Argenterie, Béziers (34).**

**Études xylologique et dendrochronologique d'un ensemble de bois  
provenant de niveaux de planchers et de plafonds et du pan de bois**



MAISON, 7 RUE DE L'ARGENTERIE  
BÉZIERS (34).

ETUDES XYOLOGIQUE ET  
DENDROCHRONOLOGIQUE  
D'UN ENSEMBLE DE BOIS  
PROVENANT DE NIVEAUX DE  
PLANCHERS ET DE PLAFONDS  
ET DU PAN DE BOIS (FAÇADE  
OUEST).



## Contexte de l'étude

L'étude dendrochronologique, dont les résultats sont présentés ci-après, a été commanditée par Oxford Archaeology Méditerranée, en charge de l'étude archéologique menée sur l'ensemble architectural, sis au 7, rue de l'Argentierie à Béziers (34).

Cette étude visait à apporter des éléments de réponses quant à la problématique de datation du pan de bois du mur Ouest, et de la mise en place de niveaux de planchers et de plafonds.



## Echantillonnage

Toute étude dendrochronologique nécessite la collecte d'un lot d'échantillons qui doit permettre d'obtenir des résultats représentatifs ; il importe également de mener un examen de l'environnement dans lequel les bois ont été prélevés. L'échantillonnage a pour but de restituer, de manière optimale, les séries de cerne élaborés par les arbres employés, depuis la moelle jusqu'à l'écorce. Cette étape est déterminante, d'une part pour valider statistiquement les résultats et, d'autre part, pour permettre d'appréhender la dynamique de mise en œuvre des bois dans la construction. Aussi, de 8 à 15 échantillons dendrochronologiques sont généralement requis par phase typologique.

Le nombre et la forme des échantillons collectés sont directement fonction de la quantité de matériel disponible, ainsi que du contexte dans lequel les prélèvements dendrochronologiques se déroulent (démolition, travaux de restauration, sauvegarde, étude...). Les prélèvements, sous forme de rondelles tronçonnées, offrent la possibilité de sélectionner des chemins de mesure dépourvus de toute déformation ou anomalie anatomique. Le carottage des bois à l'aide de tarières manuelles ou électriques permet d'extraire des échantillons de faible diamètre (6-8 mm), dans des pièces conservées ou/et encore en place.

L'emplacement des prélèvements dendrochronologiques est défini en fonction de l'état sanitaire et mécanique des bois, de leur section, des déformations et zones noueuses (afin de les éviter), et du maintien de l'écorce ou de sa trace sur les pièces.

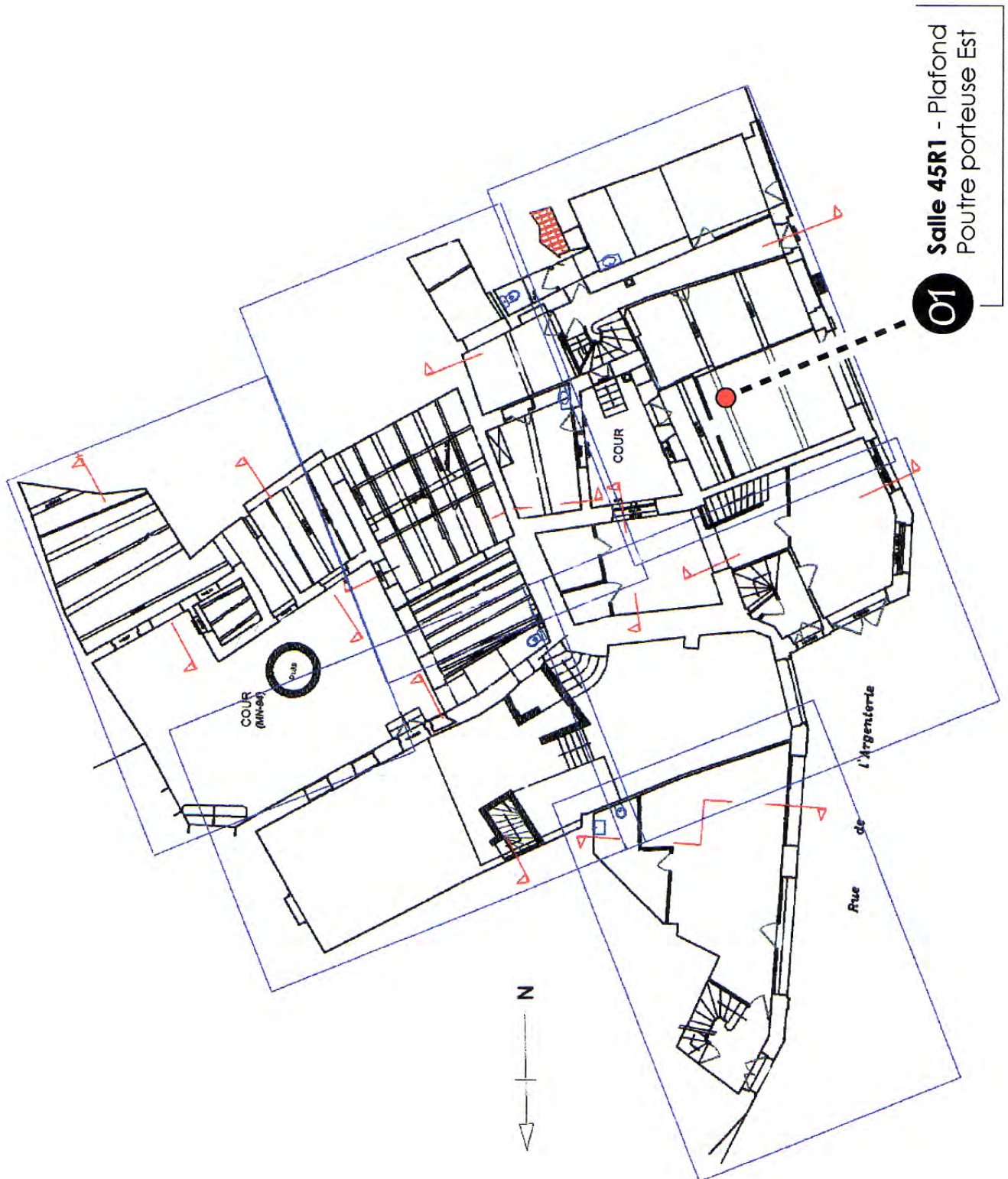
En dépit des problèmes d'accessibilité et de conservation des bois, renfermés dans le bâtiment rue de l'Argenterie, un échantillonnage comptabilisant 15 prélèvements a été constitué ; par carottage électrique pour les éléments encore en place, et par tronçonnage d'une section lorsque les pièces étaient déposées, ou destinées à l'être (voir figures pp. 4-7, et annexe 1, p. 16).



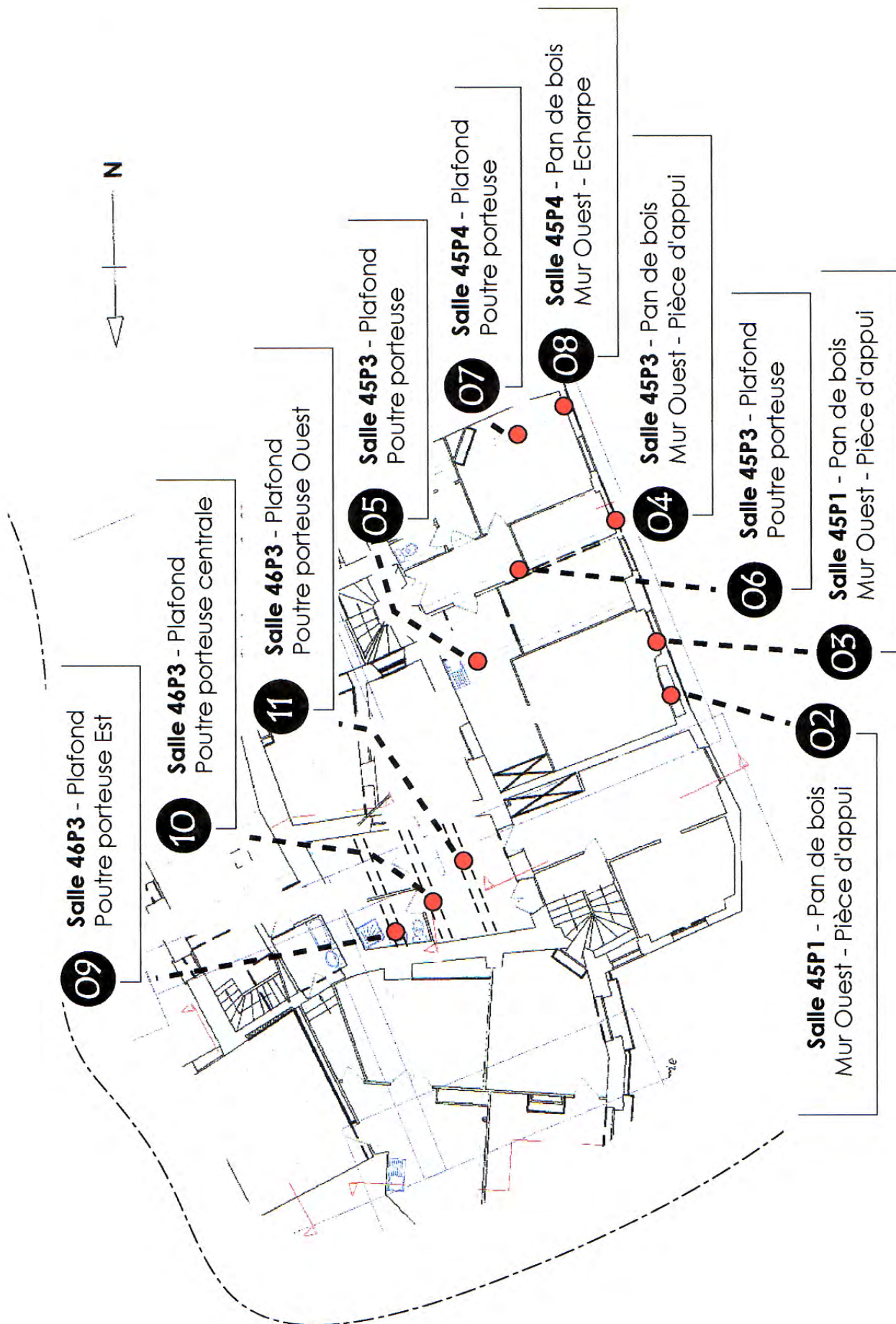
*Ensemble de l'échantillonnage collecté sous forme de rondelles et de carottes. Campagne de prélèvement effectuée en novembre 2007.*

Tous les échantillons collectés ont fait l'objet d'une détermination xylogique macroscopique et microscopique (agrandissement de 6x à 400x). L'écharpe du pan de bois de la salle 45P4 (échantillon n°08) est en peuplier (*Populus sp.*), tous les autres éléments échantillonnés sont en sapin (*Abies alba Mill.*).

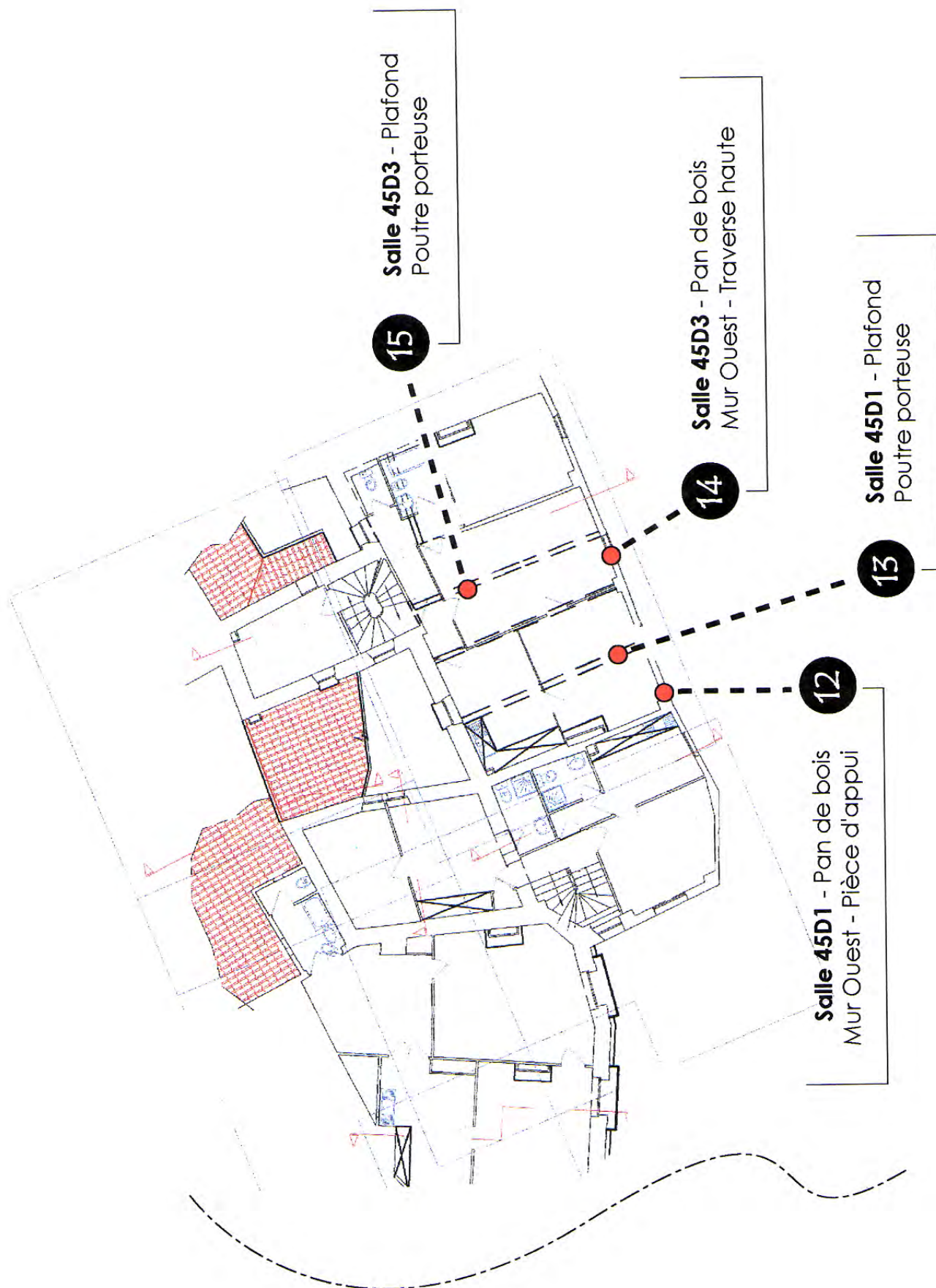
Localisation des échantillons prélevés au rez-de-chaussée

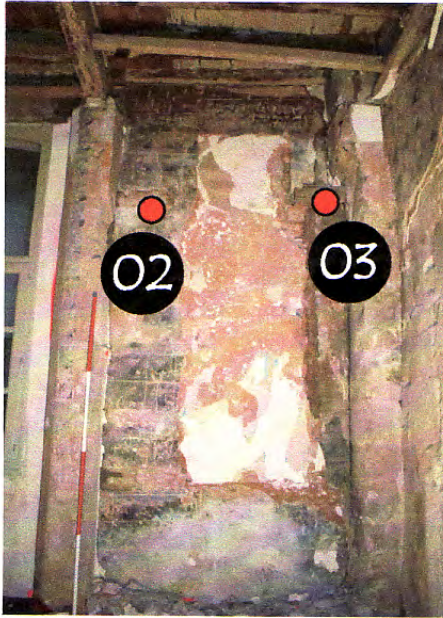


Localisation des échantillons prélevés au 1er étage



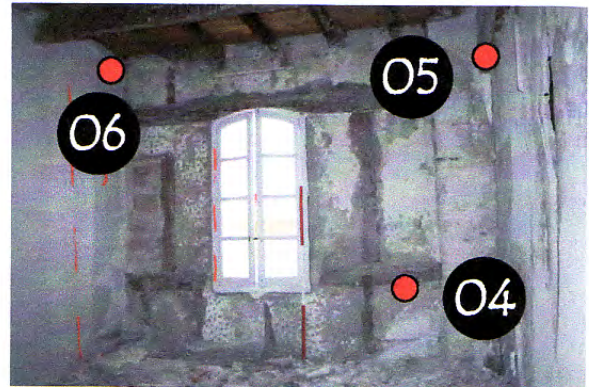
# Localisation des échantillons prélevés au 2e étage



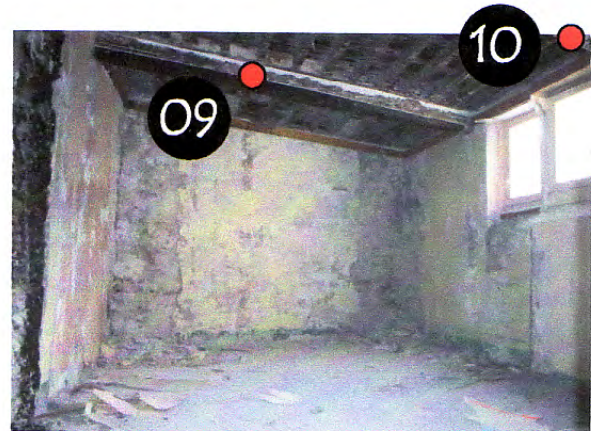


Echantillons n°02 et 03 (rondelles)  
Salle 45P1 - Pan de bois, mur Ouest

Echantillons n°04, 05 et 06  
Salle 45P3 - Pan de bois, Mur Ouest  
et Plafond (poutres porteuses)



Echantillons n°07 et 08  
Salle 45P4 - Pan de bois (écharpe)  
et Plafond (poutre porteuse)



Echantillons n°09, 10 et 11 (carottes)  
Plafond - Salle 46P3  
Poutres porteuses Est, centrale et Nord



Echantillons n°14 et 15 (carottes)  
Salle 45D3 : Pan de bois mur Ouest  
et plafond (poutre porteuse)

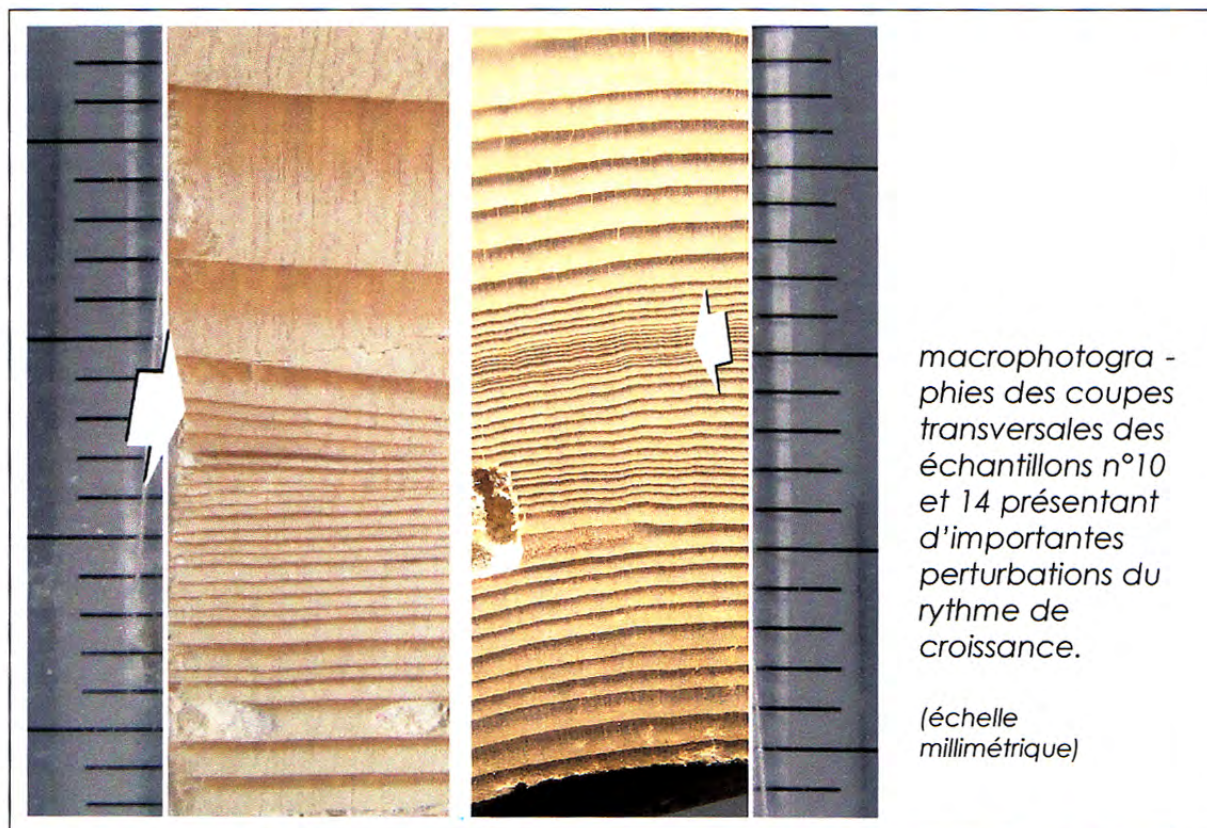


Echantillons n°12 et 13 (carottes)  
Salle 45D1 : Pan de bois mur Ouest  
et plafond (poutre porteuse)



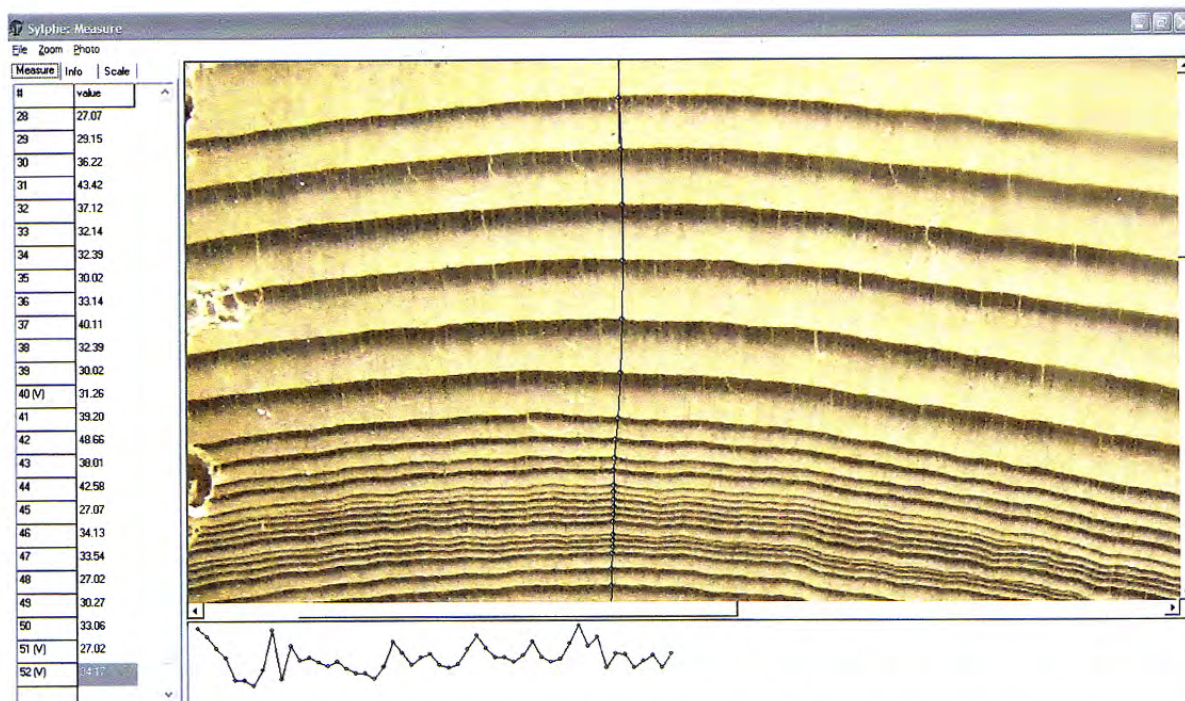
## Préparation / Mesure / Synchronisation

Les faces transversales des échantillons ont été préparées par micro surfacage (abrasif de G200 à G1200), de manière à révéler et rendre lisibles les cernes annuels de croissance et en permettre ainsi la mesure au 1/100 mm. Les premiers constats établis à partir de la mesure font état d'une grande disparité des caractéristiques xylologiques des bois employés ; certains bois présentent d'importantes déformations qui modifient la concentricité des cernes et par conséquent perturbent fortement les rythmes de croissance (figure ci-après).



Une fois mesurées, les séries de largeur de cernes ont été transformées en séries numériques pour permettre, notamment, de représenter graphiquement les variations de la largeur des cernes au cours du temps (annexe 2, p. 17); facilitant ainsi le travail qui consiste par comparaisons à rechercher les meilleurs synchronismes entre les séries. S'en est suivie l'agglomération progressive des séries dendrochronologiques pour aboutir à la constitution d'une série-moyenne plus à même de témoigner des conditions environnementales dans lesquelles les arbres ont évolué, soit du moment durant lequel ils ont vécu.

Dans le but de surmonter la part de subjectivité liée à la comparaison visuelle des courbes, d'aider la comparaison des séries trop ou peu contrastées, et d'accélérer leur traitement, les séries numériques ont fait l'objet de divers tests statistiques,



Mesure : la largeur des cernes de croissance est mesurée au 1/100 mm, enregistrée et archivée informatiquement à l'aide d'un logiciel spécifique de saisie d'image (Meignier, Pousset 2002)

tels que : le calcul de concordance des pentes (ou test de la Gleichläufigkeit) et son test W (Eckstein, 1969), un calcul basé sur la distance euclidienne (Guibal et alii., 1991) ou encore le test *t* de student appliqué à des données standardisées selon une moyenne mobile (Baillie & Pilcher, 1973).

Bien que les allures de croissance des bois soient extrêmement contrastées et perturbées (figure 1, p.10), la recherche de synchronisme entre les séries dendrochronologiques a permis de regrouper 9 des 14<sup>1</sup> séquences dans une série-moyenne longue de 120 années, appelée "Béziers-Argenterie". Il s'agit des bois des niveaux 1 et 2 prélevés dans le pan de bois du mur Ouest, (échantillons 02, 03, 04, 12 et 14) et de poutres porteuses des salles 45R1, 45P3, 45P4 et 45D3 (échantillons 01, 06, 07 et 15), (figures pp. 4-7). Tous ces bois sont contemporains ; leurs *termini* respectifs laissent à penser que les arbres s'y rapportant pourraient avoir été tous abattus au cours d'une seule et même phase (figure 2, p.10).

Les 5 séries dendrochronologiques restantes ont été traitées isolément (échantillons 05, 09, 10, 11 et 13) puisqu'aucun synchronisme significatif n'a été relevé avec la série-moyenne Béziers-Argenterie.

1. L'échantillon n°08 (*populus sp.*) n'a pas été mesuré, compte tenu des accidents de croissance et du nombre, trop indigent, de cernes qu'il présentait.

Figure 1 : Représentation graphique, sous forme de carottes dendrométriques, des variations de la largeur des cernes pour chacune des 14 séries élémentaires restituées, mettant en évidence l'hétérogénéité des bois ainsi que d'importantes perturbations du rythme de croissance.

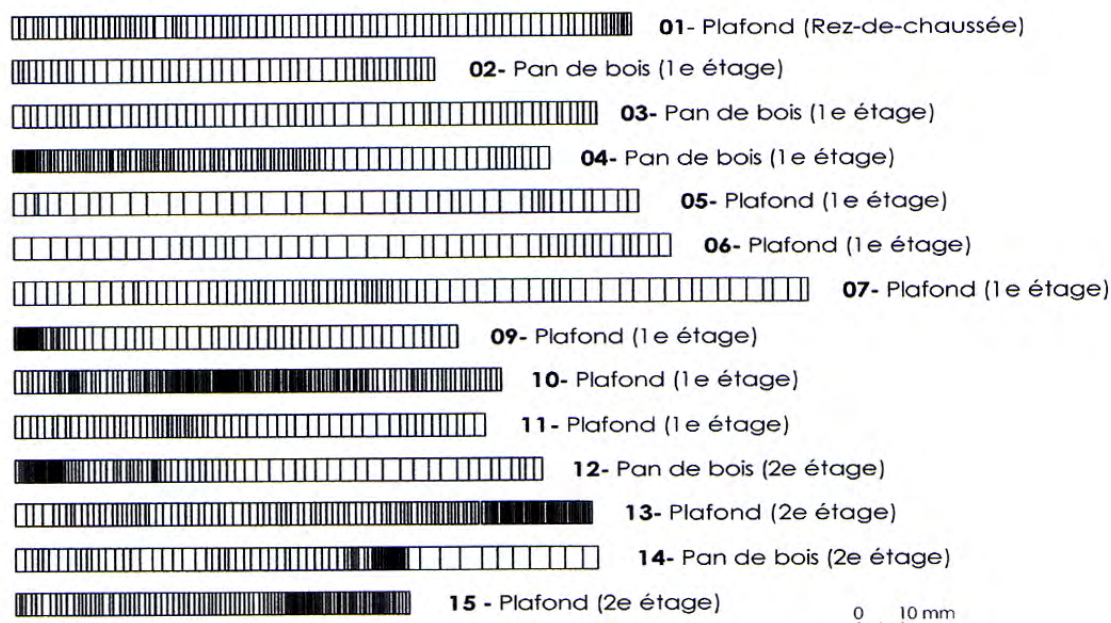
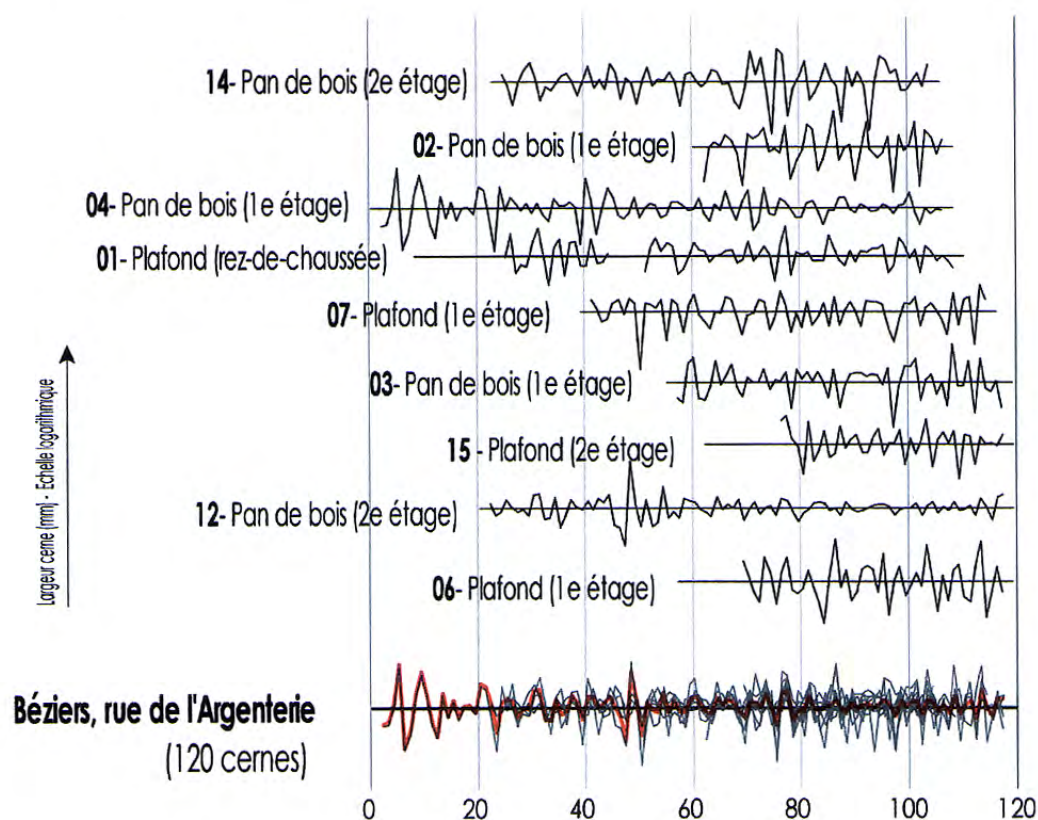
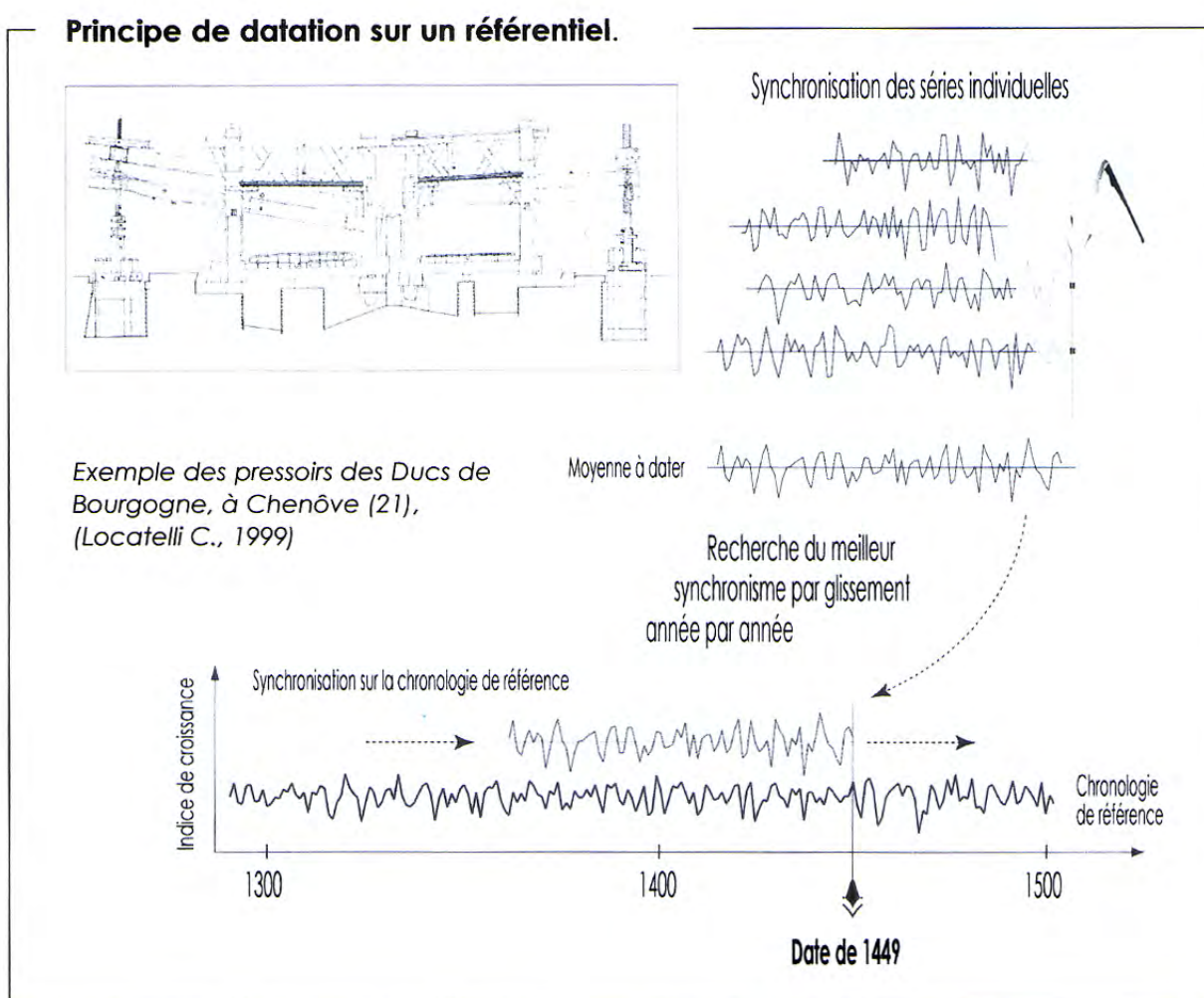


Figure 2 : Représentation graphique, sous forme de courbes (valeurs standardisées en indice de croissance) des 9 séries dendrochronologiques synthétisées dans la série-moyenne "Béziers-Argenterie", longue de 120 années.



## Datation dendrochronologique

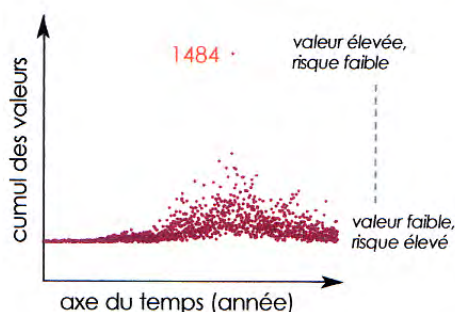
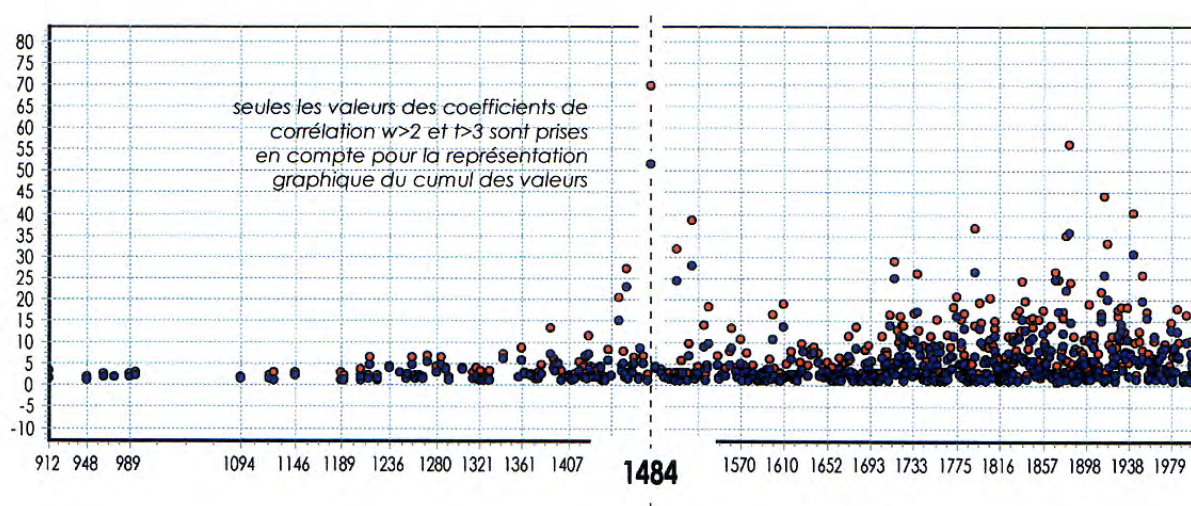
En vue de dater la série-moyenne Béziers-Argenterie, des recherches de synchronisme ont été engagées avec un ensemble de chronologies ayant valeur de références, couvrant la période de l'An Mil à nos jours. Ces recherches ont consisté à quantifier le degré de corrélation – visuel et statistique - de la série-moyenne avec chacune des références dendrochronologiques disponibles, par glissement de pas annuel de la série à dater sur les références (Principe de datation, voir figure ci-dessous). De manière protocolaire, des séries de valeurs ont été établies puis classées par ordre décroissant, parmi lesquelles une seule devait être jugée exceptionnelle pour que la datation soit validée.



Une datation dendrochronologique est dite retenue dès lors qu'elle se réplique de manière univoque sur un nombre conséquent de références, et qu'elle est, de plus, associée à de forts coefficients statistiques de corrélation. Mais il convient de souligner qu'au final, seul l'œil averti du dendrochronologue permet de décider de la position chronologique à accorder.

Parmi toutes les propositions de datation, l'année de 1484 a été retenue comme la date du *terminus* de la série-moyenne établie pour le bâtiment rue de l'Argenterie (voir graphique ci-dessous et page suivante).

Ni l'écorce ou sa trace, ni l'aubier, n'ont été observés sur les bois<sup>2</sup>. Toutefois, les années terminales des séries dendrochronologiques, qui composent la série-moyenne, s'inscrivent dans un intervalle chronologique relativement étroit, indicateur d'une probabilité élevée de la proximité de l'écorce<sup>3</sup>.



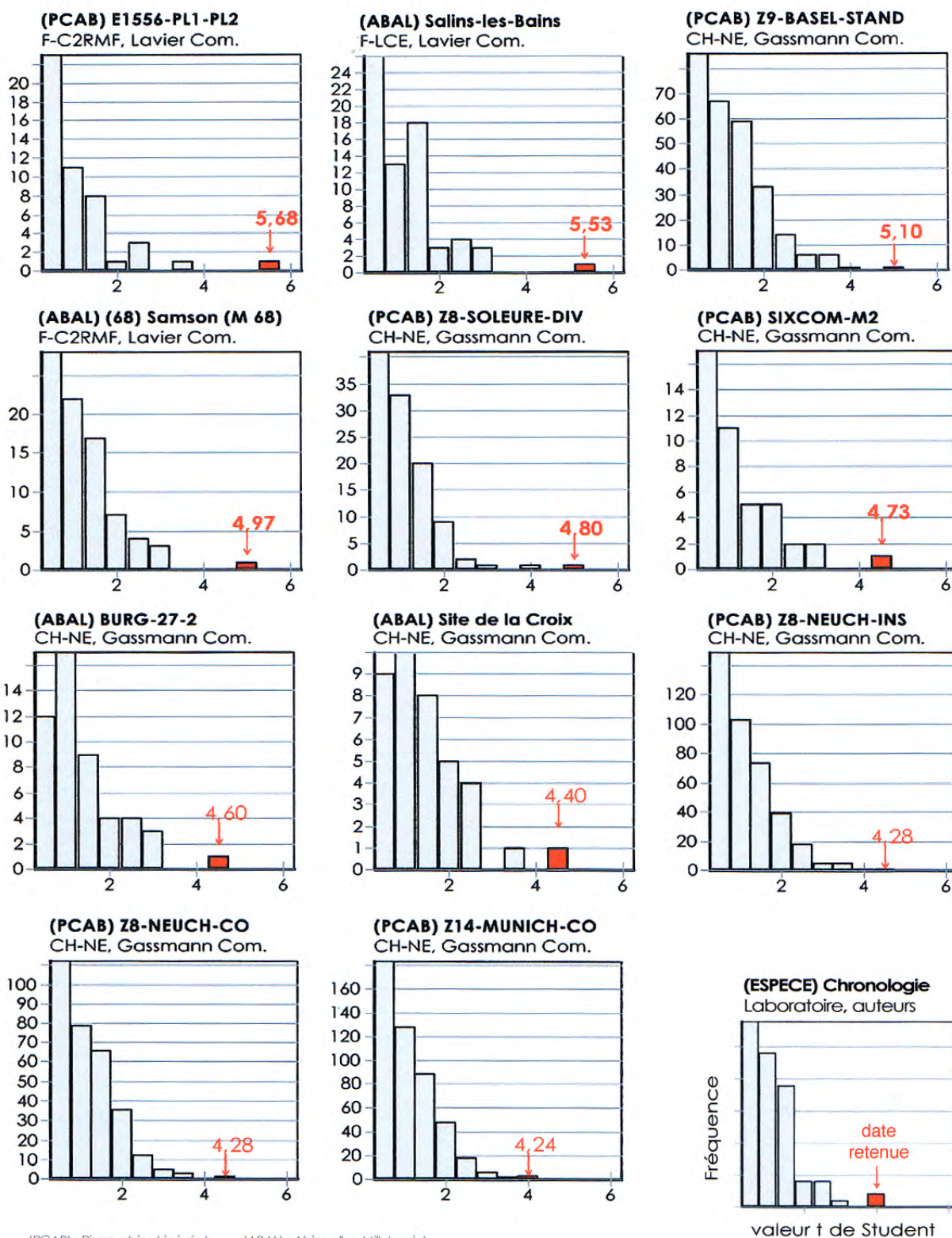
Répartition des valeurs cumulées (coefficient de corrélation  $t$  de Student  $\bullet$  et  $W$  d'Eckstein  $\bullet$ ) obtenues suite à la confrontation de la série-moyenne Béziers-Argenterie, à un panel de chronologies de référence.

Le risque d'erreur, associé à la date de 1484, est directement fonction de la dispersion de la valeur cumulée, correspondant à cette datation, par rapport aux autres propositions.

**Rappel :** Une datation dendrochronologique correspond à l'année d'abattage de l'arbre lorsque l'échantillon qui le représente arbore la trace de l'écorce ou l'écorce elle-même ; la saison d'abattage peut alors être définie en fonction du stade d'élaboration du dernier cerne produit par l'arbre. Lorsque qu'un échantillon de sapin ne présente pas l'écorce, la datation du cerne le plus récent (de la série) constitue un *terminus post quem*, date à partir de laquelle l'abattage a pu avoir lieu.

2. Il n'existe pas de différenciation visuelle entre les cernes d'aubier et de *duramen* pour le sapin (à contrario du chêne, par exemple), puisque le *duramen* est considéré comme « généralement absent » pour cette espèce. **Schweingruber F.-H.**, *Anatomie microscopique du bois*, Teufen Ch, Kommissionsverlag F. Flück-Wirth, 1982, 226 p..

3 **Baillie M.G.L.**, *Tree-Ring Dating and Archaeology*, Croom Helm, London, 1982, 274 p.



(PCAB) : *Picea abies* (épicéa) (ABAL) : *Abies alba* Mill. (sapin)  
 CH-NE : Laboratoire de dendrochronologie du Laténium - Hauterive (Suisse)  
 F-LCE : Laboratoire de Chrono-Écologie, UMR 6565 - Besançon (France)  
 F-C2RMF : Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France - Paris (France)

Histogrammes présentant le risque statistique de la datation obtenue entre la série-moyenne et un panel de références (représentation des valeurs t de student).

Le risque d'erreur associé à cette datation est directement fonction de la dispersion de la valeur choisie par rapport aux autres propositions. Ainsi, la datation retenue, de 1484, se trouve rejetée à droite de l'axe (valeur t de student) ; la valeur du synchronisme compte parmi les plus élevés ( $t > 3,5$  "significatif",  $t > 4,0$  "bon",  $t > 5,0$  "très bon",  $t > 7,0$  "excellent") et le risque d'erreur parmi les plus faibles (axe vertical : fréquence).

En revanche, et vraisemblablement en raison du nombre de cernes de comparaison trop indigent et des croissances atypiques et/ou perturbées qui les caractérisent, aucune datation n'a pu être validée pour les 5 séquences individuelles non agglomérées dans la série-moyenne.

---

### **Conclusion :**

Les constats chronologiques établis lors de cette étude apportent des éléments de réponse quant aux questions de datation des structures en bois de la maison de Béziers, 7 rue de l'Argenterie. Ainsi, il ressort que les poutres porteuses des plafonds du rez-de-chaussée des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> étages –salles 45R1, 45P1, 45P3, 45P4, 45D1 et 45D3 - et le pan de bois de la façade Ouest sont contemporains. 1484 est une datation *post quem* ; l'écorce ou la trace de celle-ci n'ayant pas été observée sur les échantillons étudiés. En d'autres termes, c'est à partir de cette date que les arbres employés ont pu être abattus. L'hypothèse d'un abattage des arbres en 1484 ou peu après 1484, n'apparaît pas incohérente ; au vu notamment de l'intervalle chronologique étroit dans lequel s'inscrivent les *termini* des séries dendrochronologiques datées, **les bois auraient pu être disponibles pour le chantier entre 1485 et 1490**. Toutefois, dans l'état actuel de la recherche dendrochronologique et en ne se basant que sur les résultats obtenus à partir de l'échantillonnage constitué, il est impossible de l'affirmer.

## Orientation Bibliographique

---

**Baillie M.G.L.**, 1982, *Tree-Ring Dating and Archaeology*, Croom Helm, London.

**Baillie M.G.L., Pilcher J.-R.**, 1973, "A simple cross dating program for tree-ring research", *Tree-Ring Bulletin*, 33, Tree-Ring Society with the collaboration of the Laboratory of Tree-Ring Research, University of Arizona, Tucson, 1973, pp. 7-14.

**Eckstein D., Bauch J.**, 1969, "Beitrag zur Rationalisierung eines dendrochronologischen Verfahrens und zur Analyse seiner Aussagesicherheit", *Forstwissenschaftliches Centralblatt*, 88, 1969, pp. 230-250.

**Guibal F.**, 1991, "La dendrochronologie, méthode et potentialités", *Revue Archipal*, 30, 1991, pp. 85-103.

**Guibal F., Lambert G.-N., Lavier C.**, 1991, "Application de trois tests de synchronisation à trois types de données", *Dendrochronologia*, 9, Instituto Italiano di Dendrochronologia, LaboStoriaNat Verona, pp. 193-206.

**Lavier C., Locatelli C., Pousset D.**, 2004, "De l'artefact en bois à la nature forestière : quelques histoires parlantes", *La revue forestière française*, LVI, numéro spécial "le bois dans son futur", ENGREF, Nancy, 2004, pp. 17-29.

**Locatelli C.**, 1999, "Etude dendrochronologique de la charpente du cellier et des pressoirs", *Le Clos de Chenôve. La cuverie et les pressoirs des ducs de Bourgogne. Histoire, archéologie, ethnologie (XIIIe-XXe siècle)*, Coll. Dossier de l'Art, Editions du Patrimoine, Hors-série n°1, Faton, Dijon, 1999, pp. 58-61.

**Locatelli C., Pousset D.**, 2002, "Les charpentes et les lambris", *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age*, Coll. Histoire et Archéologie, [coord. P. Beck], Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002, pp. 86-98.

**Locatelli C., Pousset D.**, 2005, "Des forêts d'Argilly, de Borne, de Champ-Jarley, d'Epenôt aux charpentes de l'Hôtel-Dieu", *L'Hôtel-Dieu de Beaune*, Somogy, coédité avec les Hospices de Beaune, 2005, pp. 21-25.

**Locatelli C., Pousset D.**, 2007, *Maison gothique, 8 rue Victor Hugo, Beaucaire (Gard - 30). Etudes xylogique et dendrochronologique d'un ensemble de bois provenant des différents niveaux de planchers et de la charpente.* Dendrochronology Consulting, rapport d'analyse, Besançon, 14 pages.

**Locatelli C., Pousset D.**, 2005, "Des forêts d'Argilly, de Borne, de Champ-Jarley, d'Epenôt aux charpentes de l'Hôtel-Dieu", *L'Hôtel-Dieu de Beaune*, Somogy, coédité avec les Hospices de Beaune, 2005, pp. 21-25.

**Schweingruber F.-H.**, 1982, *Anatomie microscopique du bois*, Teufen Ch, Kommissionsverlag F. Flück-Wirth, 1982, 226 p.

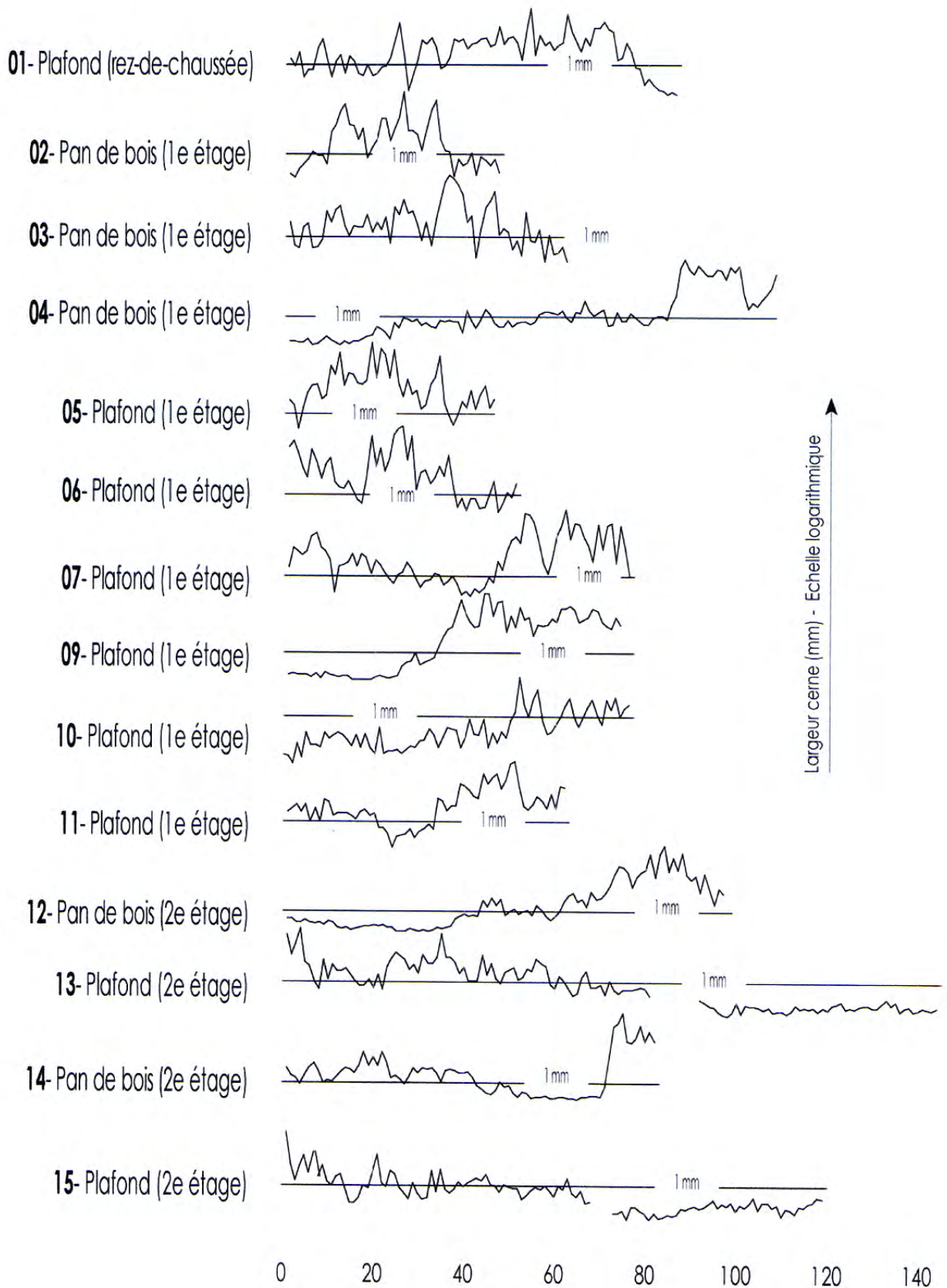


## Annexe 1 : Récapitulatif des caractéristiques xylogologiques des échantillons

N°	Salle - Localisation	Désignation Pièce	Espèce (nom commun)	Nombre cernes mesurés	Moelle
	Rez-de-chaussée				
<b>01</b>	45R1 - Plafond	poutre porteuse Est	Abies alba Mill. (sapin)	88	< 15 cernes
<b>02</b>	45P1 - Pan de bois	pièce d'appui (horiz.)	Abies alba Mill. (sapin)	49	25 cernes
<b>03</b>	45P1 - Pan de bois	pièce d'appui (horiz.)	Abies alba Mill. (sapin)	65	< 25 cernes
<b>04</b>	45P3 - Pan de bois	pièce d'appui (horiz.)	Abies alba Mill. (sapin)	109	30 cernes
<b>05</b>	45P3 - Plafond	poutre porteuse	Abies alba Mill. (sapin)	47	< 5 cernes
<b>06</b>	45P3 - Plafond	poutre porteuse	Abies alba Mill. (sapin)	53	< 10 cernes
<b>07</b>	45P4 - Plafond	poutre porteuse	Abies alba Mill. (sapin)	78	20 cernes
<b>08</b>	45P4 - Pan de bois	écharpe	populus sp. (peuplier)	-	-
<b>09</b>	46P3 - Plafond	poutre porteuse Est	Abies alba Mill. (sapin)	78	20 cernes
<b>10</b>	46P3 - Plafond	poutre porteuse centr.	Abies alba Mill. (sapin)	168	< 10 cernes
<b>11</b>	46P3 - Plafond	poutre porteuse Ouest	Abies alba Mill. (sapin)	64	< 10 cernes
	2e étage				
<b>12</b>	45D1 - Pan de bois	pièce d'appui (horiz.)	Abies alba Mill. (sapin)	100	25 cernes
<b>13</b>	45D1 - Plafond	poutre porteuse	Abies alba Mill. (sapin)	145	-
<b>14</b>	45D3 - Pan de bois	traverse haute	Abies alba Mill. (sapin)	84	-
<b>15</b>	45D3 - Plafond	poutre porteuse	Abies alba Mill. (sapin)	105	< 10 cernes

**en couleur rouge** : les bois datés - **en couleur noir** : les bois non datés

**Annexe 2** : séquences dendrochronologiques non synchronisées  
 (représentation graphique des variations de la largeur des cernes,  
 au cours du temps, en valeurs brutes - non standardisées).







**Head Office/Registered Office/  
OA South**

Janus House  
Osney Mead  
Oxford OX2 0ES

t: +44 (0) 1865 263 800  
f: +44 (0) 1865 793 496  
e: info@oxfordarch.co.uk  
w: <http://thehumanjourney.net>

**OA North**

Mill 3  
Moor Lane  
Lancaster LA1 1GF

t: +44 (0) 1524 541 000  
f: +44 (0) 1524 848 606  
e: oanorth@thehumanjourney.net  
w: <http://thehumanjourney.net>

**OA East**

15 Trafalgar Way  
Bar Hill  
Cambridgeshire  
CB23 8SQ

t: +44 (0) 1223 850500  
f: +44 (0) 1223 850599  
e: oaeast@thehumanjourney.net  
w: <http://thehumanjourney.net>



**Director:** David Jennings, BA MIFA FSA

*Oxford Archaeology Ltd is a  
Private Limited Company, N<sup>o</sup>: 1618597  
and a Registered Charity, N<sup>o</sup>: 285627*